



Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2020**

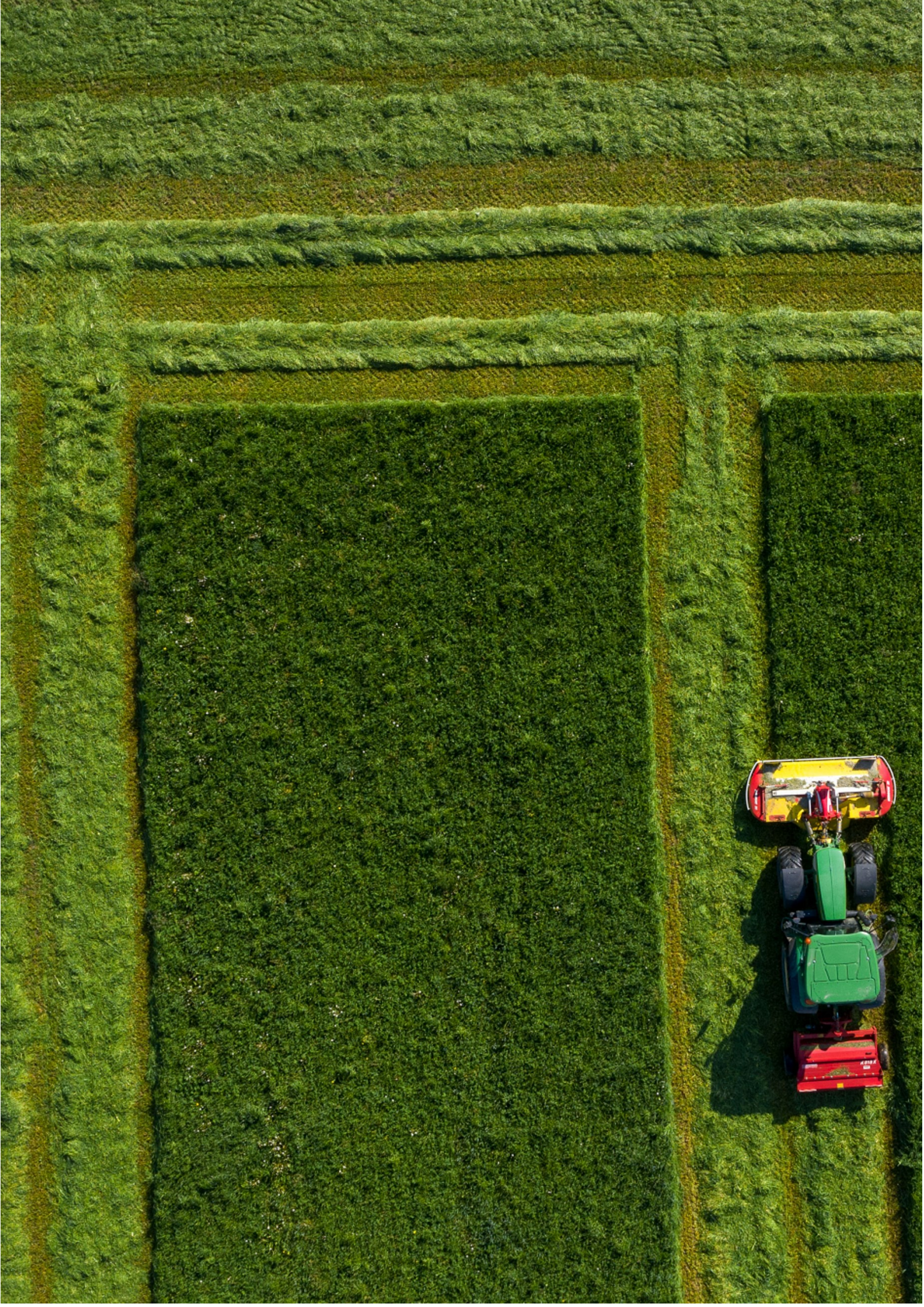


Table des matières

LISTE DES ILLUSTRATIONS	5
Avant-propos	7
1. Conduite et gestion de la Fondation	10
1.1 Conseil de fondation	10
1.2 Direction	12
1.3 Ressources humaines	13
1.4 Communication	18
1.5 Clientèle	21
1.5.1 Abonnés	21
2. Formation professionnelle et continue	22
2.1 Faits marquants et défis	22
2.1.1 Formation professionnelle et continue agricole	22
2.1.2 Formation professionnelle et continue en intendance	23
2.2 Activités du département : vue d'ensemble	24
2.3 Formation en intendance et en économie familiale	27
2.3.1 Formation professionnelle initiale en intendance	27
2.4 Formation agricole	29
2.4.1 Formation professionnelle initiale	29
2.5 Formation professionnelle supérieure agricole	30
2.5.1 Brevet et maîtrise agricoles	30
2.5.2 Brevet fédéral et Diplôme supérieur de paysanne	33
2.6 Formation continue en agriculture et en économie familiale	35
2.6.1 Durabilité et innovation au programme en 2020	35
2.6.2 Gestion d'entreprise et économie rurale	37
2.6.3 Production végétale et environnement	37
2.6.4 Production animale	38
2.5.5 Filière alimentaire et Espace rural	38
2.6.6 Economie familiale et intendance	39
2.7 Formation en agriculture biologique	40
2.8 Formation dans les domaines connexes à l'intendance et à l'agriculture	41
2.9 Economie familiale & intendance	42
2.10 Commission de la formation professionnelle	43
3. Conseils, expertises et développement	45
3.1 Introduction – synthèse des activités du département	49
3.2 Production végétale (PVE)	50
3.2.1 Observations météorologiques	52
3.2.2 Essais culturaux	52
3.2.3 Aménagement de pâturages	53
3.2.4 Dossiers PER et plans de fumure	53
3.2.5 Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16	53
3.2.6 Divers mandats d'expertises	55
3.2.7 Protection des ressources naturelles	56
3.2.8 Station phytosanitaire cantonale	57
3.2.9 Lutte collective contre le campagnol	58
3.2.10 Développement arboricole	58
3.2.11 Réseaux écologiques	59
3.2.12 Projets liés à la qualité du paysage	60

3.2.13	Etudes d'impact	61
3.3	Production animale (PAN)	62
3.3.1	Prestations en production animale	63
3.3.2	Projets particuliers en production animale	63
3.3.3	Apiculture	66
3.3.4	Relations externes et collaborations	66
3.4	Gestion d'entreprise et économie rurale (GES)	68
3.4.1	Pour les aspects du financement et de l'analyse économique	69
3.4.2	Pour les aspects juridiques	69
3.4.3	Pour les autres aspects	69
3.5	Agriculture biologique	70
3.5.1	PROJAB	71
3.5.2	Production végétale	72
3.5.3	Production animale	74
3.6	Filière alimentaire et espace rural (FAER)	75
3.6.1	Gestion des marques pour le Jura et Jura bernois	76
3.6.2	Les projets	77
3.6.3	Les projets en discussions	90
3.6.4	9e Concours Suisse des produits du terroir	91
3.6.5	International	92
4.	Fiduciaire FRI	93
4.1	Mission	94
4.2	Collaborateurs	94
4.3	Tenue de comptabilités	96
4.4	Outils informatiques	96
4.5	Statistiques	97
5.	Secteurs de production et gestion des sites	98
5.1	Exploitation de formation en cultures spéciales	98
5.2	Secteur hôtelier	99
5.3	Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse	99
5.3.1	Courtemelon	99
5.3.2	Loveresse	99
5.4	Agriviva	100
5.5	Médiathèque – Centre de documentation	100
6.	Finances	101
6.1	Etats financiers (en CHF)	101
7.	Annexes	103
8.	Remerciements à nos fidèles partenaires	114

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figures

Figure 1 :	Collaborateurs-trices FRI	9
Figure 2 :	Comparaison des équivalents plein temps (EPT) selon les départements (les apprentis ne sont pas comptés)	13
Figure 3 :	Organigramme de la FRI au 31.12.2020	16
Figure 4 :	Evolution du nombre de mandats rentrés	45
Figure 5 :	Observations météorologiques à Courtemelon en 2019	51
Figure 6 :	Tracé de l'A16 avec les différentes sections	54
Figure 7 :	<i>Températures mesurées à la station météo de Delémont, années 1961-1990 et projections sur deux horizons temps.</i>	64
Figure 8 :	Evolution du nombre d'exploitations agricoles Bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2010 et 2020	71
Figure 9 :	Evolution de la SAU Bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2010 et 2020	72
Figure 10 :	Images films de vulgarisation	73
Figure 11 :	Analyse des activités de la FRI en 2020 en heures par Département pour les 40 projets nécessitant le plus de travail	109

Tableaux

Tableau 1 :	Effectif du personnel au 31.12.2020 (civiliste, stagiaires et apprentis non compris)	13
Tableau 2 :	Mutations au niveau du personnel	14
Tableau 3 :	Evaluation personnel FRI, satisfaction et appréciation générales, présentée par Dpt	17
Tableau 4 :	Fréquentation du site Internet de la FRI (www.frij.ch)	20
Tableau 5 :	Répartition des abonnements aux prestations de la FRI	21
Tableau 6 :	Activités déployées en 2020 dans les prestations de formation au sein de la FRI	24
Tableau 7 :	Effectifs en formation professionnelle initiale en intendance.	28
Tableau 8 :	Résultats des examens AFP et CFC dans la filière intendance	28
Tableau 9 :	Effectifs dans la filière agricole	29
Tableau 10 :	Résultats des examens AFP et CFC dans la filière agricole	29
Tableau 11 :	Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération	30
Tableau 12 :	Offre modulaire proposée en 2019 et 2021-21 à l'Ecole de chefs d'exploitation Arc Jurassien et effectifs enregistrés	31
Tableau 13 :	Effectifs pour les cours du Brevet et de la Maîtrise agricole	32
Tableau 14 :	Résultats obtenus dans le cadre du Brevet et de la Maîtrise agricoles	32
Tableau 15 :	Offre modulaire proposée en 2019-20 et 2020-21 dans la formation de la paysanne et effectifs enregistrés	34
Tableau 16 :	Effectifs dans les cours du Brevet de la paysanne	34
Tableau 17 :	Résultats obtenus dans le cadre du Brevet fédéral et du Diplôme de paysanne	35
Tableau 18 :	Thématiques et nombres de cours proposés dans le programme de formation continue 2019-2020	36
Tableau 19 :	Participation aux prestations de formation continue 2019-2020	37
Tableau 20 :	Formations dispensées par la FRI dans les domaines connexes à l'agriculture et l'intendance au profit de différents partenaires de formation	42
Tableau 21 :	Nombre de type de mandats délivrés au moins 5 fois et facturés en 2020 par les collaborateurs du Dpt Conseils, expertises & développement	46
Tableau 22 :	Mise en valeur des 149 formulaires retournés en 2020 relatifs à l'enquête de satisfaction auprès des clients du Dpt Conseils, expertises & développement	47

Tableau 23 : Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2020 avec les valeurs moyennes de la période 1981-2010 mesurées à Delémont par MétéoSuisse	52
Tableau 24 : Récapitulatif des différentes surfaces de promotion de la biodiversité des réseaux écologiques (en ares ou en arbres) pour l'année 2020	60
Tableau 25: Etat de certification au 31.12.2020	90
Tableau 26: La répartition des heures 2020 du projet 4000 est principalement réalisée comme suit	95
Tableau 27 : Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail)	103
Tableau 28 : Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail)	106
Tableau 29 : Conseil de Fondation au 31 décembre 2020	110
Tableau 30 : Lauréat-e-s AFP Employé-e en intendance 2020	110
Tableau 31 : Lauréat-e-s CFC Gestionnaire en intendance (GEI) 2020	111
Tableau 32 : Lauréats AFP Agropraticien 2020	111
Tableau 33: Lauréats Diplôme de paysanne 2020	111
Tableau 34 : Lauréats CFC Agriculteur 2020	112
Tableau 35 : Lauréats Maîtrise fédérale agricole 2020	113
Tableau 36 : Lauréats Brevet fédéral agricole 2020	113
Tableau 40: Lauréats Brevet fédéral de paysanne 2020	113

Avant-propos

L'année 2020 nous a obligés à nous adapter et à nous réinventer dans tous nos domaines d'activités. Cela a ainsi été particulièrement le cas pour la formation avec la mise en place de classes en ligne durant la période de confinement, mais également pour les prestations de conseils délivrées à nos membres sous la forme d'entretiens par visioconférence. Nous avons pour cela mis en place un nouvel environnement informatique sécurisé et facilement accessible, qui nous permet à tous de travailler de manière efficace et collaborative, tant au bureau, en classe, en clientèle, qu'à domicile.

En 2020, la FRI a apporté l'appui nécessaire à l'association Créalait pour le dépôt de l'étude documentaire du Projet de Développement Rural - PDR Créalait - auprès de l'OFAG et d'ECR. Cela a consisté à conceptualiser le projet et à élaborer un business plan pour chacune des mesures individuelles. A savoir : une nouvelle fromagerie à Develier, la logistique au niveau de Fromajoie, la construction de 3 fromageries fermières et des investissements auprès de 10 producteurs de lait. Les mesures collectives consistent à réaliser une identité visuelle et une communication commune, à développer des offres touristiques sur sites, à assurer la coordination du PDR avec l'animation de l'association Créalait, à mettre en place un magasin de producteurs et à recruter un commercial pour soutenir le développement des ventes. La phase de réalisation de ces différentes actions est prévue pour la période de 2021 à 2026.

Le projet Interreg SPAD (Systèmes de productions agricoles durables) a été mis en route avec des scénarios sur l'évolution du climat jusqu'en 2100. Il vise à anticiper les changements climatiques auxquels l'agriculture est déjà confrontée, dans le but de la rendre plus résiliente et d'assurer un bon niveau d'autonomie au niveau de la production régionale de fourrages.

« La mise en place de nouvelles formes de collaboration avec la population rurale, l'accompagnement des personnes en formation et la digitalisation ont été des étapes déterminantes pour assurer la continuité et le développement de nos prestations en 2020. »

Le 8 juillet 2020, nous avons pu organiser la cérémonie de clôture et de remise des diplômes, mais de manière restreinte, uniquement en présence des lauréat-e-s et de représentants officiels. Ce sont 5 AFP d'employé-e-s en intendance, 18 CFC de gestionnaires en intendance, 5 AFP d'agropaticien-ne-s et 33 CFC d'agriculteurs et agricultrices qui ont ainsi été décernés en mains propres. La diffusion de la cérémonie - en direct sur les réseaux sociaux - a permis aux parents et personnes proches de suivre ce moment important et d'honorer les lauréat-e-s, de remercier les maîtres d'apprentissage ainsi que le personnel de la FRI pour leur engagement au service de la formation.

La FRI est constituée d'une équipe de 37 collaboratrices et 46 collaborateurs, ainsi que de 2 apprenti-e-s et de 2 stagiaires qui travaillent dans plus de 100 projets. Cela représente plus de 100'000 heures de travail réparties dans quatre départements (Administration et services, Formation professionnelles et continue, Conseils – expertises et développement, Fiduciaire) et cinq domaines d'activités (Economie familiale et intendance, Gestion d'entreprise et économie rurale, Production animale, Production végétale et environnement, Filière alimentaire et espace rural).



Dr. Olivier Girardin
Directeur

Noël Saucy
Président
Conseil de Fondation

Bernard Leuenberger
Vice-président
Conseil de Fondation

Figure 1

Collaboratrices & Collaborateurs

L'ensemble de notre personnel constitue notre richesse



1. Conduite et gestion de la Fondation

1.1 Conseil de fondation

Le Conseil de fondation a eu la chance de pouvoir se réunir à 6 reprises, en présentiel, au cours de l'année 2020. De nombreux projets et propositions de l'équipe de direction ont ainsi pu être débattus et validés par le Conseil. La gouvernance de la FRI a été particulièrement adaptée pour une gestion efficace de la crise sanitaire avec un Conseil de fondation, un bureau réunissant le président, le vice-président et le directeur et reposant sur une équipe de direction et un personnel engagés.

Au cours de cette année 2020, Michael Gysi, directeur de l'OAN, a rejoint le Conseil de fondation en tant que représentant du canton de Berne avec voix consultative.

Tom Gerber (Reconvilier), représentant du canton de Berne, a terminé son mandat en juin 2020, après 12 années en tant que membre du Conseil, avec des participations toujours très actives et une grande expérience au niveau de la formation et des examens agricoles.

Walter Habegger (Crémines) a rejoint le Conseil de fondation en septembre 2020, en remplacement de Tom Gerber.

Toujours en septembre, Michel Darbellay, directeur d'AgriJura, a pris congé du Conseil, après 9 ans de participations constantes, actives et pertinentes, pour un nouveau défi professionnel. François Monin, nouveau directeur d'AgriJura a pris place au sein du Conseil en octobre 2020.

En mars 2020, le Conseil de fondation s'est prononcé favorablement sur la migration de notre infrastructure informatique avec l'appui de l'entreprise Uditis. Le Service informatique du canton du Jura (SDI) a apporté un appui important pour assurer une transition harmonieuse. Nous remercions ici le SDI Jura pour les 16 ans de fidélité et le soutien au quotidien. Un budget a été prévu pour le remplacement de tous les ordinateurs avec un passage à Office 365 au début novembre 2020. Ce changement a également impliqué la mise en place de nouveaux numéros de téléphone pour l'ensemble du personnel, voir sur www.frij.ch/Annuaire. Cette migration a permis d'assurer un travail optimal tant en classe, en clientèle, au bureau ou en télétravail. Le travail nomade est facilité par les fonctions et les applications qui sont installées sur chaque ordinateur portable y compris la téléphonie. Les équipes connectées et l'utilisation quotidienne de la visioconférence facilitent les échanges. Cela a pu être tout particulièrement vérifié durant la période de crise sanitaire.

Durant cette année 2020, le Conseil de fondation a été régulièrement informé sur le projet de mise en place d'un Centre de compétences pour le développement de systèmes agro écologiques durables dans l'Arc jurassien (CEDD-Agro-Eco-Clim), dans un contexte de changement climatique, entre la FRI et l'Université de Neuchâtel. Des membres du Conseil ont également participé à plusieurs séances à ce sujet.

Au mois de mai, les comptes 2020, ont été présentés de manière détaillée, mis en regard du budget et adoptés par le Conseil de fondation.

Une proposition de directive au sujet de la durée des mandats de chaque membre du Conseil a été validée, avec pour objectif d'autoriser une durée maximale de 12 ans, soit 3 mandats de 4 ans, pour tous les membres du Conseil.

Lors de sa séance de juin, le Conseil a passé en revue l'introduction d'une nouvelle mesure de Gestion des risques - liée à la Crise sanitaire COVID - pour faciliter à l'avenir la réaction lors de ce genre de situation et à en tirer tous les enseignements.

En septembre, le Conseil s'est prononcé sur la proposition d'organiser une journée de réflexion sur le Cheval FM dans le cadre du Plan de mise en œuvre « PMO filières alimentaires et agritourisme ». Ceci en impliquant les Chambres d'agriculture et les Syndicats chevalins et en accordant une importance particulière à la question « rentabilité » du Cheval FM au sein des exploitations. La mise en place de cette journée est prévue en août 2021.

Durant cette même séance, l'adaptation du plan de mobilité de la FRI a été présentée avec notamment une proposition d'achat d'un véhicule électrique en remplacement de la voiture Mobility. A préciser que l'abonnement Mobility est maintenu. Cette proposition a été acceptée, conjointement à l'installation d'une borne de recharge.

Fin octobre, le Conseil s'est prononcé favorablement sur la participation de la FRI au comité de pilotage d'un projet LPR intitulé « Les Jubénales » sur le territoire du Jura bernois. L'idée de ce projet - monté par la FRI et dont la première édition aura lieu en 2021 - est de faire rayonner le Jura bernois par l'organisation d'un week-end par année, sur une période de 3 ans, avec une trentaine de visites possibles (métairies, exploitations ou musées) qui pourront se faire à pied ou en transport public.

Toujours en octobre, une nouvelle convention de télétravail a été présentée et adaptée à la situation actuelle du COVID. Cette nouvelle version autorise un taux de 25% annuel de télétravail - contre 20% sur l'ancienne version - à tous les collaborateurs de la FRI. A cela s'ajoute une participation, à raison de CHF 15.- par mois et par collaborateur, aux coûts des frais de téléphone portable privé, sous certaines conditions. Le Conseil a approuvé cette nouvelle convention avec une entrée en vigueur au 01.01.2021.

Lors de sa dernière séance en décembre, le Conseil de fondation a accepté les adaptations salariales présentées, ainsi que le budget 2021 permettant de maintenir une situation financière saine pour la FRI.



Composition du Conseil de fondation en 2020.

De gauche Emilie Boillat-Beuret (Secrétaire générale CAJB), Christian Tschanz (CAJB), Tom Gerber (canton BE),
à droite : Olivier Girardin (Directeur FRI), Sylvie Bourquin (secrétaire), Noël Saucy (Président CF), Claude Schlüchter (canton JU), Bernard Leuenberger (Vice-président CF), Michel Darbellay (Directeur AgriJura), Maurane Riesen (canton BE), Didier Erard (canton JU), Nicolas Pape (Président AgriJura), Daniel Balmer (canton BE), Martin Kohli (CAJB), Jean-Paul Lachat (Chef ECR), Markus Wildisen (Directeur Inforama).

Manque : Sabine Lachat (canton JU).

1.2 Direction

En 2020, l'Equipe de direction s'est réunie à 11 reprises, chaque dernier lundi du mois, sur le site de Courtemelon et en visioconférence.

Notre Equipe est constituée de 12 membres, 3 femmes et 9 hommes. La force de notre équipe est au cœur de notre identité à savoir :

RESPECT – ESPRIT D'EQUIPE – ENGAGEMENT – ENTREPRISE APPRENANTE.

Les points abordés lors des séances de direction et qui nécessitent un engagement de la FRI sont soumis au Conseil de fondation pour information et/ou pour prise de décision.

Durant l'année 2020, parmi les nombreux points qui ont été traités, le nouvel environnement informatique ainsi que la gestion de la situation sanitaire au niveau de la formation professionnelle et des collaborateurs-trices ont été des sujets importants et gérés avec beaucoup de professionnalisme.

Notre Equipe de direction veille à la diffusion d'une bonne image de communication à l'interne comme à l'externe. Elle se veut attentive des facteurs qui l'entourent et se veut avant-gardiste des futurs.

Durant cette année, le télétravail a pris place de manière presque quotidienne. Néanmoins, il ressort des collaborateurs-trices un besoin d'un retour à la place de travail et permettre une fluidité harmonieuse entre bureau FRI et télétravail.

Le présent rapport présente les activités déployées par l'ensemble des collaborateurs-trices de la FRI en 2020.



Composition de l'Equipe de direction en 2020.

1^{er} rang : Julien Catellani, Olivier Boillat, Pierre-André Odiet, Olivier Girardin, Gérald Buchwalder, Véronique Frutschi Mascher.

2^e rang : Laurent Joliat, Fabrice Berret, Claude-Alain Baume, Beat Knobel, Anaïs Neukomm, Sylvie Bourquin, Lionel Gilliotte.

1.3 Ressources humaines

L'effectif du personnel au 31 décembre 2020 est représenté dans le tableau ci-dessous. Le nombre de collaborateurs-trices est de 83 personnes au total, dont 5 apprenti-e-s et 4 stagiaires.

Tableau 1

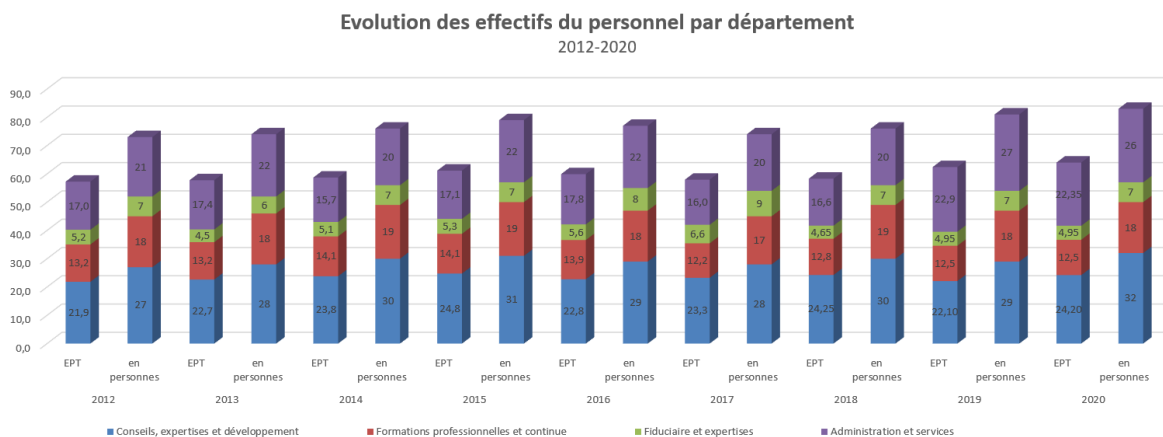
Effectif du personnel au 31.12.2020 (civiliste, stagiaires et apprentis non compris).

	Effectif du personnel en 2020					
	en personnes			en équivalence à plein temps (EPT)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Administration	13	13	26	12.25	10.1	22.35
Conseil	22	10	32	16.9	7.3	24.2
Fiduciaire	3	4	7	2.5	2.45	4.95
Formation	8	10	18	6.5	6	12.50
Total	46	37		38.15	25.85	
			83			64

Les EPT (équivalents plein temps) à fin 2020 s'élève à 64. Les EPT par département et par année sont représentés à la figure 2.

Figure 2

Comparaison des équivalents plein temps (EPT) selon les départements FRI (les apprentis ne sont pas comptés).



Durant l'année 2020, on distingue les engagements suivants :

- 4 collaboratrices-collaborateurs (3 femmes et 1 homme) ;
- 2 apprentis (2 femmes) ;
- 2 stagiaires d'une durée d'une année (1 femme et 1 homme) ;
- 1 stagiaire d'une durée de 3 mois (1 femme).

La FRI adopte une politique de recrutement en faveur de l'égalité des chances. Le turnover 2020 (taux de rotation du personnel) est de 10.24% ⁽¹⁾, ce qui représente 4,88% de moins qu'en 2019.

(1) $\text{Nbre d'entrées} + \text{nbre de départ} / 2 / \text{nbre de personne au début de la période (01.01.2019)} * 100$ $(9 + 8 / 2 / 83 * 100 = 10.24\%)$

Le taux d'absentéisme 2020, est supérieur à celui de 2019 concernant la maladie. Le taux d'absentéisme pour l'accident a diminué de 16.1%, contrairement à celui de la maladie qui a augmenté de 4.3%.

S'agissant de l'ancienneté, elle est en moyenne de 14 années pour les hommes, contre 7 ans pour les femmes, ce qui démontre la bonne fidélité des employés.

Le tableau 2, présente les mutations de personnel en 2020 (CDI et CDD) et la figure 3, l'organigramme de la FRI au 31 décembre 2020.

Tableau 2

Mutations de personnel en 2020 (CDI et CDD).

Nom	Prénom	Département (DPT) ou Domaine (Da)	Fonction	Taux	Date
ENTREES					
Steiger	Alexia	DA FAER	Stagiaire FAER	100%	01/01/20
Bessire	Camille	Dpt Conseils	Conseillère en gestion	80%	01/06/20
Lapaire	Olivier	DA FAER	Conseiller FAER	80%	01/06/20
Hess	Jean-Marc	Dpt Administration & Services	Stagiaire EC 3+1	100%	01/08/20
Jaskic	Adisa	Dpt Administration & Services	Apprentie GEI et Administration	100%	01/08/20
Schindelholz	Marie	Dpt Administration & Services	Apprentie maraîchère	100%	01/08/20
Charmillot	Roxane	Dpt Administration & Services	Restaurant	80%	01/09/20
Casarico	Lisa	Dpt Conseils	Stagiaire post bachelor	80%	01/08/20
Schwartz	Claudia	Dpt Formation	Enseignante EMI	50%	01/10/20

SORTIES					
Jasiqi	Flora	Dpt Administration & Services	Apprentie GEI et Administration	100%	31/01/20
Kury	Pauline	Dpt Administration & Services	Apprentie GEI et Administration	100%	07/02/20
Tschan	Cynthia	Dpt Administration & Services	Restaurant	90%	30/04/20
Magnin	Martial	Dpt Formation	Enseignant EMI	100%	10/07/20
Casarico	Lisa	Dpt Conseils	Stagiaire post bachelor	80%	30/11/20
Jimenez-Davila	Tristan	Dpt Administration & Services	Apprenti maraîcher	100%	30/11/20
Steiger	Alexia	DA FAER	Stagiaire FAER	100%	31/12/20
Meier	Julien	Dpt Administration & Services	Chef cuisine	100%	31/12/20

Formation continue

La FRI encourage et favorise les efforts du personnel pour se former et se perfectionner. En 2020, ce sont 818 heures de formation continue qui ont été effectuées par les collaborateurs-trices.

Figure 3

Organigramme de la FRI au 31.12.2020.

82		Conseil de fondation / Président : Noël Saucy, Vice-président : Bernard Leuenberger	
Clients		Directeur: Olivier Girardin	
Domaines d'activités		Formations professionnelles et continue	Administration et services
Départements		Pierre-André Odiet	*Olivier Girardin/Gérald Buchwalder
		Claude-Alain Baume	
Agroécosystèmes	Production animale	<p>Véronique Frutschi 6</p> <p>Jean-Claude Girardin Marc Ritter Chamillat Camille</p>	<p>Oliver Boillat Sylvie Bourquin Maude Beuchat Sandra Cardicchi Anais Neukomm Véronique Dessarzin Jean-Marc Hess Valérie Monastra Nicole Yerly</p>
	Production végétale et environnement	<p>Beat Knobel 14</p> <p>Julien Berberat Bernard Beuret Victor Egger Amélie Fretler P.-André Fringeli Vincent Fringeli Nicolas Froidevaux</p>	<p>Manuel Chalverat Pascal Jubin Jean-Claude Thossy Florian Quentin, appr. 3ème Noah Fedi, appr. 2ème Marie Schindelholz 2ème</p>
	Filière alimentaire et espace rural (FAER)	<p>Lionel Gilliotte 6</p> <p>*Lionel Gilliotte Magali Ackemann Nadège Koller Oliver Lapaire Veronica Matti Alexia Steiger</p>	17
	Economie rurale	<p>Laurent Joliat 20</p> <p>Nathalie Bögli Sébastien Courtet Mélanie Denhez Martine Forlani Anne-Catherine Gerber Fanny Gogniat Colette Gremaud Anne-Cécile Mornin Françoise Muehlehaler Claudia Cocharard Schwartz</p>	<p>Julien Meier Alain Adatte Sabrina Wüthrich Roxane Chamillat Philippe Taillard, Courtemelon Françoise Bindit Pierre-Yves Zwahlen, Loveresse Amanda Ciampi, appr. 3ème Adisa Jaskic, appr. 1ère 26</p>
Filière alimentaire, espace rural et milieu de vie	<p>Fabrice Berret 19</p> <p>Sébastien Choulat Pierre-André Odiet Mathieu Peignat</p>	<p>Fabrice Berret Claude-Alain Baume Camille Bessire Hervé Choffat Mélanie Gyger Vincent Jolidon Cédric Linder Jenny Méritat Quentin Tatti</p>	<p>Dpt Fiduciaire Julien Catellani Frédérique Domont Sophie Froidevaux Martine Glauser, travail à domicile Stéphanie Koller Nicolas Ruchti Pierre Schaller</p>
		18	7
		31	
		Développement rural durable dans le Jura et le Jura bernois	
		(Apprenti-e-s)	

* Domaine FAER : O. Girardin fonctionnaire en tant que responsable de département

Satisfaction du personnel

Le degré de satisfaction du personnel est présenté dans le tableau 3. Cette analyse résulte de la mise en valeur des 66 entretiens d'évaluation conduits en 2020. Les entretiens ont été conduits par les responsables de département avec la participation des responsables de domaines avec l'outil TEAMS. La satisfaction est évaluée sur une échelle à quatre niveaux. L'évaluation globale faite par le responsable de département a également été prise en compte. La moyenne générale de 1.93 est identique à celle de 2019. La relation entre les collègues (1.8) et avec les clients (1.8) telle que perçue par le personnel est bonne et ce sont des critères qui figurent dans les premières positions, ce qui est tout à fait réjouissant.

L'évaluation de l'ambiance et du climat de travail est notée à 2.0.

L'évaluation globale faite par le supérieur hiérarchique est très bonne (1.9), le personnel de la FRI répond donc globalement pleinement aux attentes de l'équipe de direction. Les entretiens ont été réalisés pour l'ensemble du personnel, excepté les apprentis.

Tableau 3

Personnel FRI, évaluation, satisfaction et appréciation générales, présentée par département.

Thèmes évalués	Admin	Cuisine.	Economie familiale et intendance	Filière aliment. & espace rural	Gestion d'entrepr. économie rurale	Intendance	Jardin	Production animale	PVE	Moyenne
Clarté missions et objectifs	1.9	2.0	2.1	2.5	1.8	2.0	2.0	2.2	2.1	2.0
Tâches confiées	2.0	2.0	2.2	2.5	1.7	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Responsabilités confiées	1.8	2.0	2.2	2.5	1.6	2.0	2.0	1.8	1.9	1.9
Encadrement, délégation, contrôle	1.9	2.0	2.1	3.0	1.7	2.0	2.5	2.2	1.9	2.0
Relation avec les clients	1.9	2.0	2.0	2.0	1.5	2.0	2.0	1.8	1.9	1.8
Charge, volume, répartition du travail	2.1	2.0	2.2	2.0	2.2	2.0	2.0	2.2	2.2	2.2
Moyens, instruments et outils de travail	1.7	2.0	1.7	2.5	1.9	2.0	2.0	1.5	2.1	1.9
Diffusion et circulation de l'information	1.9	2.0	2.2	2.5	2.0	2.3	2.0	2.3	2.2	2.1
Ambiance, climat travail	1.9	1.0	2.7	3.0	1.4	2.0	2.5	2.2	2.3	2.0
Possibilités de formation	1.7	2.0	1.9	2.0	1.7	2.3	2.0	2.0	2.2	1.9
Possibilités d'évolution	1.9	2.0	2.0	2.0	1.9	2.0	2.0	2.0	1.9	2.0
Relation avec les collègues	1.9	2.0	2.3	2.0	1.4	2.0	2.0	2.0	1.9	1.8
Qualité relation et fréquence avec resp. Dpt	1.8	2.0	1.9	2.0	1.5	2.0	2.0	2.0	1.7	1.8
Qualité relation et fréquence avec resp. Da	1.8	2.0	1.8	2.0	1.5	2.0	2.0	2.0	1.8	1.8
Qualité relation et fréquence avec directeur	1.7	2.0	2.1	2.0	1.7	2.3	2.0	2.0	2.0	1.9
Appréciation du supérieur	1.9	2.0	2.0	2.0	1.7	2.0	2.0	2.0	1.9	1.9
Appréciation du collaborateur	2.0	2.0	2.0	2.0	1.7	2.0	2.0	2.0	2.0	1.9
Nombre de personnes évaluées	10	1	10	2	18	3	2	6	14	66.0
Moyenne générale	1.86	1.93	2.09	2.30	1.70	2.07	2.07	2.01	2.00	1.93

Evaluation

1 = Très bonne

2 = Bonne

3 = Passable/Développement souhaitable

4 = Insatisfaisante

1.4 Communication

La FRI communique au niveau régional, national et même international. Elle est sollicitée ou communique régulièrement avec les médias et organise des conférences de presse de manière coordonnée, pour ses projets comprenant une phase de communication. Les communiqués publiés par FRI en 2020 sont :

- **Rapports d'activités 2019 : 108 projets à la FRI en lien avec les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) des Nations-Unies ;**
- **Produits de proximité pendant le confinement ;**
- **Merci aux hôpitaux du Jura bernois et Jura bernois (biscuits en cœur) ;**
- **Nouveau blog « Dansmonterroir.ch » ;**
- **Helvetia Assurances remet 15'000.- aux producteurs régionaux ;**
- **Eté fermier dans les larges espaces du Jura et Jura bernois ;**
- **Report du Marché de Loveresse ;**
- **147 nouvelles fenêtres habillent le bâtiment historique de Courtemelon ;**
- **Films « Moments Terroir » ;**
- **« Manger local, produire local » : un PDR 100% Jura bernois en gestation pour une production locale forte ;**
- **Nouveau programme de formation « Courtemelon & Loverese pour tous » ;**
- **Début du projet Créalait ;**
- **Nouveaux parcours équestres en Ajoie ;**
- **Les Chemins du BIO : nouveaux parcours hivernaux.**

Les publications externes parlant des projets de la FRI sont au nombre de 145 et peuvent être consultés à l'adresse <https://www.frij.ch/FRI/Medias/Revues-de-presse> .

Pour atteindre les agriculteurs, la FRI utilise des SMS et des groupes fermés What'sApp. Pour collaborer avec d'autres institutions et échanger des données, le FRI utilise les nouveaux outils Office 365, dont l'application de groupe Microsoft Teams permet des vidéoconférences et échanges de données. Cette forte connectivité permet des gains de temps, de transports et apporte une **puissante réactivité dans les projets FRI**. De plus, chaque collaborateur est équipé d'un ordinateur nomade avec système de transmission sécurisé VPN, lui permettant en tout temps et tout lieu du globe, de travailler avec les données et échanger avec ses collègues et autres institutions partenaires.

Le **bulletin Terrien interjurassien** est publié 11 fois par an à 2'300 exemplaires, envoyé en courrier A. La version électronique avec ses liens sur le site Internet de la FRI est envoyée à 1'400 personnes. Les pages 1, 2 et 3 sont réservées à l'éditorial FRI, suivi de prises de positions des Chambres d'agriculture, en alternance entre Jura bernois et Jura.



Les 11 numéros du « Terrien Interjurassien » en 2020.

Le site Internet www.frijj.ch est conçu pour permettre une lecture optimale sur les tablettes et les smartphones. Il comprend notamment :

- **Agenda interjurassien** pour le monde agricole, actualités pour le monde rural du Jura et du Jura bernois ;
- Les pages des **réseaux sociaux** sont retranscrites directement sur les pages du site, de manière à permettre à chacun d’observer ce qui s’y passe ;
- **Films techniques**, didactiques ou ludiques en lien avec le monde rural ;
- Rubrique « **Tout public** » permettant à chacun de connaître les légumes à vendre aux « Jardins de Courtemelon » ou les offres du « Restaurant de Courtemelon ».

Les principaux réseaux sociaux Facebook sont « *FRI Agriculture* » et « *FRI Intendance* » ; ils connaissent une augmentation de l'affluence. Ils sont complétés au niveau des domaines par des pages spécifiques selon leurs besoins de communication.

- FRI Intendance : **518 abonnés** (314 en 2019, 352 en 2018, 262 en 2017) ;
- FRI Agriculture : **748 abonnés** (562 en 2019, 346 en 2018, 169 en 2017) ;
- Terroir-juraregion : **4'146 abonnés** (3'644 en 2019, 2'902 en 2018, 2'500 en 2017) ;
- Concours Suisse des produits du terroir : **2'505 abonnés** (2'497 en 2019, 1'958 en 2018, 1'900 en 2017) ;
- Viande Chevaline suisse l'Originale : **206 abonnés** (195 en 2019, 169 en 2018, 160 en 2017).

Les autres moyens de communication de la FRI sont la « **Zone abonnés Extranet** » du site www.frij.ch qui est réservée aux membres FRI. La zone Extranet permet une information exclusive et ciblée des abonnés-e-s "agricoles" ou "économie familiale" de la FRI. Par ce biais, ils ont accès à des supports de cours diffusés dans le cadre du programme de la formation continue, de documents de référence et d'outils de calculs, à une source importante d'informations utiles. La zone Extranet permet également l'information exclusive et confidentielle des élèves en formation agricole ou en économie familiale. Elle permet aux clients d'accéder directement et de manière sécurisée à ses propres dossiers (comptabilités, conseils, expertises).

Le tableau 4 présente les statistiques de fréquentation du site Internet de la FRI qui a attiré en moyenne 3'212 visiteurs par mois, ceux-ci effectuant 5'415 visites sur les 13'869 pages par mois.

Tableau 4

Fréquentation du site Internet de la FRI (www.frij.ch) en 2020.

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages visitées
Janvier 2020	3'465	6'114	16'294
Février 2020	3'104	5'455	14'086
Mars 2020	3'426	6'163	14'300
Avril 2020	3'481	5'767	13'147
Mai 2020	3'534	5'759	14'575
Juin 2020	3'408	5'875	14'802
Juillet 2020	3'166	5'455	14'092
Août 2020	3'081	5'203	13'873
Septembre 2020	3'251	5'453	14'584
Octobre 2020	3'639	5'797	14'999
Novembre 2020	2'886	4'829	12'952
Décembre 2020	2'109	3'108	8'722
Moyenne	3'212	5'415	13'869
Total	38'550	64'978	166'426

1.5 Clientèle

1.5.1 Abonnés

On constate une diminution de 8 abonnements agricole au niveau du Jura bernois ; avec une baisse 18 exploitations agricoles dans la région. Pour le Jura une augmentation de 5 abonnements agricoles avec une diminution de 7 exploitations sur le territoire. Pour les abonnements de l'économie familiale, le nombre d'abonnements est en diminution de 43. Le produit des abonnements agricoles en 2020 est de CHF 266'466.95 (CHF 264'848.60.- en 2019) et celui des abonnements en économie familiale se situe à CHF 22'650.- (CHF 24'000.- en 2019).

Tableau 5

Répartition des abonnements aux prestations de la FRI.

Région	Membres agri. /éco. Fam.	TYPES D'ABONNEMENT				EVOLUTION	
		Exploitations	Agricole	Abonnés expl. (%)	Economie familiale	Abo. FRI	
						Agr.	Ecof.
	<u>2019</u>	<u>2019</u>	<u>31.12.19</u>	<u>2019</u>	<u>31.12.19</u>	<u>2019</u>	<u>2019</u>
Jura	802/ 329	926	802	87%	329	100%	104%
Jura bernois	438 / 151	556	438	79%	151	99%	101%
Totaux	1240 / 480	1482	1240	83%	480	99.25%	104%
	<u>2020</u>	<u>2020</u>	<u>31.12.20</u>	<u>2020</u>	<u>31.12.20</u>	<u>2020</u>	<u>2020</u>
Jura	807/299	919	807	88%	299	101%	91%
Jura bernois	430/138	538	430	80%	138	98%	91%
Totaux	1237 / 437	1457	1237	84%	437	99.5%	91%

2. Formation professionnelle et continue

2.1 Faits marquants et défis

2.1.1 Formation professionnelle et continue agricole

On attend beaucoup des agriculteurs : contribuer à la sécurité alimentaire, garantir une production durable, préserver les ressources naturelles, valoriser ses produits de qualité sur des marchés fortement concurrentiels, faire face aux aléas du changement climatique et contribuer à l'atténuer. Le fort engagement dans la formation professionnelle et continue est un premier pas essentiel pour relever ces magnifiques défis et saisir les opportunités qu'ils ne manqueront pas de générer.

LES FAITS MARQUANTS

La jeune génération s'engage avec enthousiasme dans la formation professionnelle agricole comme en témoignent les chiffres présentés dans le tableau suivant.

Formation	Effectifs 2019-20	Effectifs 2020-21	Nbre diplômés 2020
AFP agro-praticien	10	10	5
CFC agriculteur /trice	85	96	33
Brevet paysanne	40	44	10
Brevet agriculteur	47	60	7
Maîtrise	7	7	2

En formation continue, 43 cours ont été dispensés, sur 68 proposés. Plus de 1000 personnes ont profité de cette offre, pour un total de 1'195 participations.

Contrainte par la pandémie à mi-mars 2020, la FRI comme tous les prestataires de formation, est passée du jour au lendemain de l'enseignement conventionnel à l'enseignement à distance dispensé à 100 % avec des moyens numériques. Si l'exercice a mobilisé beaucoup d'énergie et nécessité une grande créativité, il a aussi fourni une magnifique opportunité d'accélérer l'intégration nécessaire de la digitalisation dans la formation professionnelle agricole.

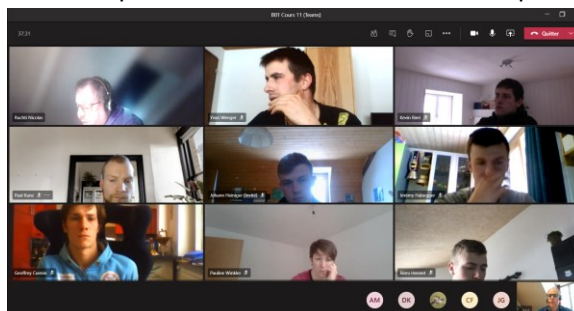
L'expérience acquise et les outils développés au printemps ont permis de poursuivre les cours préparatoires aux brevets et à la maîtrise, conformément au programme et de dispenser un certain nombre de cours prévus au programme de formation continue. Et ce, malgré la fermeture des établissements de formation supérieure et continue dès le mois de novembre.

Nul doute qu'au travers de ces expériences, formateurs et personnes en formation ont développé leurs compétences dans l'usage des nouvelles technologies et affiné l'usage des outils numériques, ce qui leur sera utile dans un contexte où la digitalisation fait partie du quotidien.

LES DEFIS

Les enjeux auxquels est confrontée l'agriculture nécessitent une adaptation constante de la formation professionnelle et continue. La formation professionnelle agricole initiale doit apporter de solides compétences dans les techniques de production et former à des pratiques agricoles qui préservent les ressources naturelles, limitent le recours aux intrants et l'impact sur l'environnement. Il importe également de poser les bases de compétences en gestion d'entreprise.

Il convient ensuite de favoriser et renforcer l'accès à la formation professionnelle supérieure et développer à ce niveau une solide formation à l'esprit d'entreprise, indispensable pour composer avec un contexte offrant toujours plus d'incertitudes, mais également de nombreuses opportunités.



2.1.2 Formation professionnelle et continue en intendance

La polyvalence constitue une force des professionnels de l'intendance et devra être préservée dans l'évolution de la profession. Il convient également de valoriser cet atout au sortir de la formation. Sur ce point, des efforts sont encore nécessaires pour positionner correctement les professionnel-le-s de l'intendance sur le marché du travail.

FAITS MARQUANTS

La formation professionnelle en intendance offre de réelles perspectives à un public issu d'horizons divers. Le tableau ci-dessous illustre en quelques chiffres l'année 2020 dans les formations d'employé-e-s en intendance (EEI) AFP et de gestionnaire en intendance (GEI) CFC.

	AFP EEI	CFC GEI
Effectifs 2019-20	12	53
Effectifs 2020-21	12	44
Nbre diplômés 2020	5	18

Fermeture des classes, enseignement à distance, recours accru aux moyens numériques et développement de nouvelles compétences dans le domaine du digital ont marqué l'année 2020 à l'École des métiers de l'intendance (EMI).

En cette année particulière, on a reconnu l'importance du travail à fournir pour entretenir et aménager le lieu de travail et le lieu de vie. Les mesures d'hygiène à respecter pour assurer la sécurité de toutes les personnes actives à la FRI ont nécessité un grand engagement de la part du personnel d'intendance. L'appui et le professionnalisme apportés par les apprenti-e-s EEI et GEI en école de métier ont été particulièrement appréciés et les apprenti-e-s ont ainsi été confronté-e-s à une mise en situation grandeur nature. Cette expérience a permis de remettre en lumière des activités passant habituellement inaperçues et pourtant combien essentielles.

LES DEFIS

Comme cela vient d'être évoqué, l'EMI met ses apprenti-e-s en école de métier en situations de travail similaires à ce que l'on rencontre en entreprise. Ce volet est essentiel pour garantir l'employabilité des diplômé-e-s au sortir de la formation. La FRI offre des situations de travail portant sur tous les domaines d'activités de l'intendance. Ce mode de formation va encore être renforcé notamment dans le secteur hôtelier.

Au niveau national, un rapprochement des deux professions de Gestionnaire en intendance et de Spécialiste en hôtellerie a été validé par les organisations du monde du travail concernées et conduira à une fusion des deux professions. Cette évolution offre des opportunités pour l'intendance, dans la mesure où la part du marché du travail qui lui est accessible s'élargira au segment de l'hôtellerie. Le défi de la démarche consistera à préserver la diversité des domaines d'activités de l'intendance, qui fait actuellement sa force. Au niveau de la formation, l'EMI suit de près cette évolution et le renforcement des mises en situation dans le secteur hôtelier s'inscrit bien dans cette perspective.

Si l'évolution décrite ci-dessus ouvre des perspectives intéressantes pour l'employabilité des diplômé-e-s en intendance, le positionnement correct des employé-e et des gestionnaires en intendance dans les



institutions médico-sociales reste un défi permanent. Il convient notamment de jouer sur la complémentarité entre l'intendance et les autres secteurs d'activités présents, en particulier les soins. Un travail de promotion et de conviction auprès des employeurs doit encore être mené, en collaboration avec l'OrTra Intendance.

2.2 Activités du département : vue d'ensemble

Les activités de formation professionnelle et continue de la FRI s'articulent sur six axes principaux :

- Formation professionnelle initiale en intendance : AFP d'employée en intendance, CFC de gestionnaire en intendance ;
- Formation professionnelle initiale agricole : AFP d'agropraticien, CFC agricole ;
- Brevet et diplôme supérieur de paysanne ;
- Brevet et maîtrise agricoles ;
- Formation continue agricole et en économie familiale ;
- Formations dans les domaines connexes.

Tableau 6

Activités déployées en 2020 dans les prestations de formation au sein de la FRI.

Projet	Heures travail ⁽¹⁾	EPT ⁽²⁾	Apprentis Participations 19-20	Apprentis Participations 20-21
AFP Employée en intendance	2'849	1.6	12	12
CFC Gestionnaire en intendance	7'691	4.2	53	44
AFP Agropraticien	562	0.3	10	10
CFC Agricole	8'369	4.6	85	96
Brevet de paysanne	1'031	0.6	40	44
Brevet et maîtrise agricoles	1'947	1.1	54	67
Formation continue	3'387	1.9	2'037	
Formations domaines connexes :				
- AFP Aide en soins et accompagnement	89	0.05	13	6
- Brevet concierge	85	0.05	10	10
- Formation continue auxiliaires de santé	36	0.02	21	11
- MAS Production intégrée CABI	77	0.04	11	
- Formation continue & appui pédagogiques ⁽³⁾	615	0.3		
Total	26'737	15		

(1) Sans mandataires externes

(2) EPT = équivalent plein temps : 1'800 h de travail annuel.

(3) Mandat IFFP, cours et appui internes

Le tableau 6 présente et quantifie les activités déployées par le département formation professionnelle et continue en 2020. Au-delà des aspects chiffrés, on note un très haut taux de satisfaction signalé dans les évaluations menées auprès des personnes en formation dans les différentes filières.

Si 2020 a été une année très particulière, on relève cependant que toutes les prestations de formation ont été délivrées et tous les objectifs fixés ont été atteints. Les moyens et mesures mis en place pour parvenir à ce résultat ont également permis de grands progrès et l'acquisition de compétences nouvelles au sein département formation, notamment dans l'usage et la maîtrise des moyens numériques.

Un bond numérique de 5 ans en quelques semaines

En mars 2020, la poursuite de la formation en dépit de la fermeture des écoles par suite de la pandémie de covid-19 a contraint la FRI, comme toutes les institutions de formation, à passer du jour au lendemain de l'enseignement conventionnel à l'enseignement à distance dispensé à 100 % avec des moyens numériques. Si l'exercice a mobilisé beaucoup d'énergie et nécessité une grande créativité, il a aussi fourni une magnifique opportunité d'accélérer l'intégration nécessaire de la digitalisation dans la formation professionnelle.

La volonté d'intégrer la digitalisation dans la formation était toutefois présente depuis quelques temps au sein de la FRI. Un environnement MS Office 365 en ligne avait été mis en place à la rentrée 2018 déjà. Diverses expériences intégrant des outils numériques dans l'enseignement ou faisant appel à des concepts pédagogiques basés sur l'usage du numérique ont été menées au cours des dernières années.

Afin de consolider les acquis de ces différentes expériences et de mettre en place une véritable stratégie d'intégration de la digitalisation dans ses prestations de formation, la FRI a mené la démarche « Digicheck » proposée et animée par l'IFFP dans le cadre du projet « Trans:Formation » mis en place et soutenu par la confédération. Cette démarche a permis de dégager une vision partagée par l'ensemble du corps enseignant et les responsables de la formation au sein de la FRI et qui se décline en trois points :

- Les apprentis disposent des compétences requises pour être à l'aise avec les nouvelles technologies de la communication et de l'information, ainsi qu'avec la numérisation. Ils mettent à profit ces acquis dans leurs activités professionnelles ;
- Les enseignants utilisent avec aisance les outils digitaux dans leurs activités. Ils les intègrent et développent des méthodes adaptées à la digitalisation en complément aux outils et méthodes dits conventionnels ;
- La maîtrise de la digitalisation apporte une plus-value dans la formation des apprentis qui est reconnue et acceptée.

S'appuyant sur les bases ainsi posées, l'exercice forcé de l'enseignement à distance du printemps 2020 a offert un terrain d'exercice et d'expérimentation extrêmement riche. On a rapidement défini quels objectifs pouvaient être atteints par l'enseignement à distance et quels contenus seraient traités plus tard en présentiel. Parallèlement, une infrastructure adéquate a été mise en place, basée sur un environnement et une plateforme unique avec MS Office 365 et Teams. Les enseignants ont ensuite adapté leurs cours à ce nouvel environnement. Enfin, l'étape la plus délicate a consisté à faire entrer les apprentis dans ces classes virtuelles et les aider à s'approprier les nouveaux outils, tout cela à distance.

Au travers de cette expérience, enseignants et apprentis ont développé des compétences nouvelles dans l'usage des nouvelles technologies et de nouvelles affinités avec les outils numériques : utilisation de plateformes d'échanges et de communication, maîtrises d'applications diverses, gestion et traitement des documents et des données, travail collaboratif.

Le bilan tiré de cette expérience confirme ces progrès. Il a également permis de mettre en exergue les points à améliorer pour assurer la qualité des apprentissages, l'efficacité de l'enseignement, l'adéquation à la diversité des situations des apprentis lors de l'usage du numérique. Si dans cette première expérience d'enseignement à distance on s'est concentré prioritairement sur la résolution des problèmes techniques, il convient désormais de porter notre attention sur les aspects pédagogiques et d'adapter les méthodes d'enseignement en conséquence. Une attention particulière doit également être portée sur le matériel et l'infrastructure dont bénéficient les personnes en formations. Des prescriptions claires doivent être définies et leur être communiquées. Enfin, l'intégration de la digitalisation dans la formation professionnelle, initiale en particulier, nécessite la définition d'un concept pédagogique au sein de l'école dans lequel on clarifie les compétences numériques à acquérir par les apprenti-e-s tout au long de leur cursus de formation.

A la rentrée 2020, la FRI a repris les outils, méthodes et plateformes développés durant le 1er semestre de l'année. La structure Teams mise en place au sein du département formation a été consolidée. En début d'année scolaire, tout-e-s les apprenti-e-s ont reçu une formation à l'usage des classes virtuelles qui leur ont été mises à disposition. Grâce à ces différentes mesures, la FRI est en mesure de dispenser une formation de qualité, malgré les conditions difficiles qui perdurent dans le cadre de la pandémie. Le passage à l'enseignement à distance en formation professionnelle supérieure dès le 2 novembre 2020 s'est fait rapidement, sans suspension de cours et à la satisfaction générale. Il en a été de même durant la fermeture des classes durant 3 semaines à l'Ecole des Métiers de l'Intendance (EMI) et l'Ecole d'Agriculture (EA) en novembre. D'autre part, les personnes en formation placées en quarantaines ou en isolement, continuent de suivre les cours à distance grâce à une procédure et une infrastructure ad hoc

mis en place. Enfin, en formation continue également, des dispositions ont été prises pour dispenser à distance les cours du programme 2020-21, lorsque la thématique et les conditions cadre le permettent.

La situation particulière de cette année 2020 nous ont permis de faire un grand pas en avant dans l'intégration de la digitalisation dans les prestations de formation. Si l'informatique ne remplacera pas les vertus d'un enseignement en présentiel, un usage judicieux des nouvelles technologies permet d'enrichir la formation et ouvre de nouvelles perspectives. Aussi, la FRI consolidera son projet pédagogique et poursuivra l'intégration de la digitalisation dans la formation professionnelle et continue. Elle entend par là permettre aux personnes en formation d'acquérir les compétences dont elles ont besoin pour s'approprier pleinement et aisément le monde numérique dans lequel elles sont appelées à évoluer.

Un système de gestion de la qualité efficace pour faire face aux aléas et assurer la qualité des prestations

Depuis 2014, le département formation professionnelle et continue de la FRI dispose d'un système de gestion de la qualité. En 2020, l'audit externe mené au sein du département a permis de renouveler pour trois ans la certification selon la norme ISO9001 / 2015.

S'il place les personnes en formation au centre des préoccupations, le système mis en place se préoccupe également des parties intéressées, des partenaires particuliers et des fournisseurs externes. La parfaite intégration du système de gestion de la qualité dans les activités courantes liées à la formation assure un fonctionnement efficient du département formation professionnelle et continue. La qualité des prestations fournies est attestée par les différentes évaluations et enquêtes de satisfaction menées tout au long de l'année.

En cette année particulière, la description claire et la maîtrise des différents processus a permis de résoudre rapidement et efficacement les nombreux problèmes posés par la pandémie et ses impacts sur la formation. L'enseignement à distance a rapidement pu être développé et intégré dans les processus de réalisation des prestations de formation. Le risque de pandémie et ses conséquences pour le fonctionnement du système et la qualité des prestations délivrées ont été intégrés sans difficultés dans le système. Le plan de protection nécessaire pour assurer la poursuite des activités en toute sécurité et son adaptation constante à l'évolution de la situation ont pris place aisément dans les processus de support.

La revue de direction conduite en septembre 2020 et les différents audits internes réalisés durant l'année ont montré un bon fonctionnement des différents processus. Tous les objectifs fixés pour l'année ou définis pour les différents indicateurs liés aux processus ont été atteints.

Une remise de diplômes en présentiel et diffusée en streaming sur les réseaux sociaux

Profitant de l'amélioration de la situation sanitaire début juillet, la FRI, avec l'accord des autorités cantonales, a pu organiser une remise de diplômes en présence des lauréat-e-s, du corps enseignant et de quelques officiels le 8 juillet 2020. Cette manifestation a permis de ponctuer de fort belle manière une année scolaire, pour le moins bousculée.

Port du masque et mesures d'hygiène strictes ont permis d'assurer la sécurité de toutes les participant-e-s. En revanche, il aurait été trop risqué de multiplier le nombre d'invité-e-s. Ainsi, parents, ami-e-s et maîtres d'apprentissage n'ont malheureusement pas pu participer à l'événement. Pour pallier cela, la cérémonie a été filmée et retransmise en streaming sur les réseaux sociaux. Les liens nécessaires pour suivre en direct la cérémonie avaient été envoyés au préalable aux proches des lauréat-e-s qui ont fort apprécié la démarche.



Diplômé-e-s FRI 2020

2.3 Formation en intendance et en économie familiale

2.3.1 Formation professionnelle initiale en intendance

L'école des métiers de l'intendance (EMI) a dispensé les cours professionnels dans les deux filières employé-e-s en intendance (EEI) AFP et gestionnaire en intendance (GEI) CFC, ainsi que la formation pratique pour les apprenti-e-s en école de métier dans ces deux filières. Elle a également dispensé 14 jours de cours interentreprises. Quatre journées d'examens blancs et intermédiaires et 5 journées de préparation pratique aux examens figuraient également au programme.

Dans le cadre des cours pratiques, les apprenti-e-s de l'EMI en école de métier sont impliqué-e-s dans les activités de la conciergerie, du secteur hôtelier et du restaurant de la FRI. Les apprenti-e-s sont ainsi confronté-e-s aux situations présentes dans le monde du travail. Ce type de collaboration entre l'EMI d'une part, le restaurant, le secteur hôtelier et la conciergerie d'autre part, se renforce au cours des années, offrant ainsi une formation pratique des apprenti-e-s conformes aux besoins du marché du travail. En cette année de pandémie, les mises en situation qui complètent la formation pratique des apprenti-e-s en école de métier ont en revanche été fortement réduites seule l'implication dans la cérémonie de remise des titres le 8 juillet et le repas de Noël à la FRI le 18 décembre 2020 ont pu être maintenus.

A la rentrée 2020, on enregistre un léger fléchissement des effectifs dans la filière CFC. Une rentrée en 1^{ère} année légèrement inférieure à 2019 et des arrêts en cours de formation expliquent cette évolution. Les effectifs restent en revanche stables dans la filière AFP.

Tableau 7

Effectifs en formation professionnelle initiale en intendance.

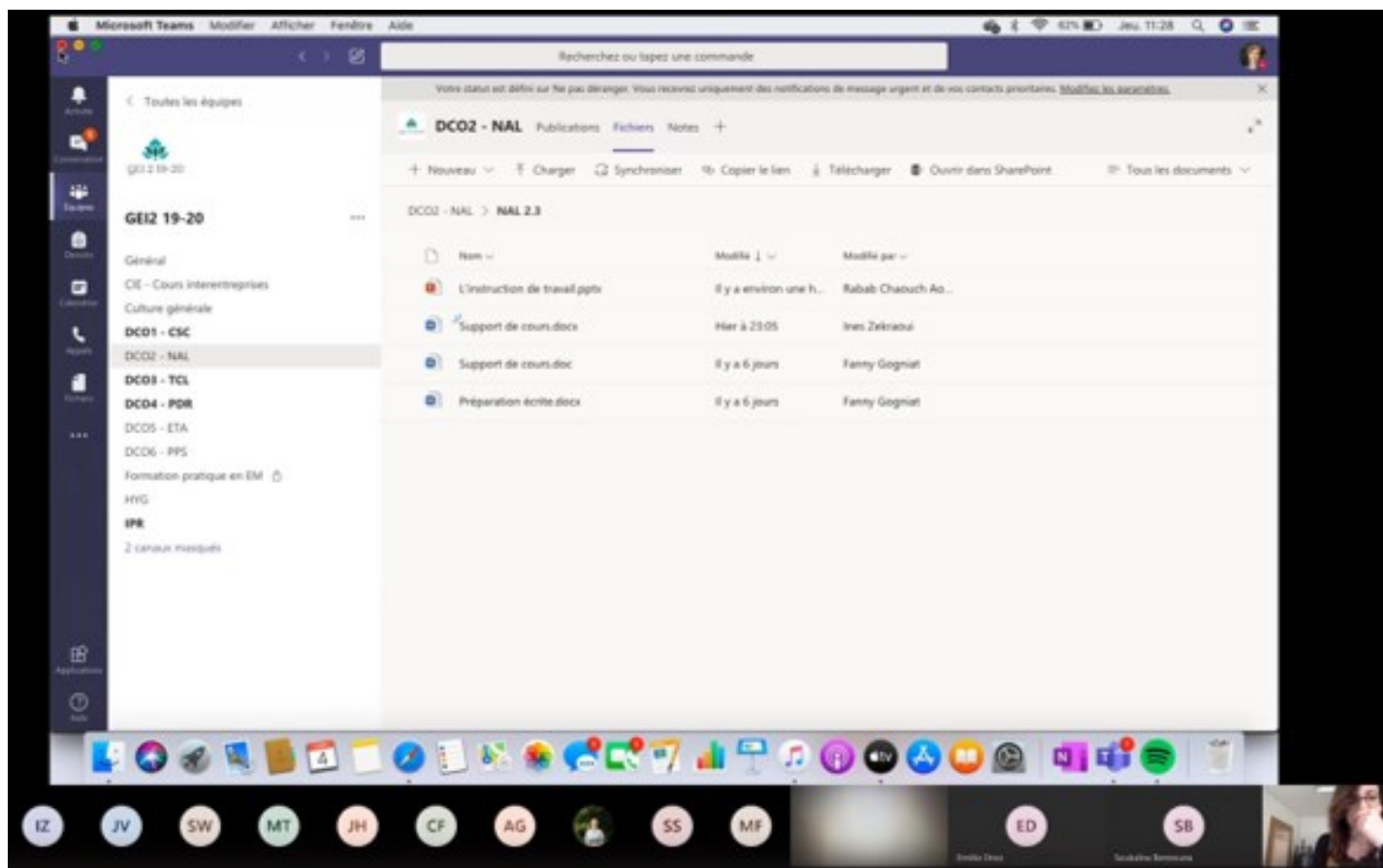
Classe	Nombre d'apprenti-e-s					
	Total		JU		JB	
	19-20	20-21	19-20	20-21	19-20	20-21
EEI 1 dual	3	3	1	1	2	2
EEI 1 EM	4	4	3	3	1	1
EEI 2 dual	2	3		1	2	2
EEI 2 EM	3	2	3	2		
GEI 1 dual	12	9	7	5	5	4
GEI 1 EM	8	6	8	5		1
GEI 2 dual	11	9	7	6	4	3
GEI 2 EM	6	7	6	7		
GEI 3	16	13	9	9	7	4
Totaux	65	56	44	39	21	17

En juin 2020, 18 candidat-e-s se sont présenté-e-s aux examens de fin d'apprentissage et ont obtenu le CFC de gestionnaire en intendance. Parmi les 6 candidat-e-s à l'AFP d'employée en intendance 5 décrochent leur diplôme.

Tableau 8

Résultats des examens AFP et CFC dans la filière intendance.

2020	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echecs	% réussite
EEI AFP	4.6	5	1	83%
GEI CFC	4.65	18	0	100%



Classe virtuelle à l'école des métiers de l'intendance.

2.4 Formation agricole

2.4.1 Formation professionnelle initiale

L'école d'agriculture (EA) accueille les apprenti-e-s agropraticien-nes AFP et agriculteurs et agricultrices CFC du Jura et du Jura bernois pour les cours professionnels. En 1^{ère} et 2^e année, les cours sont dispensés à Courtemelon ou à Loveresse selon la provenance des apprenti-e-s. Les cours de 3^e année sont dispensés à Courtemelon. La FRI, sur mandat des organisations professionnelles, organise également les cours interentreprises, dont 13 jours ont été organisés en 2020.

Pour les cours dispensés en classe séparées dans le domaine spécifique en agriculture biologique, la FRI collabore avec les autres écoles d'agriculture de Suisse romande. Tou-te-s les apprenti-e-s romand-e-s optant pour ces cours bio sont réunis au sein d'une classe itinérante et les cours sont dispensés durant 3 semaines de cours blocs. La FRI en collaboration avec l'EMTN de Cernier assume la semaine introductive. La FRI collabore également avec l'Institut agricole de Grangeneuve pour les cours à option de production porcine et d'élevage et garde du cheval et avec Aviform pour la production avicole. Ce mode de collaboration permet de réunir des effectifs suffisants dans des domaines spécifiques. Il favorise aussi l'émulation entre les personnes en formation et les formateurs issus de différents horizons.

Depuis plusieurs années, l'intérêt pour la formation professionnelle agricole est très élevé. A la rentrée 2020, la barre des 100 apprenti-e-s en formation professionnelle initiale agricole a été franchie pour la troisième fois à la FRI, marquant même un nouveau record.

Tableau 9

Effectifs dans la filière agricole.

Classe	Nombre d'apprenti-e-s							
	Total		JU		JB		Autres ⁽¹⁾	
	19-20	20-21	19-20	20-21	19-20	20-21	19-20	20-21
Agroprat 1	5	3		3	3			2
Agroprat 2	5	7	3	3	2	2		2
Agr 1	17	28	10	18	3	10		4
Agr 2	34	29	20	20	11	8		3 1
Agr 3	34	39	23	24	7	12		4 3
Totaux	95	106	56	68	26	32		13 6

(1) Apprentis en provenance de BE germanophone, NE, SO et VD.

Au printemps 2020, 34 candidat-e-s se sont présentés-e-s aux examens de fin d'apprentissage et 33 ont obtenu le CFC d'agriculteur. Au niveau de l'AFP d'agropraticien, les 5 candidat-e-s ont obtenu leur diplôme.

Tableau 10

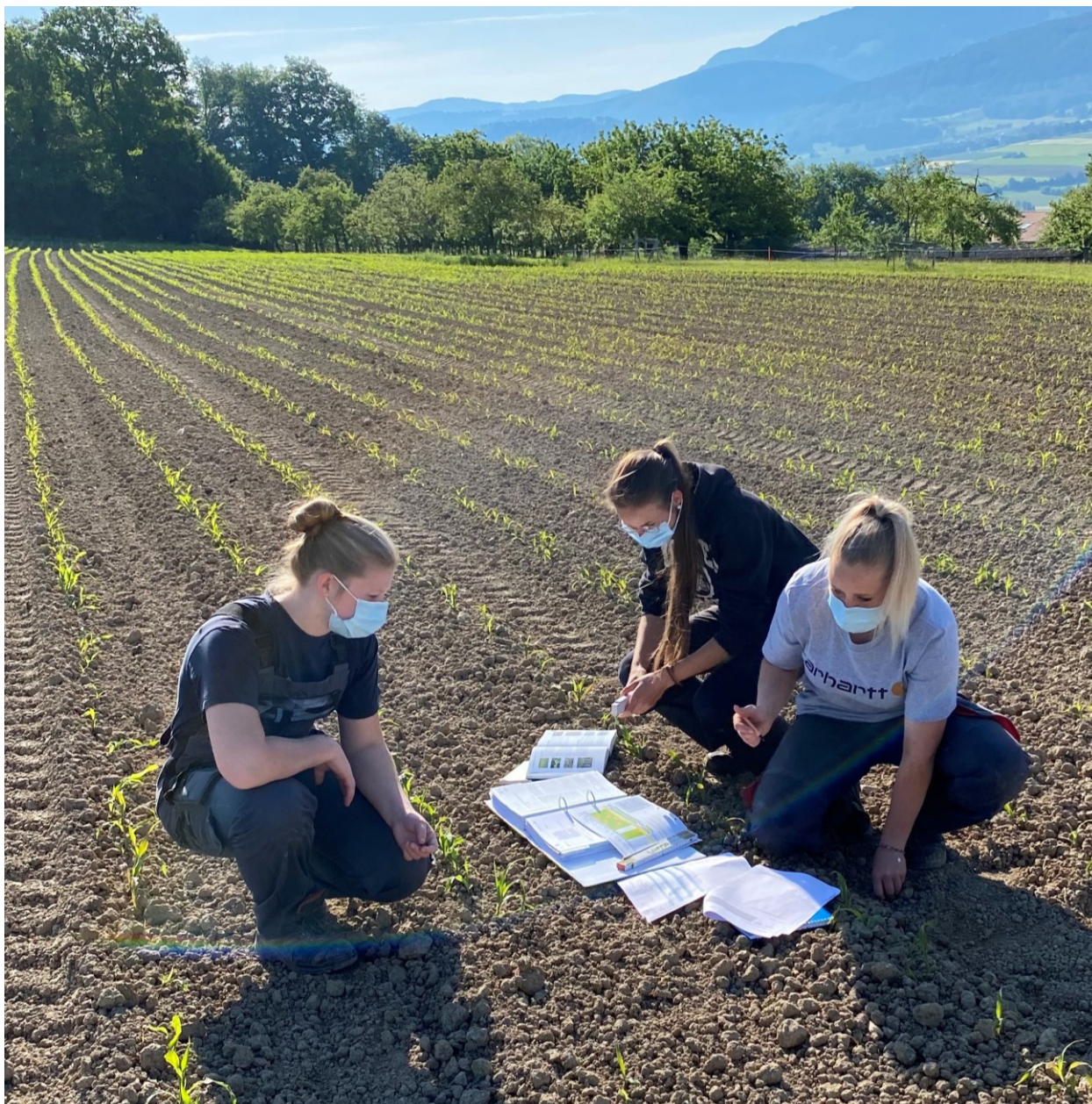
Résultats des examens AFP et CFC dans la filière agricole.

2020	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echec-s	% réussite
Agropraticien AFP	5.4	5	0	100%
Agriculteur CFC	5.03	33	1	97%

Tableau 11

Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération.

2020	Nbre exploitations		Nbre Lauréats		% Relève sur 30 ans	
	JU	JB	JU	JB	JU	JB
CFC	926	556	30	8	97.2%	43.2%



Observations des cultures à l'école d'agriculture.

2.5 Formation professionnelle supérieure agricole

L'Ecole de chefs d'exploitation Arc jurassien, organisée par la FRI en collaboration avec l'Ecole des métiers de la terre et de la nature (EMTN) de Cernier dispense les cours préparatoires au Brevet fédéral d'agriculteur, à la Maîtrise fédérale agricole, au Brevet fédéral et au Diplôme supérieur de paysanne.

Durant l'année 2020, la mise en place de l'enseignement à distance et les réaménagements de programme ont permis finalement de dispenser tous les modules proposés. Les candidat-e-s aux différents diplômes de la formation professionnelle supérieure ont ainsi pu poursuivre leur cursus sans interruption.

2.5.1 Brevet et maîtrise agricoles

La conduite performante et durable d'une exploitation agricole requière un haut niveau de compétences dans les domaines techniques, la gestion et la préservation des ressources, la gestion d'entreprise, la valorisation des productions et la maîtrise des marchés. La formation professionnelle supérieure agricole complète ainsi de manière appropriée dans ces domaines la formation acquise au niveau du CFC.

A ce niveau de formation, l'expérience pratique dans la conduite d'une entreprise agricole s'avère particulièrement importante pour établir des liens entre la matière vue en cours et les problématiques à résoudre au quotidien par un chef d'exploitation et atteindre ainsi le niveau de compétence attendu.

Le chef d'exploitation titulaire du Brevet fédéral planifie et conduit son entreprise, il met en valeur de manière rationnelle et efficace les branches de production et les prestations présentes. Le chef d'entreprise titulaire de la maîtrise fédérale planifie, gère et développe une entreprise agricole avec succès et en toute indépendance. L'ECE Arc jurassien propose la formation requise pour l'obtention du Brevet sur deux ans, alors qu'une année suffira par la suite pour accéder à la maîtrise.

Tableau 12

Offre modulaire proposée en 2019-20 et 2020-21 à l'Ecole de chefs d'exploitation Arc Jurassien et effectifs enregistrés

	Modules	Périodes totales	2019-2020		2020-2021	
			Dispensés	Participants	Dispensés	Participants
Brevet agricole Gestion	B01 Compétences personnelles et méthodiques du chef d'entreprise	40	X	17	X	15
	B02 Rentabilité de l'entreprise (EP1)	80	X	16	X	21
	B02 Rentabilité de l'entreprise (EP3&4)	28	X	28	X	22
	B03 Marketing	40	X	17	X	23
	B04 Gestion du personnel	40	X	24	X	20
Techniques de productions et prestations de services	LW01 Grandes cultures	64			X	12
	LW02 Production fourragère et conservation des fourrages	80	X	19	X	8
	LW03 Grandes cultures bio*	60			X	5
	LW04 Production fourragère et conservation des fourrages bio*	60			X	8
	LW05 Bétail laitier	68			X	26
	LW06 Production porcine*	80			X	3
	LW07 Engraissement de gros bétail	48			X	7
	LW08 Détention de vaches mères et production de viande bovine extensive	48			X	12
	LW09 Engraissement de veaux	36			X	16
	LW10 Soins aux ongles des bovins	40	X	23		
	LW11 Elevage et garde du cheval	68	X	11 ⁽¹⁾		
	LW12 Insémination des bovins	40			X	16
	LW14 Elevage et garde des caprins*	40	X	1		
	LW17 Fabrication fromagère	40			X	3 ⁽³⁾
	LW20 Approfondissement santé des bovins (Herd manager)	40			X	
	BF03 Enregies et matières premières renouvelables*	40	X	17		
	BF09 Travaux pour tiers*	48			X	8
	BF13 Production de volaille pour les œufs*	40			X	3
	BF22 Transformation artisanale de fruits	40	X	4 ⁽²⁾		
	BF23 Distillation	32			X	5 ⁽⁴⁾
BF27 Apiculture	40			X	4 ⁽⁵⁾	
BF28 Techniques agricoles	32	X	11			
BF29 Constructions	32			X	18	
Maîtrise Gestion	M01 Planification économique et financière	48	X	7		
	M02 Economie politique et politique agricole	48	X	7		
	M03 Droit agricole et formes d'entreprises	40	X	7		
	M04 Assurances, impôts, fiscalité	40	X	7		
	M05 Gestion stratégique	48	X	8	X	3

* Modules dispensés en collaboration avec les écoles de chefs d'exploitation romandes (Agrilogie Grange-Verney, Institut agricole Grangeneuve, Ecole d'agriculture Châteauneuf) et Aviforum.

⁽¹⁾ dont 9 candidates au brevet fédéral de paysanne

⁽²⁾ dont 3 candidates au brevet fédéral de paysanne

⁽³⁾ dont 1 candidate au brevet fédéral de paysanne

⁽⁴⁾ dont 1 candidate au brevet fédéral de paysanne

⁽⁵⁾ dont 2 candidates au brevet fédéral de paysanne

A la rentrée 2019, 47 candidat-e-s au Brevet, dont 18 en première année se sont inscrits aux différents modules proposés. 7 candidats ont débuté les cours préparatoires à la Maîtrise. En septembre 2020, l'intérêt pour la formation professionnelle agricole supérieure s'est accru. 60 candidat-e-s, dont 26 en première année, ont rejoint les cours préparatoires au Brevet. 7 candidats se sont inscrits aux modules proposés dans le cadre de la Maîtrise.

Tableau 13

Effectifs pour les cours du Brevet et de la Maîtrise agricoles.

Formation	Nombre de candidat-e-s							
	Total		JU		JB		NE	
	19-20	20-21	19-20	20-21	19-20	20-21	19-20	20-21
Brevet	47	60	20	34	11	15	16	11
Maîtrise	7	7	5	5	1	1	1	1
Totaux	54	67	25	39	12	16	17	12

Résultats obtenus

L'ECE Arc Jurassien conduit les examens de modules sous la surveillance de la direction des examens de Brevet et de Maîtrise agricoles d'AGORA. L'organisation et la conduite des examens finaux de Brevet et Maîtrise sont assumés par cette dernière. Le tableau 14 donne un aperçu des résultats obtenus par les candidat-e-s de l'Arc Jurassien dans les examens modulaires et finaux du Brevet et de la Maîtrise agricoles.

27 candidat-e-s ont été admis-e-s aux examens finaux de brevet, 9 ont déposé l'étude d'exploitation dans les délais requis. 7 agriculteurs et agricultrices décrochent le Brevet. A la Maîtrise, 2 candidats ont été admis aux examens finaux et ont rendu le business plan requis. Tous les deux ont réussi les différentes épreuves.

Tableau 14

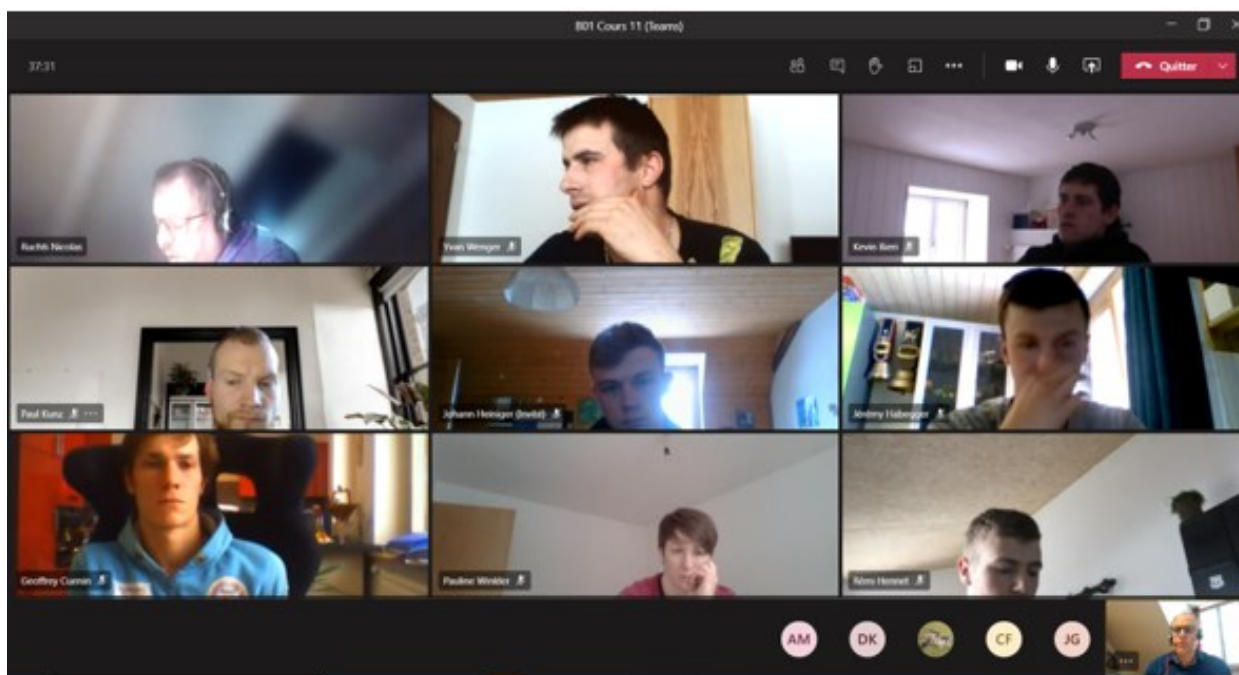
Résultats obtenus dans le cadre du Brevet et de la Maîtrise agricoles.

	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	% Réussite
Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise	17		17	0	100%
Marketing	16		16	0	100%
Gestion du personnel	40	4.3	26	14	65%
Production fourragère et conservation des fourrages	17	4.9	15	2	88%
Elevage et garde du cheval	1	4.5	1	0	100%
Soins aux onglons des bovins	20	4.9	20	0	100%
Techniques agricoles	9	4.7	5	4	56%
Constructions	18	5	17	1	94%
Matière premières et énergies renouvelables	12	5	12	0	100%
Accueil à la ferme – Vente directe	2	5.3	2	0	100%
Transformation artisanale des fruits	1	4.3	1	0	100%
Examens finaux brevet agricole	9	4.4	7	2	78%
Examens finaux maîtrise agricole	2	4.5	2	0	100%

Les résultats des examens modulaires présentés dans le tableau 14 Résultat Brevet Maîtrise sont globalement satisfaisants. En revanche, les taux d'échec enregistrés dans les modules Gestion du personnel et Techniques agricoles interpellent. Il est difficile à ce stade d'expliquer ces résultats. On a relevé dans les deux modules un nombre important de très bonnes notes et d'autres résultats très décevants.

Du côté des examens finaux du Brevet, on note un taux très élevé de retraits avant la remise du dossier d'exploitation. Cette situation s'explique notamment par la difficulté à concilier le temps nécessaire à la rédaction du dossier et les travaux sur l'exploitation. Le travail à consacrer à l'étude d'exploitation est certes conséquent. Il offre toutefois une occasion privilégiée pour le candidat d'analyser son entreprise, son organisation, ses résultats et de formuler des propositions d'amélioration. Pour améliorer la situation et aider les candidats à atteindre le but visé, il conviendra d'affiner la planification et le suivi du travail dans la rédaction de ce dossier.

Les taux de réussite aux examens finaux de Brevet et de Maîtrise sont tout à fait satisfaisants.



Cours en ligne à l'Ecole de chefs d'exploitation Arc jurassien.

2.5.2 Brevet fédéral et Diplôme supérieur de paysanne

La formation de la paysanne proposée par la FRI, en collaboration avec l'EMTN-Cernier dans le cadre de l'ECE Arc jurassien permet d'accéder au Brevet fédéral de paysanne ou offre des possibilités de formation continue à la carte. Après l'obtention du Brevet fédéral de paysanne, les candidates intéressées peuvent poursuivre leur formation en vue de l'obtention du diplôme supérieur de paysanne (maîtrise).

Les candidates, à la base souvent d'origine non agricole, viennent chercher dans cette formation des connaissances et des compétences qui leur permettent de participer à la conduite de l'exploitation de leur conjoint ou partenaire. Dans certains cas, elles valorisent les compétences acquises dans des activités para-agricoles ou développent de nouvelles prestations sur l'exploitation. Certaines candidates acquièrent également cette formation pour bénéficier des droits équivalents à ceux du CFC d'agriculteur dans le cadre de la législation agricole (reprise d'exploitation, accès aux paiements directs et aux crédits d'investissements, etc.).

Tableau 15

Offre modulaire proposée en 2019-20 et 2020-21 dans la formation de la paysanne et effectifs enregistrés.

Modules	Période s totales	2019-2020		2020-21	
		Dispensé	Participant -e-s	Dispensé	Participant -e-s
BP01 Entretien du linge et de l'habitat	64	X	21		
BP02 Gestion de l'habitat	40	X	23		
BP04 Jardinage	60			X	30
BP06 Mise en valeur des produits	60			X	22
BP07 Droit rural	48			X	22
BP09 Economie rurale	48	X	21		
BP13 Garde des ovins, caprins, lapins et de la volaille	40			X	10 ⁽³⁾
BP16 Transformation du lait	40			X	9 ⁽⁴⁾
BF04 Accueil à la ferme (base)	32	X	11 ⁽¹⁾	X	12 ⁽⁵⁾
BF04D Accueil à la ferme (vente directe)	24	X	10 ⁽²⁾	X	12 ⁽⁵⁾

⁽¹⁾ dont 2 candidat-e-s au brevet fédéral d'agriculteur, 1 en formation à la carte

⁽²⁾ dont 2 candidat-e-s au brevet fédéral d'agriculteur, 1 en formation à la carte

⁽³⁾ dont 1 candidate en formation à la carte

⁽⁴⁾ dont 1 candidat au brevet fédéral d'agriculteur, 5 en formation à la carte

⁽⁵⁾ dont 5 candidat-e-s au brevet d'agriculteur, 5 en formation à la carte

A la rentrée 2019, 40 candidates se sont inscrites aux différents modules proposés. Six candidat-e-s ont également fréquenté en formation à la carte les modules Transformation du lait (5) et vente directe (1). En juillet 2020, on a enregistré 44 candidates au Brevet fédéral de paysanne, ainsi qu'une personne en formation à la carte dans le module Garde des ovins caprins lapins et de la volaille.

Tableau 16

Effectifs dans les cours du Brevet de la paysanne.

Formation	Nombre de candidat-e-s									
	Total		JU		JB		NE		Autres ⁽¹⁾	
	19-20	20-21	19-20	20-21	19-20	20-21	19-20	20-21	19-20	20-21
Brevet fédéral	40	44	17	17	10	5	5	9	8	13
A la carte ⁽²⁾	6	1	3		2				1	1
Totaux	46	45	20	17	12	5	5	9	9	14

(1) Candidat-e-s provenant de VD, FR, GE

(2) Les modules Vente directe, Transformation du lait et Garde des ovins caprins lapins volailles ont été ouverts en formation à la carte.

Résultats obtenus

L'ECE-Arc Jurassien conduit les examens de modules sous la surveillance de la Direction romande des examens professionnels de paysanne. La conduite des examens finaux et l'attribution du Brevet ou du diplôme sont assumées par cette dernière. Selon le tableau 17, on note de bons à très bons résultats dans les examens de modules. D'autre part, 11 candidates se sont présentées aux examens finaux, 10 obtiennent le Brevet fédéral de paysanne.

Tableau 17

Résultats obtenus dans le cadre du Brevet fédéral et du Diplôme de paysanne.

Module	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	%Réussite
Entretien du linge et de l'habitat	23	4.5	19	4	83%
Gestion de l'habitat	25	5.1	25	0	100%
Droit rural	23	4.4	17	6	74%
Economie rurale	21	4.2	14	7	67%
Transformation du lait	4	5.8	4	0	100%
Garde des ovins caprins lapins et de la volaille	10	5	10	0	100%
Elevage et garde du cheval	8	5.5	8	0	100%
Transformation artisanale des fruits	3	4.7	3	0	100%
Vente directe	10	5.1	10	0	100%
Examens finaux Brevet	11	4.56	10	1	91%

Concilier formation, vie familiale, activités sur l'exploitation et souvent travail à l'extérieur représente un investissement considérable. Les participantes aux cours de formation de la paysanne ont parfaitement relevé ce défi.

2.6 Formation continue en agriculture et en économie familiale

2.6.1 Durabilité et innovation au programme en 2020

Elaboré en étroite collaboration avec les organisations professionnelles, le programme de formation continue proposé par la FRI vise à offrir un espace d'échange, apporter des connaissances et développer des compétences utiles et nécessaires pour progresser, pour innover, pour choisir et mettre en place des stratégies adéquates en toute situation. Innovation et durabilité figuraient ainsi en filigrane du programme 2020.

Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et des risques qui en découlent constitue un enjeu important pour l'agriculture. Cette démarche s'inscrit dans une logique de production durable, visant la préservation des ressources naturelles et le maintien de la rentabilité. La Confédération a mis en place un plan d'action « Produits Phytosanitaires », repris par les cantons. Divers cours ont été proposés pour aider les agriculteurs à mettre en œuvre ce plan d'action et atteindre les objectifs visés.

Elevage adapté au site et efficient en consommation de ressources naturelles, bien-être animal, production de fourrage en dépit des aléas climatiques sont aussi des garants d'une exploitation agricole durable. Le Jura prévoyait d'accueillir la réunion 2020 du Programme mondial pour un élevage durable (Global Agenda for Sustainable Livestock, GASL). Si la manifestation n'a pas pu avoir lieu en 2020 en raison de la pandémie, le comité d'organisation a remis l'ouvrage sur le métier pour une édition 2021 adaptée au contexte sanitaire. La journée suisse du Bétail Bio, qui propose une large palette de postes thématiques destinés aux producteurs PER et Bio devait également prendre place dans cette manifestation d'envergure internationale. Elle sera également proposée en 2021, en ligne compte tenu du contexte.

Le développement durable porte sur trois dimensions : écologique, économique et sociale. Cette dernière dimension revêt une importance particulière en agriculture, où entreprise et vie de famille sont très interdépendants, où la charge de travail et les pressions de tous ordres sont souvent très fortes. Pour durer, la famille paysanne doit trouver un juste équilibre entre exploitation et vie de famille. Cette thématique faisait également l'objet de cours formation continue intégrés au programme de la FRI en 2020.

Outre les cours portant sur les actualisations techniques dans les différents domaines de l'agriculture, de l'économie familiale et l'intendance, l'intégration de la digitalisation dans la formation continue concrétise l'innovation dans le programme 2020. Différents cours sur l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans la gestion de l'exploitation agricole, dans le suivi technique

des branches de production ou encore dans la commercialisation des produits ou la communication avec les différents partenaires du monde rural figuraient au programme.

En cette année 2020, les technologies de l'information et de la communication ont également pris place dans l'organisation et la dispense de cours en ligne, notamment pour remédier à l'impossibilité de dispenser les cours de formation continue en présentiel intervenue en fin d'année. Les responsables de cours ont redoublé de créativité pour développer des cours en lignes sous différentes formes. Si cette démarche leur a permis de développer de nouvelles compétences dans l'usage du numérique et de diverses applications et plateformes, les participant-e-s à ces cours à distance se sont également familiarisé-e-s avec ces nouvelles technologies. Ces efforts ont ainsi permis de poursuivre la transmission de connaissances et le développement de compétences, qui sont l'essence de la formation continue.

S'il répond d'abord aux besoins des agricultrices et des agriculteurs, le programme de formation continue de la FRI est également ouvert à toute personne non issue du monde agricole intéressée par les thématiques abordées. Les cours proposés en cuisine et alimentation, mise en valeur des produits, arboriculture, cultures maraîchères, ou encore apiculture, notamment, s'adressent ainsi à un large public.

Tableau 18

Thématiques et nombres de cours proposés dans le programme de formation continue 2019-2020.

Thématiques	Offert	Dispensé	% dispensés
Gestion d'entreprise et économie rurale	5	4	80%
Agriculture biologique	8	5	63%
Production végétale (sans bio)	6	2	33%
Environnement	4	2	50%
Cultures spéciales	6	4	67%
Production animale (sans bio)	7	5	71%
Equipement rural et constructions	4	4	100%
Produits du terroir	2	2	100%
Cuisine alimentation	13	8	62%
Santé, bien-être, développement personnel	6	3	50%
Activités créatives	7	4	57%
Total	68	43	63%

Le déroulement de la formation continue a certes été impacté par la pandémie en 2020. Toutefois, une part prépondérante des cours a pu être dispensée, à la satisfaction générale des participant-e-s. Ainsi 43 cours ont été dispensés, sur 68 proposés. Plus de 1000 personnes ont profité de cette offre, pour un total de 1'195 participations.

Tableau 19*Participation aux prestations de formation continue 2019-2020*

Domaine	Sujet	Participations	Nbre cours	Nbre sessions	Pers./ session	Pers./ cours
Ecof	Activités créatrices	114	4	14	8.1	28.5
	Cuisine alimentation	438	8	52	8.4	54.8
	Santé développement personnel	62	3	8	7.8	20.7
	Total / Moyenne Ecof	614	15	74	8.3	40.9
ENV	Environnement	17	2	2	8.5	8.5
Gestion	Agriculture biologique	17	1	1	17	17
	Gestion	16	2	3	5.3	8
	Droit et législation	36	2	2	18	18
	Equipement rural	35	4	4	8.8	8.8
	Total / Moyenne Gestion	104	9	10	10.4	11.6
PAN	Production animale	15	2	2	7.5	7.5
	Agriculture biologique	19	1	2	9.5	19
	Production laitière	1	1	1	1	1
	Production viande bovine	74	1	1	74	74
	Elevage chevalin	5	1	1	5	5
	Apiculture	70	1	2	35	70
	Total / Moyenne PAN	184	7	6	30.7	26.3
FAER	Produits du terroir	15	2	2	7.5	7.5
PVE	Cultures spéciales	91	4	10	9.1	22.8
	Agriculture biologique	43	2	3	14.3	21.5
	Grandes cultures	127	2	13	9.8	63.5
Total / moyenne Production végétale		261	8	26	10	32.6
Total / moyenne FRI		1195	43	120	10	27.8

2.6.2 Gestion d'entreprise et économie rurale

Cela faisait plusieurs années que les cours de formation continue en lien avec la gestion d'entreprise avaient de la peine à trouver leur public. Aussi, l'option avait été prise de mettre l'accent sur d'autres canaux, notamment en conseil individuel, pour aborder les questions plus personnelles telles que l'amélioration du revenu ou la maîtrise des coûts de production et de cibler certaines thématiques plus générales dans le programme des cours. Mise en place pour l'exercice 2019 – 2020, cette stratégie s'est avérée efficace : les cours proposés ont rencontré un beau succès, du moins jusqu'à l'arrivée des mesures sanitaires. Cette stratégie sera par conséquent reconduite.

Par ailleurs, une évolution numérique, dont l'essor est favorisé par la question de simplification des tâches administratives, montre un potentiel intéressant. Cette évolution numérique, mise sur le devant de la scène avec la pandémie, ne concerne pas uniquement la récolte de données et les devoirs de contrôle, mais elle offre également de très intéressantes perspectives dans le traitement, la mise en valeur et l'analyse de données. Aussi, ces technologies pourraient représenter un canal particulièrement pertinent pour aborder les questions pour lesquelles la formation continue en présentiel n'est aujourd'hui pas adaptée et qui revêtent pourtant une très grande importance. Il s'agit notamment des questions d'amélioration du revenu, de maîtrise des coûts de production et de gouvernance en général.

2.6.3 Production végétale et environnement

Le domaine Production végétale et Environnement s'efforce chaque année de produire un programme de formation continue riche et varié et qui réponde aux besoins de formation et d'information des agriculteurs. Cela représente 261 participations pour l'année 2020, réparties sur six cours dispensés parmi les 12 proposés.

La panoplie des cours proposés en production végétale s'adresse en priorité à tous les professionnels actifs dans les domaines des grandes cultures, des cultures spéciales, des herbages et de l'environnement. Il est important pour les conseillers de garantir un transfert des compétences auprès des agriculteurs en formation, afin qu'ils en tirent le meilleur profit dans la conduite de leur exploitation.

Certains cours s'adressent à un public plus ciblé, notamment dans la conduite de vergers et de jardins, la protection des plantes, les techniques innovantes ou encore la permaculture.

Les visites de cultures et d'herbages sont des moments privilégiés pour mettre à jour des connaissances liées à la technique et au partage d'expériences entre agriculteurs et conseillers. Elles permettent également de remettre les cultures dans un contexte agricole en évolution. C'est ainsi que les mesures liées au Plan d'action national de réduction des risques et de l'utilisation durable des produits phytosanitaires (PAP) sont abordées lors de ces visites de cultures et seront encore renforcées à l'avenir.

Avec les restrictions liées à la pandémie, les visites de cultures ont été fortement amputées. Afin de ne pas perdre le contact avec les agriculteurs, le domaine PVE a créé sept groupes WhatsApp permettant de communiquer à travers ce biais avec 600 agriculteurs. Ceci a permis d'informer les agriculteurs de manière pertinente et opportune sur les actualités dans le domaine de la production végétale et de l'environnement.

2.6.4 Production animale

En fin d'hiver 2019-2020, la Journée « Actualisation Vache allaitante », formation qui rassemble le plus de monde habituellement, a encore pu avoir lieu juste avant les restrictions de rassemblements. Les principaux résultats du projet « Gestion durable du parasitisme chez les bovins et les chevaux » ont pu y être présentés. C'était un élément important, car les participant-e-s à cette formation avaient été sollicités pour répondre à l'enquête au sujet des habitudes de traitement dans les troupeaux allaitants. De plus, un des objectifs du projet était d'adapter les recommandations en matière de gestion durable du parasitisme aux troupeaux allaitants.

Cette année, un cours portant sur l'alimentation et la santé des chevaux a pu être organisé dans le cadre du module Elevage et garde du cheval proposés aux candidat-e-s au Brevet fédéral d'agriculteur et ouvert en formation à la carte à toute personne intéressée par la thématique.

Une rencontre du groupe de travail « Probétail » a pu avoir lieu début 2020, mais celle prévue en mars a dû être repoussée. Elle n'a pas pu se faire en automne non plus à cause des restrictions sanitaires et une rencontre par visio-conférence avec visite filmée sur une ferme est prévue en hiver 2021.

La journée suisse du bétail bio qui devait avoir lieu en juin en collaboration avec la rencontre internationale GASL (Programme mondial pour un élevage durable) a dû être repoussée d'une année.

Lors de l'élaboration de la campagne 2020-21, le programme a été élaboré selon les besoins identifiés. Ensuite, l'organisation de chaque cours dépendrait des conditions sanitaires du moment.

Par la suite, tous les cours prévus en automne ont dû être repoussés ou ont été adaptés en visio-conférence. L'expérience a montré que ce mode virtuel pour des cours techniques avec leur public cible spécifique pouvait devenir une réalité, ce qui était encore impensable une année auparavant !

2.5.5 Filière alimentaire et Espace rural

Les synergies entre la formation continue et les cours préparatoires au Brevet fédéral de paysanne ou d'agriculteur sont mises à profit dans le domaine filière alimentaire et espace rural pour réunir différents publics sur des thématiques communes (transformation laitière, vente directe). Outre le fait de réunir un nombre suffisant de participant-e-s pour pouvoir dispenser les cours proposés, ce mode de faire enrichit les formations par des échanges et des regards de personnes issues d'horizons très diversifiés.

Ainsi, les modules suivants de l'Ecole pour chefs d'exploitation sont systématiquement ouverts en formation à la carte et enregistrent régulièrement des inscriptions : Marketing, Accueil à la ferme base et vente directe.

La collaboration franco-suisse se poursuit, puisque cela fait la 6^e fois qu'un groupe suisse s'est rendu à Poligny (F) pour un séjour de 3,5 jours, toujours très productif et apprécié sur la thématique de la transformation du lait. Ce cours a été initié grâce à un projet Interreg franco-suisse et c'est une réelle chance pour les participant-e-s de pouvoir se déplacer dans une autre région et un autre contexte. Cela permet des échanges enrichissants et de s'inspirer de pratiques et compétences françaises pour se différencier ensuite sur le marché suisse. Les recettes enseignées et l'équipement en halle technologique permettent également d'acquérir rapidement les compétences de base et ainsi répondre à la question « Transformation laitière à la ferme : je confirme mon projet ? ».

2.6.6 Economie familiale et intendance

La session 2019-20 a été très dynamique au sein des 26 groupes d'animation rurale en économie familiale qui regroupent 392 membres et constituent plus des deux tiers des participations aux cours de formation continue dans ce domaine. 78 cours figuraient au programme, dont seul sept ont dû être annulés ou reportés sur la campagne 2020-21 en raison de la pandémie. Les cours sont organisés et dispensés par deux formatrices internes et 4 intervenantes externes. L'équipe ainsi constituée regroupe différents profils complémentaires permettant de répondre à une demande variée.

Si les cours de cuisine et de mise en valeur des produits occupent toujours une place importante dans le programme, des cours portant sur la santé et le développement personnel, ou encore la créativité étoffent l'offre et rencontrent également un certain succès au sein des groupes. Toutefois, un cours traitant d'un sujet de société actuel « Tendances zéro-déchet » ou un autre permettant de fabriquer ses propres éponges à partir de matériaux recyclés n'ont pas rencontré le succès escompté.

Les mesures prises pour lutter contre la pandémie à l'automne 2020 n'ont pas permis de dispenser les cours en présentiel. Afin de pouvoir tout de même mettre en œuvre le riche programme élaboré pour la campagne 2020-21, les animatrices ont su faire face à la situation et maîtriser les difficultés pratiques, fonctionnelles, matérielles et numériques pour élaborer des supports de cours sous forme de vidéos. Ces supports ont ensuite été utilisés dans le cadre de cours dispensés par visio-conférence. Le matériel didactique ainsi élaboré a permis de proposer des cours en ligne dynamiques, pratiques et stimulants.

Cette approche a parfois déstabilisé le public des groupes d'animation rurale, mais globalement les retours ont été positifs. Si une partie du public-cible a préféré renoncer à entrer dans la démarche, d'autres en ont profité pour expérimenter une nouvelle manière d'aborder la formation continue et se familiariser avec les nouvelles technologies. On a aussi relevé de belles démarches de solidarité, lorsque certaines participantes plus à l'aise avec les outils numériques accueillent chez elles des membres de leur groupe plus âgées et quelque peu dépassées par la technologie pour suivre ensemble, dans le respect des règles sanitaires, les cours proposés.

Les cours sur inscriptions complètent l'offre de cours en économie familiale. On y dispense des cours plus spécifiques, nécessitant aussi des équipements plus complexes. Ce type de cours, impliquant une part importante de pratique a été plus impacté par les périodes de confinement et de formation à distance. Un certain nombre de cours ont été repoussés à des jours meilleurs. Si la cuisine et la mise en valeur des produits occupent ici également une place de choix, des cours a priori plus étonnantes ont connu un grand succès tels la maîtrise de la soudure pour la création de colonnes en métal, pour aménager intérieur ou extérieur.

La diversité des cours de formation continue proposés dans le domaine économie familiale et intendance suscite l'intérêt d'un large public. Cette offre est mise en valeur dans une brochure de promotion spécifique tout public : « Courtemelon et Loveresse pour tous ».



« Légumes d’hiver autrement » dispensé en ligne : une autre façon d’aborder la formation continue et de développer de multiples compétences.

2.7 Formation en agriculture biologique

La mention « domaine spécifique agriculture biologique » sur le CFC d’agriculteur implique notamment pour les apprenti-e-s de suivre 120 périodes de cours en classe séparée bio en 3^e année d’apprentissage. Les écoles d’agriculture de toute la Suisse romande réunissent les apprenti-e-s dans une classe commune pour ces cours spécifiques répartis par cours blocs entre les différentes écoles sur l’ensemble de l’année scolaire et dispensés par les enseignants et conseillers bio de chaque centre de formation.

En 2019-20, les semaines blocs ont été organisées de la manière suivante :

- 21-25.10.2019, Courtemelon et Cernier : généralités, productions végétale et animale ;
- 09-13.03.2020, Grangeneuve : production animale ;
- 20-24.04.2020, Grange-Verney : production végétale, cours dispensés à distance.

Dans ce cadre, 6 apprenti-e-s du Jura et du Jura bernois ont suivi les cours du domaine spécifique en agriculture biologique.

Le nombre d’exploitations choisissant de produire en bio ou qui s’intéressent à ce mode de production reste toujours important. Afin de proposer un programme de cours attractif, la FRI collabore étroitement avec les autres institutions de vulgarisation et de conseil romandes pour la formation continue en agriculture biologique. Les cours sont aussi ouverts aux agriculteurs PER intéressés par les pratiques de l’agriculture biologique ou qui s’interrogent sur l’opportunité de convertir leur exploitation, mais qui n’ont pas encore tous les éléments pour franchir le pas ou renoncer. Dans ce cadre, les échanges d’expériences entre les participants sur les différentes pratiques apportent un net plus à la formation. Les cours suivants figuraient au programme en 2020 :

- Introduction à l'agriculture biologique (cours de base reconversion) ;
- Visites de cultures biologiques ;
- Atelier betteraves sucrières bio ;
- Journée suisse des grandes cultures bio ;
- Journée suisse du bétail bio.

La journée suisse du bétail bio a dû être repoussée en 2021 en raison de la pandémie et les visites de cultures prévues au printemps ont dû être annulées. Tous les autres cours ont été dispensés.

La production maraîchère bio et la permaculture intéressent un large public. Des cours ouverts à tout public sont organisés sur cette thématique et dispensés sur l'exploitation de formation en cultures spéciales.

2.8 Formation dans les domaines connexes à l'intendance et à l'agriculture

La FRI met ses compétences au service de différents partenaires de formation dans les domaines connexes à l'agriculture et à l'intendance.

Ainsi, l'EMI dispense les cours professionnels dans le domaine de l'intendance (60 périodes) aux apprenti-e-s Aide en Soins et Accompagnement (ASA) AFP, issus de la Division Santé Social Arts du Centre Jurassien d'Enseignement et de Formation (CEJEF). Pour les auxiliaires de santé actifs au sein de la Fondation pour l'Aide et les Soins à Domicile (FASD) l'EMI propose deux cours sur les activités d'intendance et l'aménagement du lieu de vie :

- Un cours de perfectionnement de 1 jour ;
- Un cours d'approfondissement de 3.5 jours.

Dans le cadre des cours préparatoires au Brevet fédéral de concierge, organisés par le Centre de Formation Professionnelle Berne Francophone (CEFF), la FRI dispense les modules Protection de l'environnement (20 périodes), Environnement et jardinage (60 périodes) et Nettoyage (80 périodes).

En collaboration avec les Fédérations d'apiculture du Jura et du Jura bernois, la FRI propose des cours d'apiculture pour débutants. Les cours se déroulent sur deux ans : 17 séances en première année permettent d'acquérir les bases et 9 séances en deuxième année approfondissent les aspects pratiques et techniques.

Le CABI, en collaboration avec l'Université de Neuchâtel, propose un master en protection intégrée des cultures. Destiné à un public international, issu prioritairement des pays de l'hémisphère sud et d'Asie, le programme dispensé sur un semestre comprend des cours théoriques et des applications et observations dans le terrain. La FRI intervient dans les thématiques suivantes :

- Protection intégrée des cultures ;
- Production de semences et sélection variétale ;
- Agriculture biologique.

Tableau 20

Formations dispensées par la FRI dans les domaines connexes à l'agriculture et l'intendance au profit de différents partenaires de formation

Partenaire	Formation	Nombre participant-e-s	
		2019	2020
CEJEF Div. Santé Social Arts	Aide en Soins et Accompagnement AFP Cours professionnels domaine intendance	12	10
Fondation pour l'Aide et les Soins à Domicile	Formation continue Auxiliaire de santé Perfectionnement en intendance	21	11
CEFF Artisanat	Brevet fédéral de concierge Nettoyage, Environnement et jardinage, Protection de l'environnement	10	10
CABI et Université de Neuchâtel	Master en protection intégrée des cultures	12	11
Société d'apiculture du Jura et du Jura bernois	Cours d'apiculture pour débutants	66	84



Public international dans le Master en protection intégrée des cultures

2.9 Economie familiale & intendance

Les activités du domaine économie familiale et intendance s'articulent principalement autour de la formation professionnelle initiale et supérieure, ainsi que de la formation continue.

Cette année particulière a mis en exergue les compétences déployées par les personnes actives dans le domaine de l'intendance. En effet, les notions d'hygiène ont pris une importance prépondérante dans les institutions et le secteur de l'intendance a fortement contribué à l'endigement du développement de la pandémie.

Les apprenties de l'Ecole des métiers de l'intendance ont d'ailleurs eu l'opportunité d'épauler une institution de la région dans les travaux de désinfection de chambres de résidents sortis d'isolement. Elles ont également participé aux travaux de désinfection quotidiens mis en place à la FRI dans le contexte de la pandémie.



Les tâches de nettoyage et de désinfection ont occupé une part importante des activités menées par le personnel d'intendance.

La majorité des traditionnelles mises en situation pratiques ont été annulées et, tant pour les apprenties en école de métier que pour les apprenties en formation duale, la formation pratique a été passablement impactée cette année. Dans le prolongement, les procédures de qualification ont été allégées et seuls deux des quatre domaines de compétences ont été évalués en pratique. Les examens écrits ont été supprimés.

Les collaborations diverses menées ont été reconduites, tant du côté du CEJEF ou du ceff artisanat. Ces collaborations permettent de toucher un public différent et de faire rayonner la FRI dans la région interjurassienne.

L'école des métiers de l'intendance garde des liens étroits avec les écoles professionnelles des autres cantons romands, mais également avec l'OrTra intendance. La FRI est représentée au sein du comité de l'OrTra intendance interjurassienne et s'occupe du secrétariat et des finances.

La collaboration avec l'OrTra intendance suisse est d'autant plus importante, que la formation professionnelle initiale en intendance sera fondamentalement modifiée à l'horizon 2023, dans le cadre de la fusion avec le domaine de l'hôtellerie. La FRI suit de près le dossier et participera activement à la création des divers documents qui régiront la future nouvelle profession.

2.10 Commission de la formation professionnelle

La commission interjurassienne de la formation professionnelle agricole et intendance (la commission) assume la reconnaissance et la surveillance des places d'apprentissage, la validation et le suivi des contrats d'apprentissage, ainsi que l'organisation et le déroulement des procédures de qualifications pour les professions de l'agriculture, de l'intendance et du cheval dans le Jura et le Jura bernois.

En 2020, la commission a connu une intense activité et a dû s'adapter aux conséquences et aux aléas de la pandémie. Elle a siégé en présentiel à trois reprises, le 9 janvier, le 3 juillet et le 22 septembre 2020. Durant la période de confinement du printemps, les affaires ont été traitées en ligne, grâce à la plateforme MS Office 365 et Teams mise en place par la FRI. Cette infrastructure ayant fait ses preuves, elle continuera d'être utilisée et développée et permettra ainsi de faciliter et d'optimiser le travail de la commission.

Lors de sa séance de janvier, la commission a participé à l'enquête lancée en 2019 par AgriAliForm sur le développement futur de la formation professionnelle initiale agricole. Elle s'est clairement prononcée en faveur d'un apprentissage en quatre ans pour l'obtention du CFC d'agriculteur. L'augmentation de la durée de formation doit permettre de mieux répartir la charge de l'enseignement professionnel sur toute la durée de la formation. On devrait également profiter de cette année supplémentaire pour renforcer la formation dans le domaine de la gestion d'entreprise et dans la connaissance des marchés et la valorisation des produits agricoles. Le CFC obtenu en 4 ans devrait, en outre, permettre de satisfaire à toutes les exigences requises en matière de formation pour l'obtention des paiements directs. Enfin, la commission soutient une formation dans laquelle la production durable et la préservation des ressources naturelles constituent les fondamentaux pour tous les futurs professionnels. La spécialisation vers le mode de production PER et un usage raisonné d'intrants ou vers la production biologique n'interviendrait que dans un deuxième temps.

Les procédures de qualification 2020 ont été impactées par le contexte de la pandémie. Sur décision des instances fédérales, les examens du domaine de qualification « Connaissances professionnelles » ont été supprimés dans toutes les professions. Dans la filière agricole, les examens pratiques se sont déroulés conformément aux ordonnances de formation pour les candidat-e-s à l'AFP d'agropaticien-ne et au CFC d'agriculteur et d'agricultrice. Dans la filière intendance, seuls deux domaines pratiques sur quatre ont été examinés : Nettoyage et aménagement des locaux et d'équipements, Réalisation des travaux de circuit du linge. Outre l'organisation des examens, la commission s'est rendue sur les lieux d'examens et a pu constater la qualité du travail et le professionnalisme des experts.

La nouvelle directive CFST 6518, du 05.07.2017, impose de nouvelles règles pour l'utilisation de chariots à contrepoids (R1) et de chariots télescopiques (R4). Les ouvriers agricoles, ainsi que les agriculteurs qui emploient des ouvriers agricoles qui utilisent ces chariots ont besoin d'un permis R1/R4. Un concept de formation intégré dans le CFC permettant aux apprenti-e-s d'obtenir le permis R1/R4 durant leur formation a été développé par AgriAliForm. Il prévoit une formation théorique d'un demi-jour dans le cadre des cours professionnels, un jour de course d'apprentissage dans l'entreprise formatrice, un jour de formation dans le cadre des cours interentreprise et un jour supplémentaire pour l'obtention du permis. La commission, en collaboration avec la FRI, a veillé à la mise en place de ce concept pour les apprenti-e-s du Jura et du Jura bernois. Les maîtres d'apprentissage qui offrent les courses d'apprentissage sur leur exploitation doivent être titulaires du permis R1/R4. La commission, en collaboration avec la FRI et le SPAA a transmis les informations nécessaires aux maîtres d'apprentissage et organisé les cours requis dans la région.

En raison des risques liés à la pandémie durant la deuxième vague de covid-19, les visites d'apprentis dans les entreprises formatrices ont été annulées. La possibilité a toutefois été offerte d'organiser une rencontre ou une discussion, sous une forme appropriée, avec un membre de la commission, si l'une des parties (apprenti-e ou maître d'apprentissage) le souhaitait. Cette opportunité n'a pas été saisie.

Les traditionnelles séances annuelles des maîtres d'apprentissage ont cependant pu être organisées, le 1er septembre 2020 pour l'intendance et le 5 octobre pour l'agriculture. Ces séances permettent d'assurer le lien et une bonne collaboration entre la commission, les maîtres d'apprentissage et l'école professionnelle. Elles sont aussi l'occasion d'échanger et diffuser diverses informations entre les partenaires à la formation professionnelle agricole et en intendance.

Enfin la commission a procédé en 2020 aux visites de reconnaissances et accordé le droit de former à 11 nouvelles entreprises formatrices agricoles, une institution dans le domaine de l'intendance et deux entreprises formatrices pour professionnels du cheval.

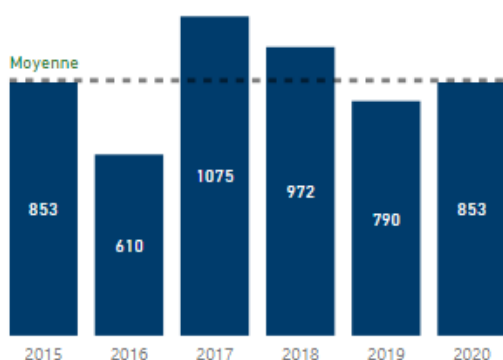
3. Conseils, expertises et développement

3.1 Introduction – synthèse des activités du département

Le Dpt Conseils, expertises & développement de la FRI a pour mission d'apporter des appuis, fournir des informations, mettre en place des projets et délivrer des expertises à l'agriculture de la région. En 2020, en gestion d'entreprise, en productions animale et végétale, 853 nouveaux mandats ont été enregistrés. 17% des ressources humaines ont été affectées à des projets collectifs & innovants favorisant la durabilité des exploitations.

FAITS MARQUANTS

- En 2020, les conseillers de la FRI ont ouvert 853 nouveaux mandats différents (Tableau 1). Ce chiffre s'établit exactement dans la moyenne des années 2015 à 2020.
- Avec une satisfaction générale moyenne de 3.87/4, la satisfaction des clients du Dpt Conseils, expertises & développement de la FRI peut être considérée comme très bonne.
- En 2020, les premières prestations de conseil énergétique sur les exploitations ont pu être délivrées.



- Les conseillers de la FRI sont également très actifs sur différents projets collectifs favorisant une amélioration de la durabilité des pratiques agricoles. En 2020, 2 nouveaux projets ont été déployés : Système de production agricole durable (SPAD), Agroforesterie.

Figure 4

Evolution du nombre de mandats rentrés.

LES DEFIS

- Permettre à l'agriculture de la région de s'adapter pour répondre aux attentes de la société et des pouvoirs publics.
- Offrir aux exploitants de la région des outils leur permettant, de manière autonome, de clarifier la stratégie de leurs entreprises, respectivement d'en identifier les forces & faiblesses

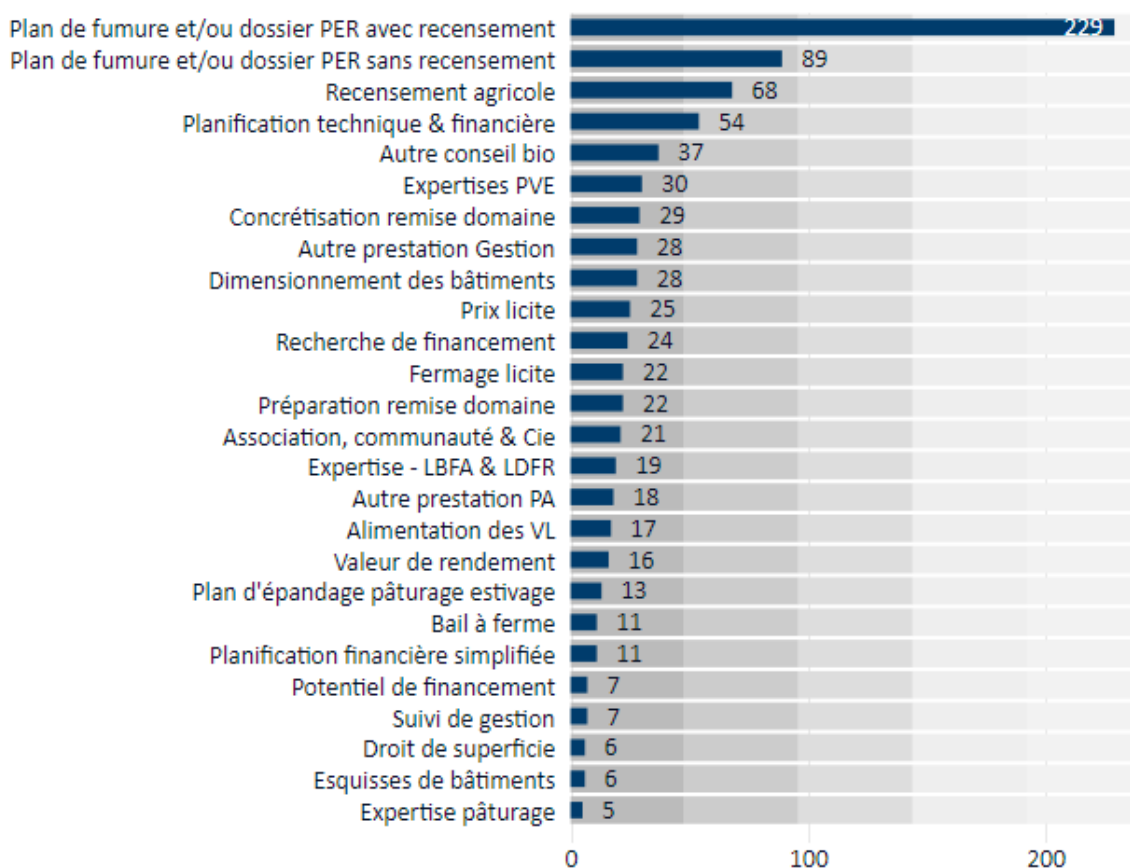
Les principaux types de prestations délivrées

En 2020, 881 mandats ont été facturés. Ce chiffre diffère du nombre de mandats rentrés de 853 décrit plus haut dans la mesure où de nombreux mandats sont traités sur 2 années. Au 31 décembre 2020, le Dpt Conseils, expertises & développement comptait ainsi 503 mandats ouverts.

Le tableau 21 présente la fréquence des différents types de mandats délivrés qui ont été facturés en 2020. Seuls sont présentés les types de mandats délivrés au moins 5 fois. Concernant le conseil en gestion d'entreprise en particulier, ces chiffres doivent être interprétés avec prudence dans la mesure où certaines prestations englobent parfois d'autres prestations. C'est par exemple le cas des remises de domaines qui intègrent souvent également des recherches de financement, réalisation de baux à ferme ou de planification financières. Lorsque le mandat est traité par la même personne, ce qui est majoritairement le cas, un seul type de mandat est saisi, à savoir la concrétisation ou la préparation de la remise de domaine.

Tableau 21

Nombre de type de mandats délivrés au moins 5 fois et facturés en 2020 par les collaborateurs du Dpt Conseils, expertises & développement.



Les 39 mandats non représentés dans le tableau 21 concernent 20 autres types de prestations touchant en particulier les thématiques suivantes : autorisation phytos sur estivage dans le Jura bernois ; conseils biodiversité, environnement et qualité du paysage ; droit de superficie et esquisses de bâtiment ; suivis de chantier ; optimisation et orientation stratégique ; liquidation de régime matrimonial.

Des prestations appréciées

La FRI effectue systématiquement une enquête de satisfaction auprès de ses clients dont le montant de la facture adressée dépasse Fr. 100.-. Les clients peuvent ainsi se positionner par rapport à une dizaine d'affirmation en indiquant : « Tout à fait d'accord » = 4, « Plutôt d'accord » = 3, « Plutôt pas d'accord » = 2 et « Pas d'accord = 1 ». En 2020, 149 clients ont pris la peine de retourner à la FRI un formulaire complété. Avec une satisfaction générale moyenne de 3.87/4 pour les formulaires rentrés, la satisfaction des clients du département Conseils, expertises & développement de la FRI peut être considérée comme très bonne (Tableau).



Tableau 22

Mise en valeur des 149 formulaires retournés en 2020 relatifs à l'enquête de satisfaction auprès des clients du Dpt Conseils, expertises & développement.

« Bien dans ses bottes »

Le Dpt Conseils a conduit une réflexion sur les difficultés rencontrées par les exploitants de la région et les moyens d'y remédier. Les points critiques les plus fréquents sont les suivants : absence de réflexion stratégique cohérente, méconnaissance des forces et faiblesses de l'entreprise, anxiété par rapport à l'évolution des attentes de la société, surcharge de travail, situation financière difficile, sentiment de non-reconnaissance.

A notre sens, les difficultés rencontrées par de nombreuses exploitations ont souvent pour origine l'un et/ou l'autre des points suivants :

- **Les incohérences entre les différents aspects de la réflexion stratégique provoquent des effets économiques et humains qui peuvent être lourd de conséquence.** Les exploitations qui conduisent une réflexion stratégique authentique ont une plus grande résilience pour faire face aux difficultés. Une telle réflexion stratégique doit intégrer les points suivants : valeurs & buts personnels de l'exploitant et du conjoint, forces & faiblesses de l'entreprise, opportunités & menaces du contexte, vision & buts de l'entreprise, stratégie & moyens mis en œuvre.
- **Les exploitants méconnaissent souvent les forces et faiblesse de leur exploitation.** La comparaison avec des exploitations semblables peut créer une émulation positive. L'identification des points forts permet de se réjouir du travail réalisé alors que les points faibles mettent en évidence un potentiel d'amélioration du revenu. Il y a donc toujours une bonne nouvelle lorsque l'on se compare !

Pour favoriser la conduite stratégique ainsi que l'identification des forces et faiblesses des entreprises, la Fondation rurale interjurassienne a démarré le développement de deux outils à mettre à disposition des agriculteurs du Jura et du Jura bernois.

- **StrataFRI** : outil Excel permettant aux exploitants de conduire une réflexion stratégique, d'en vérifier la cohérence et dont la synthèse peut être visualisée sur une page A4 parlante pour l'exploitant et ses partenaires. Cette démarche doit pouvoir être réalisée de manière autonome par la majorité des exploitants.
- **AgriBI** : outil exploitant les potentiels de Microsoft Power BI pour permettre aux exploitants de mieux comprendre leurs données et de se comparer, selon les critères de leurs choix, à d'autres exploitations.

3.2 Production végétale (PVE)

Le Domaine production végétale et environnement (PVE) gère et anime toutes les problématiques liées aux grandes cultures, aux cultures spéciales, le sol, les herbages, les aspects liés à la promotion de la biodiversité. Seize collaborateurs y sont actifs et abordent les différents thèmes sur demande des clients en conseils individuels ou collectifs, par la gestion de projets, ainsi que par le biais de la formation de base ou continue.

Les tâches du domaine sont multiples, notamment dans la gestion de projets, le conseil, les expertises, la formation (de base, supérieure et continue) et se déploient dans les thématiques suivantes :

- Grandes cultures conventionnelles et biologiques ;
- Cultures herbagères et gestion de pâturages ;
- Cultures spéciales : arboriculture et cultures maraîchères ;
- Réseaux écologiques, projets paysagers et autres projets en lien avec la promotion de la biodiversité ;
- Gestion des sols, la protection des plantes et la fumure.

Une séance mensuelle appelée "café végétal", permet d'échanger sur les affaires courantes, de réguler les activités au sein du domaine et d'identifier des synergies sous la forme d'échanges entre les collègues. Une autre séance, plus technique, permet aux collaborateurs d'échanger sur les observations de terrain et de définir un conseil et une communication concertés entre les conseillers.

LES FAITS MARQUANTS

- Mise sur pied de mesures liées au plan d'action pour réduire les risques liés aux produits phytosanitaires dans le cadre d'un programme du Gouvernement jurassien, notamment par une intensification des observations de cultures.
- Dans le contexte COVID-19, nous avons mis sur pied 7 groupes WhatsApp pour pouvoir dispenser des conseils de saison et maintenir le lien avec les agriculteurs ; 600 agriculteurs inscrits.
- La deuxième année du projet Terres vivantes avec des visites de terrain réalisées avec les partenaires scientifiques et les agriculteurs.
- Troisième année dans le terrain du projet Agriculture et Pollinisateurs ; les résultats intermédiaires seront publiés.
- Troisième année du projet Robotique dans la culture de la betterave avec l'émergence de techniques prometteuses pour le repiquage des betteraves bio.

LES DEFIS

Dans le contexte lié à la pandémie, ceux-ci consistent à maintenir le lien avec les agriculteurs.

Dans ce contexte, la stratégie de communication via WhatsApp sera maintenue, voire intensifiée par d'autres canaux de communication.

Le projet romand d'Agroforesterie a permis de recueillir les premières données de terrain qui devront être transférées dans la pratique, afin de donner goût à cette technique ancestrale prometteuse.

Le projet Terres vivantes vise à améliorer la qualité structurale des sols. Les observations et les premiers résultats devront permettre de transférer des techniques innovantes auprès des agriculteurs et de promouvoir ainsi une agriculture adaptée au site.

Le projet Agriculture et Pollinisateurs entrera dans sa 4^e année. Certains résultats déboucheront sur les premiers axes de conseils pour la pratique.



Le projet Robotique dans la culture de la betterave a reçu un excellent accueil médiatique, ce qui a donné des impulsions positives pour les agriculteurs et devrait permettre de prolonger ce projet.

Dans les autres activités, il y aura lieu de finaliser une partie des Plans de gestion intégrée (PGI) et de poursuivre, voire finaliser le suivi des chantiers liés à la remise en état des sols. Il y aura également lieu de porter un point de vigilance particulier à la lutte contre les campagnols.

Photo : Agroforesterie dans le Jura ;
une intégration de plusieurs cultures dans
un écosystème diversifié

3.2.1 Observations météorologiques

Les données météorologiques recueillies par la station (modèle Campbell CR 1000), installée à Courtemelon et incluse dans le réseau Agrometeo (www.agrometeo.ch) sont présentées par le graphique de la page suivante. La comparaison entre les valeurs mesurées en 2020 et les valeurs moyennes (période 1981-2010) y figure également, sous forme de tableau.

L'année 2020 a été une année chaude (1.3°C au-dessus de la norme). Avec 2018, 2020 a été l'année la plus chaude enregistrée. Les températures mensuelles moyennes ont toutes été supérieures aux normes, sauf celles de mai, de juin (légèrement inférieures) et d'octobre (inférieure d'un demi-degré).

Elle a globalement été relativement pluvieuse (autant de jours de pluie que la moyenne), mais la somme des précipitations est cependant inférieure d'environ 150 mm à la moyenne. La répartition dans le temps des précipitations a été très hétérogène, avec des mois très arrosés (février et octobre) et d'autres très secs (avril, juillet, septembre et novembre). La répartition dans l'espace a aussi été très différenciée entre les régions, particulièrement pendant la sécheresse estivale, qui a à nouveau été bien marquée.

Une autre caractéristique de l'année 2020 réside dans l'importante ventilation qui a prévalu. En effet, les journées calmes ont été très rares. De longues périodes venteuses se succédaient, accompagnées parfois de pluies, entrecoupées de périodes de beau temps, mais lors desquelles la bise se levait très vite, et également souvent tôt dans la journée. Ce brassage presque continu de l'atmosphère a, bien entendu, accentué le déficit hydrique des périodes sèches.

L'hiver 2019-2020 a été encore moins rigoureux que le précédent. Pendant toute l'année, il n'y a eu aucun jour d'hiver à Courtemelon, alors que 4 jours ont vu leur température maximum rester inférieure à 0 °C en 2020. Les mois de janvier et février ont été particulièrement doux ; la température moyenne de février a été de 6.6 °C en 2020, soit plus du double de celle de février 2020, déjà largement supérieure à la valeur normale. Si janvier a été plutôt sec, février a enregistré plus du double des précipitations de la norme.

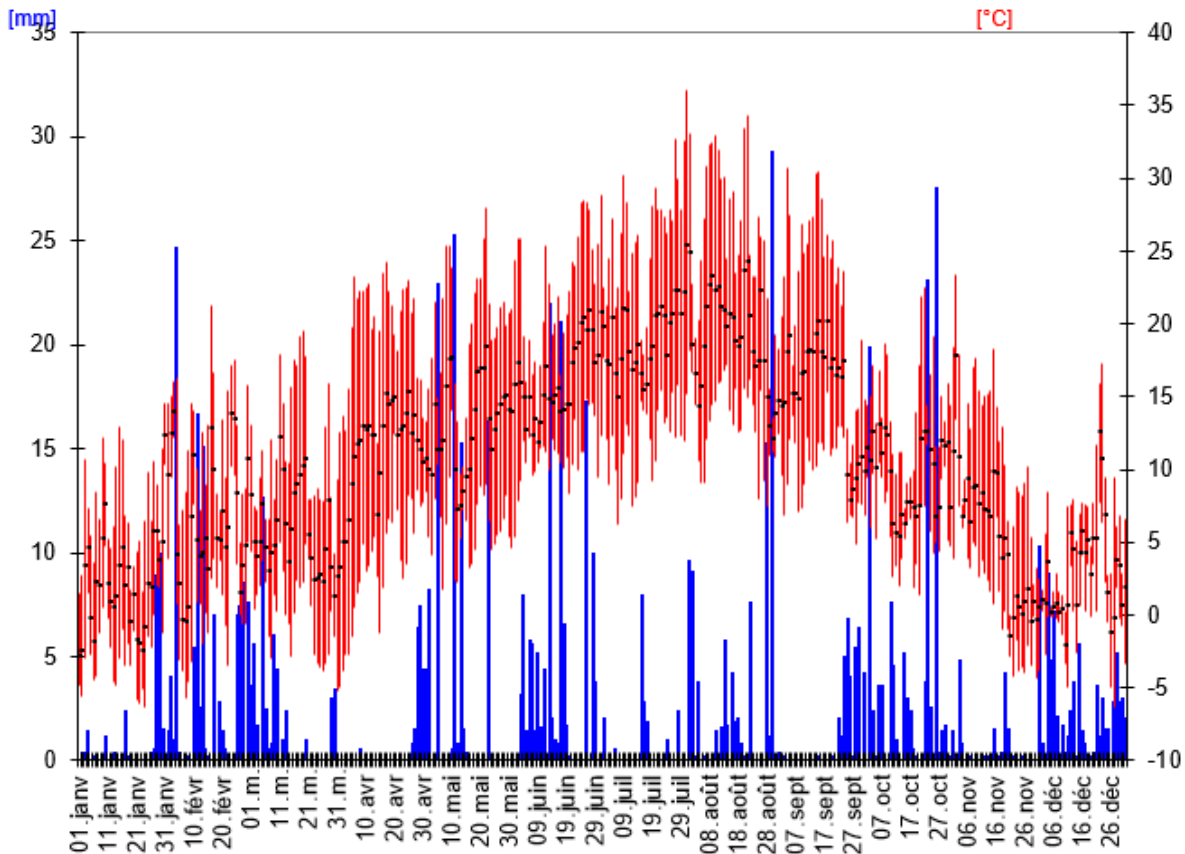
Le mois de mars a ensuite été relativement doux, et plutôt sec. Il a été suivi par un mois d'avril très chaud et sec, mais avec de grandes amplitudes thermiques et quelques coups de gel, dans sa première moitié. Les pluies ne sont survenues qu'à la fin de ce mois, introduisant un mois de mai relativement « normal », suivi par un mois de juin plutôt frais et pluvieux. Mais le printemps s'est poursuivi dans des conditions plus fraîches et relativement pluvieuses.

À partir de début juillet, la chaleur et la sécheresse se sont installées. Le mois de juillet a été particulièrement sec, alors les pluies ont été plus fréquentes en août. Les précipitations se sont réparties de manière très hétérogène, délaissant quelques régions, comme le Nord de l'Ajoie, qui ont souffert d'une sécheresse prononcée et prolongée. Quelques orages de grêle sont survenus, comme le 17 juin dans le Val Terbi, le 26 juin sur la région de Courgenay, puis le 1^{er} août à Vendlincourt, où 80 à 100 mm de pluie sont tombées en moins d'un jour, occasionnant de gros dégâts et des inondations.

Le mois de septembre est resté chaud et sec dans sa partie estivale, puis les pluies sont apparues et se sont poursuivies en octobre, qui a été plutôt frais. Le mois de novembre a connu des températures supérieures à la norme et beaucoup moins de précipitations, alors que décembre a été relativement doux, mais avec des précipitations proches de la moyenne. Les premiers coups de gel sont apparus autour du 20 novembre et sont restés fréquents en décembre, mais sans grande intensité.

Figure 5

Observations météorologiques à Courtemelon en 2020.



Légende :

- histogrammes : pluviométrie en mm (échelle de gauche ; se référer au texte)
- lignes brisées : températures minimum, moyenne, maximum en °C (échelle de droite)

Tableau 23

Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2020 avec les valeurs moyennes de la période 1981-2010 mesurées à Delémont par MétéoSuisse.

Mois	Somme précipitations Moyenne 1981-2010 [mm] à Delémont	Somme précipitations Année 2020 [mm] à Delémont *		Température de l'air Moyenne 1981-2010 [°C] à Delémont	Température de l'air Année 2020 [°C] à Courtemelon
Janvier	56	28.6	Janvier	0.4	2.2
Février	55	114.7	Février	1.6	6.6
Mars	66	48.9	Mars	5.3	5.8
Avril	70	21.1	Avril	8.8	11.5
Mai	105	96.3	Mai	13.2	13.1
Juin	96	123.3	Juin	16.5	16.2
Juillet	98	18.9	Juillet	18.8	19.3
Août	99	96.3	Août	18.2	19.3
Septembre	84	32.4	Septembre	14.3	15.7
Octobre	77	119.4	Octobre	10.2	9.7
Novembre	70	16.6	Novembre	4.5	5.6
Décembre	73	79.1	Décembre	1.5	3
Somme	947	795.6	Somme	9.4	10.7

Nbre de jours de pluie par année (>=1 mm) Moyenne 1981-2010 à Delémont	Nbre de jours de pluie par année (>=1 mm) Année 2020 à Delémont
130.5	132

3.2.2 Essais cultureux

Essais en grandes cultures

Afin de pouvoir se baser sur des données de références correspondant à la réalité de l'Arc jurassien, la FRI met chaque année des essais en grandes cultures en place, avec la collaboration des Stations fédérales de recherche en agronomie, Swissgranum et des partenaires régionaux et ceci pour les cultures suivantes :

- Orge d'automne conduite en mode PER (conventionnel et extenso) ;
- Colza d'automne conduit en mode PER ;
- Colza d'automne conduit en mode biologique ;
- Blé d'automne conduit en mode PER (conventionnel et extenso) ;
- Blé panifiable d'automne conduit en mode biologique.

Les objectifs de ces essais sont :

- Etudier et observer le comportement variétal de ces cultures dans la réalité climatique de l'Arc jurassien ;
- Identifier, à partir des listes variétales éditées par Swissgranum, les variétés les mieux adaptées à notre région ;
- Comparer les principales variétés de ces différentes cultures, sur les plans technique et économique ;
- Acquérir des données de références à valoriser dans le cadre de nos conseils ;
- Partager ces informations avec les acteurs de la filière.

Commentaires généraux

En fonction des objectifs visés, ces essais remplissent pleinement leur rôle. La rigueur, avec laquelle ces essais sont conduits, permet aux conseillers de tous les domaines d'activité de la FRI, de disposer de solides données de références acquises par près de 380 heures de travail réalisé au sein du domaine. La séance de présentation des résultats des essais a eu lieu le 27 août en présence des acteurs des filières.

Les personnes présentes regroupent des agriculteurs, des personnes des firmes privées et des conseillers agricoles, ce qui permet d'établir de riches échanges entre les personnes et d'alimenter nos réflexions.

Les rapports des essais sont tous disponibles sur le site Internet de la FRI : www.frij.ch (sous la rubrique Conseil / Production végétale / Grandes cultures).

3.2.3 Aménagement de pâturages

L'éventail de nos activités en lien avec les pâturages est assez large ; nous avons été impliqués dans les activités suivantes en 2020 :

- Plans de gestion intégrée des pâturages boisés ;
- Autorisations de fumure en pâturage d'estivage ;
- Plans d'exploitation en estivage ;
- Calculs de SAU en pâturage boisé ;
- Estimations de potentiel fourrager et de charge en bétail sur la base de relevés botaniques ;
- Partages de pâturages communaux ;
- Mise à jour de droits aux pâturages communaux ;
- Conseils et formation BDTA et Hoduflu ;
- Conseil et appui dans la gestion et l'utilisation des pâturages communaux ;
- Conseil individuel.

3.2.4 Dossiers PER et plans de fumure

En 2020, les conseillers actifs dans ce domaine ont effectué 315 dossiers PER. Ces documents sont calculés à l'aide du programme Agroplus.

Les recensements géo référencés (sur le territoire jurassien) ont à nouveau engendré une très grande masse de travail au printemps 2020.

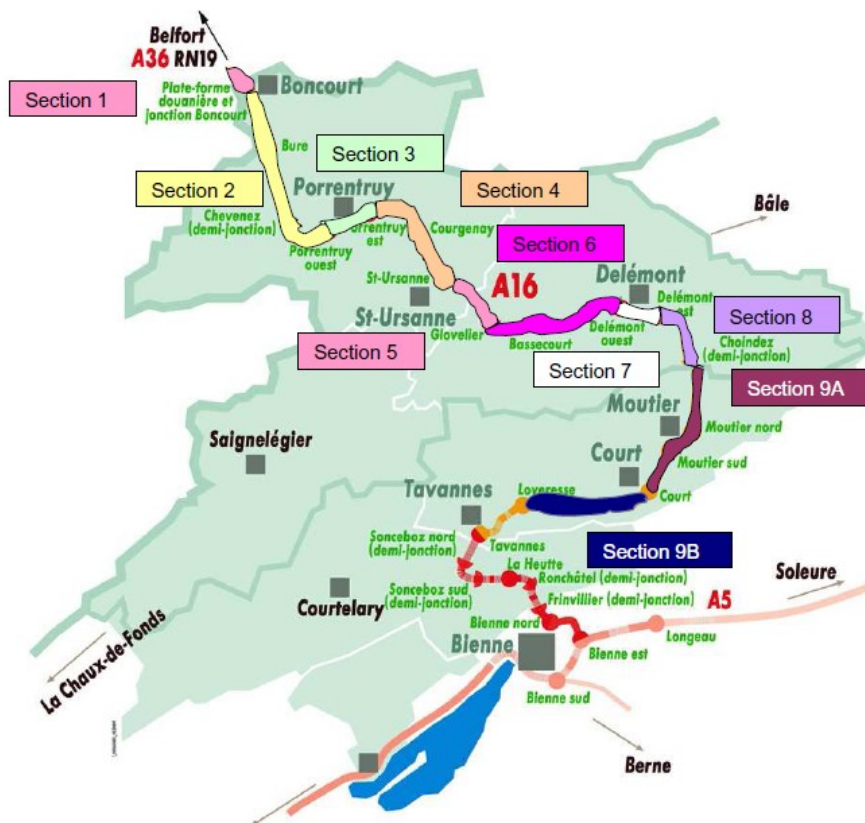
3.2.5 Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16

La FRI assume depuis 2000 des mandats de suivis de la protection des sols sur les chantiers entre Boncourt et Loveresse (sections 1 à 9 de l'A16), sur mandat du Service de l'infrastructure (SIN) pour le tracé situé au Jura et de l'Office des Ponts et Chaussées (OPC) pour le tracé situé sur le Jura bernois.

En 2020, la FRI a poursuivi ses activités dans le suivi de la protection des sols sur chantier dans le Jura Sud (Roche - Court (Section 9a), Court - Loveresse (Section 9b)), ainsi que dans le Jura Nord (Porrentruy Ouest - Boncourt (Section 2) et Delémont Ouest - Courrendlin (Sections 7 et 8)). La figure 6 illustre les diverses sections du tracé de l'A16.

Figure 6

Tracé de l'A16 avec les différentes sections.



Grâce à une météo favorable et très sèche au printemps et durant l'été, les travaux de manutention des sols ont été réalisés dans de bonnes conditions pédoclimatiques.

Pour certaines surfaces, la sécheresse a engendré quelques complications lors de l'ensemencement des sols remis en état.

Sections 2 : Boncourt – Jonction Porrentruy Ouest

En 2020, la zone de chantier encore ouverte de Montaigne (environ 25'000 m²) a été restituée en avril, dans des conditions météo très favorables. Les travaux de remise en état sur le site de Combe Vattelin ont également permis de remettre en état une surface de 12'000 m², en plusieurs étapes selon les conditions météorologiques.

Les autres activités dans ce secteur avaient pour objectif la surveillance des emprises restituées entre 2017 et 2018, actuellement encore en phase de convalescence.

Section 7 : Jonction Delémont Ouest – Jonction Delémont Est

En 2020, plus aucune activité n'a été réalisée sur ce secteur de chantier.

Section 8 : Jonction Delémont Est – Demi-jonction de Choindez

En 2020, plus aucune activité n'a été réalisée sur ce secteur de chantier.

Section 9A : Demi-jonction de Choindez - Jonction de Court

En 2020, plus aucune activité n'a été réalisée sur ce secteur de chantier.

Section 9B : Jonction de Court - Loveresse

En 2020, les activités sur cette section ont été moins importantes que les années passées, suite à la fin de travaux de remise en état en 2019. Les travaux réalisés par la FRI ont principalement été d'assumer le suivi des surfaces remises en état les années précédentes et pour lesquelles un suivi pédologique avait été effectué. Dans ce cadre, elle est le lien privilégié entre les exploitants et le maître d'œuvre.

A16, Expertises perte de récoltes

Des expertises de perte de récoltes liées à la construction de l'A16 entre Boncourt et Choindez ont également été réalisées par les conseillers de la FRI. Avec la finalisation des chantiers en lien avec l'autoroute, le volume de travail sur ce mandat diminue chaque année.

3.2.6 Divers mandats d'expertises**Expertises pertes de récoltes**

En 2020, la FRI a réalisé de nombreux mandats d'expertises de pertes de récoltes pour diverses institutions et clients privés, dans les domaines suivants :

- Viabilisations et constructions ;
- Protection des eaux ;
- Pose de conduites et de chambres ;
- Aménagements pour mesures de lutte contre les crues ;
- Aménagement du territoire, changement d'affectation des sols ;
- Cas d'assurances et litiges.

Les conseillers ont bien entendu également dispensé un nombre important de conseils par téléphone, tant auprès des particuliers que des bureaux d'ingénieurs. La bonne collaboration avec les divers bureaux d'ingénieurs de la région a engendré un afflux régulier de mandats. Nous remercions nos bureaux partenaires pour la confiance accordée.

Concepts de protection des sols

Plusieurs concepts de protection des sols ont été réalisés, principalement en lien avec des chantiers linéaires (conduites d'eau potable, eaux usées, électricité).

Suivi de la protection des sols sur les chantiers

Les concepts réalisés en 2019 ont débouché sur la réalisation du suivi de chantier pour plusieurs chantiers importants :

- Armasuisse, aménagements pour adaptation Char-Ponts ;
- SEVT, interconnexion Montsevelier-Mervelier;
- Damvant, eaux usées, assainissement de canalisations ;
- Boécourt-Séprais, eau potable, interconnexion A16 et construction du nouveau réservoir à Séprais ;
- SEOD, soutien au mandataire du suivi environnemental (SER) dans le cadre des travaux de décapage du secteur Courte-Queue.

D'autres chantiers plus petits ont également été suivis. Rappelons ici que la FRI dispose d'une personne accréditée "Spécialiste SPSC", condition nécessaire pour l'obtention de tels mandats.

3.2.7 Protection des ressources naturelles

Lutte contre l'érosion des sols agricoles

La gestion de l'érosion d'origine agricole est depuis le 1er janvier 2017 régie par l'Ordonnance sur les paiements directs.

L'année 2020 a été calme par rapport à la problématique érosion et aucune mesure particulière n'a été prise à titre individuel. Aucun plan de lutte n'a été réalisé cette année.

Par contre, la FRI a été impliquée dans le processus de planification du remaniement parcellaire de Bonfol, en vue de la réduction des risques d'érosion en lien avec la réalisation des nouveaux chemins et du nouveau parcellaire. Dans ce contexte, une collaboration avec le bureau Natura a permis de coordonner les mesures nature et les mesures érosion proposées, afin d'optimiser au maximum les mesures de lutte contre l'érosion, sans augmenter de manière importante les surfaces destinées à la promotion de la biodiversité.

Cette démarche, initiée par le Service de l'économie rural, est nouvelle et a été appliquée pour la première fois. La bonne collaboration avec les différents mandataires et la commission d'estimation du SAF ont permis d'aboutir à un projet satisfaisant tous les partenaires.

Terres vivantes

Ce projet est un programme de protection des ressources (LAgr Art 77 a & b).

Terres Vivantes ambitionne de limiter la vulnérabilité de la structure des sols en s'appuyant sur des observations de sols, la mise en œuvre de bonnes pratiques adaptées aux situations et le dialogue entre les différents partenaires, à savoir les agriculteurs, les scientifiques et les conseillers agricoles.

Le contrat a été signé entre l'OFAG, le canton du Jura, le canton de Berne et la FRI au début de l'année 2019. La durée est de 6 ans pour les mesures agricoles, suivies de 2 années supplémentaires pour le suivi scientifique assuré par hepia, Agroscope, UniNE et HAFL.

Terres Vivantes étant limité à 3'000 ha de terres assolées, ce sont finalement 86 agriculteurs du Jura et du Jura bernois qui participent pour 6 années de mesures agricoles (2019-2024).

Les agriculteurs renseignent un carnet des champs informatique ce qui permet la mise en œuvre d'un calcul des contributions innovant en fonction des bonnes pratiques saisies. Cette saisie permet également à l'accompagnement scientifique un meilleur monitoring du projet.

Les agriculteurs réalisent également des tests à la bêches VESS qui contribuent à une meilleure connaissance de la structure de leur sol dans l'objectif de mieux la protéger.

Robotique dans le désherbage des betteraves

Au début de l'année 2017, l'OFAG a accepté un projet vulgarisation déposé par la FRI en partenariat avec le FIBL, Agroscope et HAFL.

Ce projet se déroule durant 4 ans et a pour but de tester des techniques on farm de désherbage à l'aide de nouvelles techniques (sarcluse robotisée, robot autonome, ...). Il y a eu deux sites d'essai en 2020 (chez les mêmes exploitants qu'en 2019), dont l'un est conduit en agriculture conventionnelle et l'autre en mode biologique. Dans l'essai en agriculture biologique c'était la deuxième année que nous testions la technique du repiquage de betteraves. Les résultats de ces essais seront connus à la fin de la période d'essai.

Malgré l'année et les restrictions pour des visites sur le terrain, les sites d'essais ont également été utilisés pour animer des visites de cultures spécifiques betteraves (conventionnelle et bio).

La presse spécialisée s'est faite l'écho à de nombreuses reprises de l'essai de repiquage en agriculture biologique.

Agriculture et pollinisateurs

L'année 2020 est la 3^e année de mise en œuvre des mesures du projet Agriculture et Pollinisateurs. Sur le territoire interjurassien, 116 exploitations ont participé avec 1100 ha de mesures surfaciques et 170 structures pour abeilles sauvages. Les contributions versées pour la mise en place de mesures correspondent à un total de CHF 158'000.- cette année.

La FRI est impliquée pour la mise en œuvre du projet sur le territoire interjurassien mais aussi et surtout pour coordonner le suivi scientifique de l'ensemble du projet. Les collaborations scientifiques se sont poursuivies cette année avec les partenaires usuels (UniNE, Agroscope, SwissTPH), avec l'approfondissement des analyses de données. Des articles ainsi qu'un travail de Master sont en cours de rédaction.

Le projet va rendre son rapport intermédiaire pour le 1er mars 2021, rassemblant les conclusions de ces trois premières années de mise en œuvre.

3.2.8 Station phytosanitaire cantonale

Le rapport complet de la Station phytosanitaire canton du Jura peut être obtenu auprès de la station ou téléchargé sur le [site de la FRI](#). Nous donnons ci-dessous quelques éléments afin de relever les faits les plus marquants de l'année sous revue.

Avec l'entrée en vigueur, en début d'année de la nouvelle ordonnance fédérale sur la santé des végétaux (OSaVé), la lutte contre **les organismes de quarantaine** a pris de l'ampleur. En effet, la Confédération a donné aux services phytosanitaires cantonaux de nouveaux mandats de surveillance du territoire, concernant par exemple le hanneton japonais et le longicorne à col rouge, qui n'ont heureusement pas été découverts. La chrysomèle des racines du maïs a, par contre, à nouveau été détectée et semble donc devoir à l'avenir faire partie des organismes en train de s'établir dans notre région. Les mesures de lutte édictées pourront heureusement retarder l'apparition des dégâts de ce ravageur. Le statut du **feu bactérien** ayant changé, nous avons introduit une demande de délimiter l'ensemble du canton du Jura comme « zone à faible prévalence » auprès de la Confédération, qui l'a approuvée. Cette disposition a été formalisée par la voie de l'arrêté 977, du Département de l'économie et de la santé de la République et Canton du Jura, puis rendue publique au début du mois d'octobre par un communiqué de presse et une communication dans le journal officiel.

Parmi les problèmes particuliers en matière de lutte contre les ennemis des cultures, nous relevons les points suivants :

- Les cultures de **betterave** ont à nouveau été pénalisées au stade juvénile par les assauts de **petite altise**, dont la pression a été renforcée par la sécheresse d'avril qui a freiné le développement des cultures. Les attaques de pucerons noirs ont aussi freiné le développement des cultures, mais ce sont les pucerons verts, peu nombreux, qui ont transmis le virus de la **jaunisse**. Cette maladie a entraîné une diminution du rendement en sucre, mais dans une moindre mesure cependant que la sécheresse ;
- Dans les cultures de **céréales**, la sécheresse du début du printemps a empêché le développement des maladies fongiques. De ce fait plusieurs cultures de blé, par exemple, ont pu être conduites sans utiliser de fongicides, tout en produisant une belle récolte. Dans quelques cultures d'orge, la présence de jaunisse nanisante a été constatée ;
- Dans les cultures de **colza**, les premiers ravageurs printaniers sont apparus très tôt dans la saison (février) et ont provoqué quelques dégâts. Ce sont cependant les ravageurs d'automne qui nécessitent l'encadrement le plus important des producteurs, notamment du fait que les interventions insecticides contre ceux-ci sont soumises à autorisation spéciale. Notre réseau d'observations et nos canaux d'informations sont de ce fait très utiles.

3.2.9 Lutte collective contre le campagnol

Le secteur des Rouges-Terres (Montfaucon) a rejoint les deux autres secteurs suivis (Le Noirmont et Les Ecarres) avec une très haute population de campagnols terrestres. Il faut s'attendre à des dégâts sous la forme de grandes zones de sol nu en sortie d'hiver et pertes de rendement. Ceci peut être anticipé par des achats de fourrage et/ou une réduction du cheptel, ainsi que par des sur-semis ou des ressemis

Une communication a eu lieu dans le groupe Whatsapp "Herbages de Montagne", un article est aussi paru dans le Quotidien Jurassien.

Pour mémoire, la page dédiée aux campagnols sur le site de la FRI est mise à jour régulièrement, voir sous [\(Conseil > Productions végétales et environnement > Herbages et Pâturages > Lutte Campagnols\)](#).

Déjà amorcée l'année passée, la collaboration avec le Parc Naturel Régional du Doubs s'est poursuivie, et huit exploitations ont été conseillées pour la construction de structures pour la nidification des hermines. Au total, une cinquantaine de structures vont être faites où bien ont déjà été faites à la date de rédaction de ce rapport. La promotion des structures pour l'hermine sera poursuivie jusqu'à fin 2023.

3.2.10 Développement arboricole

Maladies et ravageurs des vergers

Le rapport phytosanitaire de la Station d'arboriculture est intégré dans celui de la Station phytosanitaire du canton du Jura.

VERGERS+

L'année 2020 a été consacrée à la poursuite du projet VERGERS+. Grâce aux soutiens du FONDS SUISSE POUR LE PAYSAGE et de la Fondation BINDING.

Les plantations prévues par le projet ont été finalisées en fin 2019. Les 2000 arbres prévus par le projet ont tous trouvé preneurs. Nous avons néanmoins pu bénéficier d'un soutien particulier pour les plantations d'arbres de la part de l'association Chevêche Ajoie et du WWF. Grâce à leur soutien, nous avons pu planter 260 arbres supplémentaires chez 22 bénéficiaires en 2020.

Dans le cadre de la mesure 2 du projet, nous avons réalisé un appel pour un achat groupé de sécateurs électriques. 19 sécateurs Felco 822 ont été achetés via cette campagne.

Projet INTERREG Pérenniser les vergers haute tige

Nous avons été sollicités par l'association française VERGERS VIVANTS pour mettre sur pied le projet INTERREG, dont le titre est « Pérenniser les Vergers Haute Tige ». Les objectifs principaux de ce projet sont, pour nous, de :

- Réaliser un bilan des actions entreprises dans le cadre de VERGERS+ depuis 10 ans ;
- Analyser la dynamique de la production et la transformation locale ;
- Réaliser une étude sur les potentialités économiques des produits issus des vergers haute tige.

Le projet a été soumis et validé par la Comité de programmation INTERREG le 23 novembre 2017. Il couvre la période 2018-2020.

AOP Damassine

La production de damassons rouges a été moyenne 2020. En effet, plus de 47 tonnes de fruits ont été annoncées à l'interprofession.

La station participe activement au comité de l'interprofession. Notamment, pour réaliser la dégustation certificative de 55 échantillons du millésime 2019, pour un total de 2'465 litres à 100%vol.

Jus de pomme

La production de jus a été bonne en 2020, les pressoirs de notre région ont à nouveau dépassé les 500'000 litres de jus. Le début de la saison de pressage a été compliqué du fait des températures élevées propices à l'activité des levures entraînant des risques de départ en fermentation. Pour le reste la saison s'est déroulée sans difficultés.

Projet 77a Agroforesterie

L'agroforesterie moderne est un système de production durable, adapté à la mécanisation, qui intègre des éléments ligneux pluriannuels cultivés dans la SAU ou dans la région d'estivage. Elle permet de concilier la production agricole et la protection des ressources naturelles tout en réduisant l'impact environnemental de l'agriculture et en contribuant à l'atténuation des effets du changement climatique.

2020 a vu la mise en place du projet intercantonal 77a Agro4esterie. Il est proposé par l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature du canton de Genève, la Fondation Rurale Interjurassienne, le Service de l'agriculture du canton de Neuchâtel et la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires du canton de Vaud, en collaboration avec Prométerre, AGRIDEA et Bio Suisse. Il s'adresse aux agriculteur-trice-s des cantons de Genève, Jura, Neuchâtel et Vaud, PER ou bio.

Ce projet se déroulera sur une période totale de 8 ans, de 2020 à 2027. Il vise à :

- Promouvoir la pratique de l'agroforesterie moderne et accompagner son adoption par une démarche participative ;
- Protéger les ressources naturelles et promouvoir la biodiversité ;
- Mettre en place pour chaque domaine participant un système de production géospécifique et durable sur la parcelle, résilient et économiquement intéressant pour le domaine, qui répond à des enjeux environnementaux spécifiques détectés sur la parcelle ;
- Augmenter les connaissances en agroforesterie dans le contexte suisse.

3.2.11 Réseaux écologiques

Année plutôt calme en ce qui concerne les réseaux écologiques mis en œuvre par la FRI. A noter que le réseau de Haute-Ajoie a fait l'objet d'un rapport intermédiaire pour la deuxième phase de mise en œuvre. A noter le renforcement de la collaboration avec le Collectif Chevêche qui débouche sur l'engagement d'une collaboratrice pour nous épauler dans nos activités "réseau".

Afin d'augmenter la qualité écologique des prairies extensives, le projet Fleurs du Jura a été lancé en début 2020, en collaboration avec le CABI. Ce projet vise à restaurer les prairies fleuries indigènes. Actuellement, de nombreuses prairies annoncées comme extensives sont peu intéressantes au niveau botanique, et ne peuvent répondre au critère de qualité 2 défini par l'Ordonnance sur les Paiements Directs. La seule méthode pratiquée à ce jour pour améliorer les prairies extensives est l'achat de mélanges de semences issues du commerce, ce qui n'est pas satisfaisant car l'utilisation de tels mélanges cause une homogénéisation de la flore.

Afin de promouvoir l'utilisation de flore locale, des semences de prairies extensives fleuries ont été collectées en Ajoie et dans la vallée de Delémont. Quelques travaux de restauration ont été entrepris par des exploitants, notamment avec la méthode du transfert d'herbe. Ce projet se poursuivra jusqu'en fin 2023. Il a reçu le soutien de la Fondation sur La Croix et de la Loterie Romande. »

Tableau 24

Récapitulatif des différentes surfaces de promotion de la biodiversité des réseaux écologiques (en ares ou en arbres) pour l'année 2020

Légende : 921 : arbre fruitier haute-tige ; 924 : arbre isolé ; 922 : Noyers ; 717 : Surface viticole avec biodiversité ; 16 : divers variantes selon réseau ; 555 : bande culturale extensive ; 556 : jachère florale ; 557 : jachère tournante ; 559 : ourlet ; 611 : prairie extensive ; 612 : prairie peu intensive ; 617 : pâturage extensif ; 618 : pâturage boisé ; 634 : prairie riveraine de cours d'eau ; 851 : pré à litière ; 852 : haie, bosquet champêtre et berge boisée ; 858 : haie, bande herbeuse en pâturage extensif.

	Exploitations	921	924	922	923	717
Réseau Ajoie+	120	6'459	212	272	0	669
Réseau Baroche+	80	12'448	354	315	4	0
Réseau Vallée de la Sorne	71	2'663	446	64	0	100
Réseau F-Montagnes	199	685	71	5	1	0
Réseau Haut-Plateau	58	3'007	790	27	0	0
Réseau Haute-Ajoie	47	2'242	247	66	0	0
Réseau Vendline-Coeuvatte	68	4'090	382	240	0	0
Total	643	31'594	2'502	989	5	769

	16	555	556	557	559	611
Réseau Ajoie+	0	13	1'850	0	0	53'586
Réseau Baroche+	0	0	351	0	0	25'811
Réseau Vallée de la Sorne	0	152	589	0	11	16'784
Réseau F-Montagnes	0	0	0	0	0	19'294
Réseau Haut-Plateau	0	0	0	0	10	9'301
Réseau Haute-Ajoie	0	0	1'680	0	59	21'092
Réseau Vendline-Coeuvatte	150	295	2'253	165	143	19'342
Total	150	460	6'723	165	223	165'210

	612	617	618	634	851	852
Réseau Ajoie+	3'528	11'613	57	137	80	3'885
Réseau Baroche+	2'597	22'866	0	0	221	1'977
Réseau Vallée de la Sorne	3'149	10'253	1'248	22	193	2'541
Réseau F-Montagnes	25'018	13'254	31'932	0	1'310	3'622
Réseau Haut-Plateau	2'001	23'998	1'299	9	127	1'823
Réseau Haute-Ajoie	1'558	8'251	215	0	0	2'345
Réseau Vendline-Coeuvatte	1'758	5'126	106	34	562	1'553
Total	39'609	95'361	34'857	202	2'493	17'746

	858	Total
Réseau Ajoie+	67	82'428
Réseau Baroche+	0	66'944
Réseau Vallée de la Sorne	20	38'235
Réseau F-Montagnes	0	95'192
Réseau Haut-Plateau	0	42'392
Réseau Haute-Ajoie	18	37'773
Réseau Vendline-Coeuvatte	0	36'049
Total	105	398'908

3.2.12 Projets liés à la qualité du paysage

Les projets liés à la qualité du paysage encadrés par la FRI sont bien établis dans nos campagnes. La demande en conseil pour 2020 fut nulle, preuve que les agriculteurs souhaitant participer au programme sont déjà inscrits de longue date.

3.2.13 Etudes d'impact

La FRI reste active dans ce domaine et traite deux à trois dossiers par année. En 2020, nous avons rédigé un rapport d'impact sur l'environnement dans le cadre d'un projet de construction d'un poulailler. Nous avons également établi une expertise relative aux distances minimales à observer pour les installations d'élevage d'animaux dans le cadre d'une extension de la zone à bâtir.

3.3 Production animale (PAN)

L'année 2020 a été celle de nombreux défis et le domaine a heureusement pu compter sur des personnes motivées et très engagées, un premier point très positif avec une grande reconnaissance envers toute l'équipe. Les réorganisations ont été effectuées de manière à pouvoir assurer la poursuite de la formation, des prestations de conseil, des actions des projets et aussi la planification de nouveaux essais et projets

FAITS MARQUANTS

Le projet Interreg « Systèmes de Production Agricole Durables » (SPAD) commençait début 2020 avec les restrictions sanitaires. Moyennant quelques réorganisations des objectifs et les séances via internet, toutes les actions prévues ont pu être menées à bien. Le territoire du projet franco-suisse a été découpé en 5 zones géomorphologiques pour y élaborer des projections climatiques sur les horizons proches (2021-2050) et lointains (2071-2100).

Des enquêtes ont été menées pour évaluer la durabilité des élevages bovins lait et viande dans le but de les accompagner dans le futur pour atteindre une plus grande durabilité.

Le projet « Gestion durable du parasitisme chez les bovins et les chevaux » arrivait à son terme en début d'année avec une

Présentation des résultats et pistes aux exploitants et vétérinaires qui avaient participé aux relevés. Un nouvel essai de pâture alternée chevaux-bovins, à réaliser durant la saison 2021, a été préparé.

Un conseiller du domaine réalise des croquis d'intention lors de projets de construction ou de transformation de bâtiments d'élevage. Cette activité a été importante en 2020 avec 23 dossiers réalisés.

Les réorganisations dans le domaine ont fait partie du quotidien depuis le printemps 2020, non seulement dans les activités de conseil mais aussi de manière à assurer la formation et la formation continue.

LES DEFIS

Les défis importants identifiés ces dernières années, se renforcent et s'amplifient. La situation de pandémie mondiale de Covid-19 est due à une zoonose, un agent pathogène provenant d'animaux et qui s'est adapté à l'humain. Cette situation concerne donc de près la production animale et semble étroitement liée à la baisse de la biodiversité observée au niveau mondial. Augmenter la durabilité des systèmes d'élevage est un défi tout à fait prioritaire qui ne peut être relevé seul ! Les collaborations avec tous les domaines proches doivent donc se poursuivre et être renforcées.



Présentation en période de sécheresse :
Effets du manque d'eau sur le rendement des prairies
et pâtures de l'Arc jurassien.

3.3.1 Prestations en production animale

Suivis de troupeaux VL et autres

Les suivis de troupeaux ont été perturbés deux fois en 2020. Une première fois au printemps avec l'interruption du contrôle laitier et une deuxième fois pour nous en fin d'automne lors de la migration informatique. A cette occasion, le programme a pu être assez vite réinstallé et l'interruption fut de courte durée. L'arrêt des contrôles laitiers du printemps a montré une fois de plus leur utilité pour le suivi de la santé des mamelles. Dans plusieurs troupeaux, nous avons en effet pu constater une nette augmentation des problèmes de hautes teneurs en cellules du lait lors de la reprise des contrôles.

Une petite vingtaine de suivis avec mise en valeur graphique à chaque contrôle laitier et conseils ont été réalisés en 2020. Pour une grande partie, ils étaient accompagnés de plans d'alimentation individuels ou globaux.

Concernant la qualité des fourrages récoltés durant la saison 2020, on peut noter que les premières coupes ont été effectuées précocement et sont riches en sucres (météo très ensoleillée). Selon les régions, les quantités de fourrage récolté étaient malheureusement faibles à partir de juillet et jusqu'en fin de saison à cause du manque de précipitations.

Prestations diverses et expertises

En dehors des prestations régulières et des projets, les prestations diverses du domaine ont concerné les domaines suivants en 2020 :

- Aide au recensement ;
- Dossiers BDTA (2) pour les moutons ;
- Inscription à la production de lait durable chez Mooh ;
- Plans des volumes ou croquis d'intention pour la construction/transformation de bâtiments pour bovins laitiers et allaitants ;
- Conseil construction pour moutons allaitants ;
- Conseil pour le climat d'étable d'un nouveau bâtiment ;
- Prestation Lait'ficient en collaboration avec le domaine gestion ;
- Encadrement pour la détention des animaux et le respect de l'OPAn ;
- Expertises pour bovins allaitants et laitiers, ainsi que pour des chevaux.



Exemple de croquis logettes

3.3.2 Projets particuliers en production animale

Projet Interreg "Systèmes de Protection Agricole Durable" (SPAD)

Le projet Interreg SPAD « Systèmes de Production Agricole Durables » consiste à augmenter la durabilité et adapter les systèmes de production bovine au changement climatique dans les départements français du Doubs, du Territoire de Belfort, de Haute-Saône et du Jura, ainsi qu'en Suisse dans le canton du Jura et au Jura bernois. Il a débuté en 2020 et se terminera en 2023.

La première année a permis tout d'abord de définir précisément les tâches à mener dans le cadre du projet.

Le territoire du projet franco-suisse a été découpé en 5 zones géomorphologiques où chacune d'elles se distingue sur ses données météorologiques pour la période allant des années 1961 à 1990. En se basant sur la période passée, des projections climatiques sur les horizons proches (2021-2050) et lointains (2071-

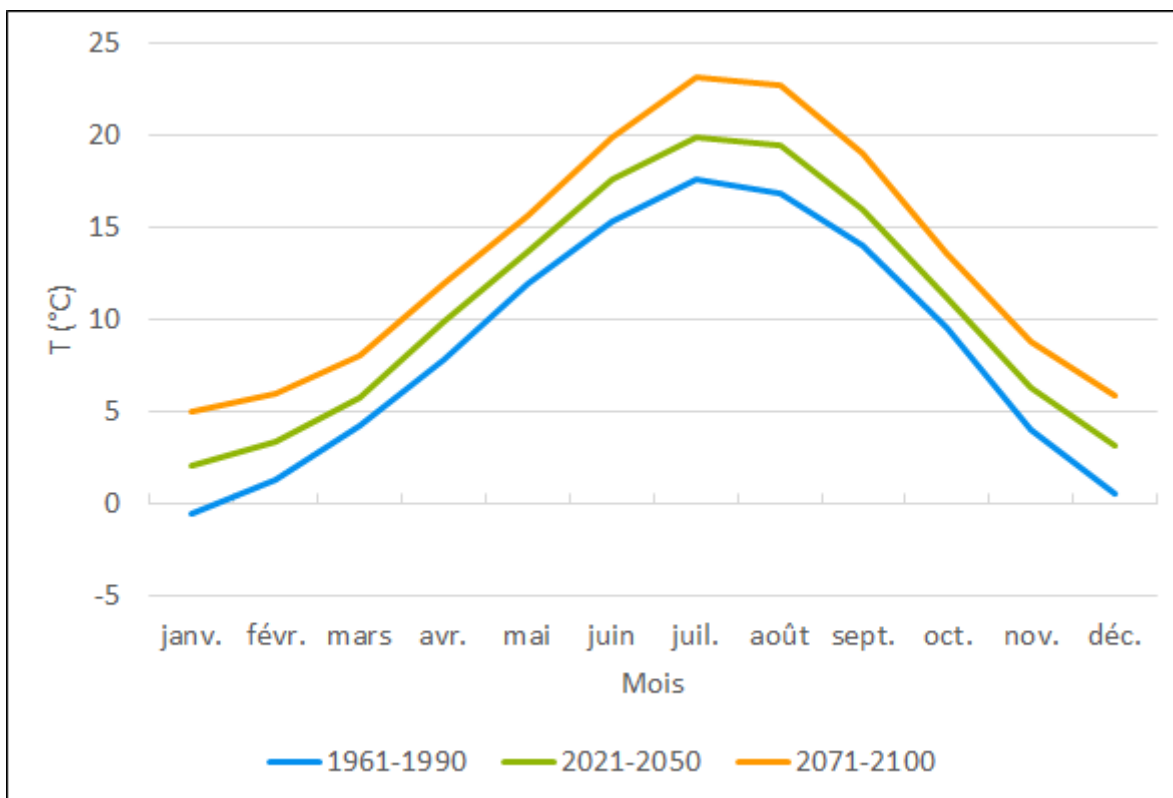
2100) ont été établies sur chacune de ces zones à l'aide de différents indicateurs météo. Les résultats font l'objet d'un document technique.

Dans le but d'accompagner dans le futur les exploitations bovines pour atteindre une plus grande durabilité, tout en associant les aspects environnementaux, économiques et sociaux, des enquêtes ont été réalisées sur des exploitations à l'automne 2020 et se termineront début 2021.

Voir aussi les informations sur ce projet dans la partie Agriculture biologique (chapitre 3.5)

Figure 7

Températures mesurées à la station météo de Delémont, années 1961-1990 et projections sur deux horizons temps.



Projet « Gestion durable du parasitisme chez les bovins et les chevaux »

En début d'année, les résultats de l'étude ont été présentés aux éleveurs qui avaient participé aux suivis parasitaires sur leur troupeau. Les vétérinaires des exploitations étaient aussi conviés à cet après-midi de présentation et discussion des résultats. De riches échanges ont eu lieu.

Pour les publications scientifiques réalisées en 2020, ou à paraître en 2021, un certain nombre de compléments d'information ont dû être recherchés sur les exploitations étudiées durant les années 2018-2019. Une publication concerne l'essai de pâture alternée bovins – chevaux et l'autre présentera une analyse de tous les résultats obtenus sur les élevages suivis au niveau parasitaire durant deux ans.

Le rapport final du projet à destination de la Fondation Sur-la-Croix, qui était le principal bailleur de fonds, a été rédigé au printemps 2020.

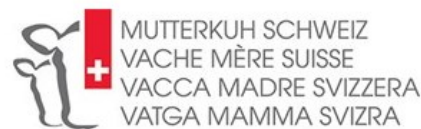
En début de saison de pâture, une courte publication sous forme d'interview a paru dans le Terrien Inter jurassien afin de fournir quelques conseils et faire bénéficier nos abonnés des précieuses méthodes de contrôle des parasites élaborées dans le cadre de ce projet. Ceci lançait la campagne de communication qui logiquement suit un tel projet de recherche appliquée. Avec la nouvelle possibilité de réaliser des analyses coprologiques, les conseils peuvent être complétés par des mesures de l'infestation des animaux.

Cette campagne comprend aussi des sessions de formation continue qui devraient avoir lieu au printemps 2021.

Un nouvel essai de pâture alternée bovins – chevaux a été élaboré en fin d'année, toujours en collaboration avec le FiBL. Il mettra plus particulièrement l'accent sur l'effet bénéfique de cette technique sur les chevaux et pourra être conduit en 2021, à nouveau grâce au soutien financier de la Fondation Sur-la-Croix.

Voir aussi les informations sur ce projet dans la partie Agriculture biologique (chapitre 3.5).

Page de titre du rapport final avec les logos des sponsors et institutions impliquées



Projet

« Gestion durable du parasitisme chez les bovins et les chevaux »

Rapport final

Mandat protection des troupeaux contre les grands prédateurs

Le rapport faisant l'inventaire des troupeaux du canton du JU qui encourent un risque d'attaque de grands prédateurs et les parcelles les plus exposées avait été transmis au service d'économie rurale (ECR) et au service cantonal de l'environnement (ENV) l'année précédente. En 2020, c'est la planification cantonale avec les propositions d'implication de la FRI dans ce mandat qui ont été présentées à l'ECR et à l'ENV.

3.3.3 Apiculture

Le projet intercantonal Agriculture et pollinisateur, en lien avec l'apiculture et l'agriculture est soutenu par la Confédération, la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires du canton de Vaud (DGAV), le Service de l'économie rurale du Jura (ECR), le Service de l'agriculture et de la nature du canton de Berne (OAN), Proconseil et la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI). Il se déroule donc sur VD, JU et JB.



La FRI est responsable du suivi scientifique, elle travaille en étroite collaboration avec UniNe et les Agroscoptes de Liebefeld et Reckenholz, ainsi que l'Université de Bâle, mais aussi et surtout avec 30 apiculteurs volontaires de ces régions.

Le projet a terminé sa troisième année de mise en œuvre sur des résultats satisfaisants tant au niveau de la participation des agriculteurs que de la pertinence et de l'intérêt des données scientifiques.

A ce jour les analyses des premières années sont posées. Il en ressort, comme attendu, que l'impact varroa est prépondérant. Toute une série d'hypothèses vont être testées pour documenter les interactions entre la santé de l'abeille et son environnement agricole.

Des analyses statistiques complexes mais habiles seront mises en œuvre pour tirer les enseignements d'un suivi qui durera jusqu'en 2023.

Les buts de ce projet sont :

- Assurer les sites de nidification pour les abeilles sauvages à proximité de leur nourriture ;
- Favoriser des pratiques agricoles préservant les abeilles domestiques et sauvages ;
- Favoriser le dialogue et les échanges entre agriculteurs et apiculteurs ;
- Améliorer la communication envers la population sur les mesures prises par le milieu agricole en faveur des insectes pollinisateurs.

Dans le cadre du projet, un outil informatique **APINOTES** a été financé par le canton de Vaud et la FRI et mis à disposition de tous les apiculteurs des cantons de VD, JU et JB. Il a été prévu pour pouvoir être utilisé ensuite par les apiculteurs de toute la Suisse. Pour ce faire, les fédérations doivent solliciter leurs services d'agriculture respectifs.

Il a été conçu par les apiculteurs et pour les apiculteurs, en F/D. Il se doit d'être une aide à la conduite du rucher et on invite les fédérations d'apiculture à promouvoir cet outil.

En parallèle il est une aide pour la recherche et le traitement de données qui sont confidentielles.

3.3.4 Relations externes et collaborations

Expositions de bétail laitier

Les manifestations n'ont pas eu lieu à causes des contraintes sanitaires en vigueur en 2020

Plateforme romande coordonnée par Agridea**▪ Groupe intercantonal production animale**

Deux rencontres du groupe ont pu avoir lieu par visio-conférence au printemps et en automne 2020.

Un thème particulier a été discuté concernant un argumentaire sur la production de viande bovine et son impact sur l'environnement, document à destination du grand public. Un projet national rassemblant de nombreuses organisations a été coordonné par Agridea dans le but d'adapter l'outil CAP'2ER aux conditions suisses. Ce logiciel permet le calcul du bilan des gaz à effet de serre sur les exploitations agricoles. Le projet n'a malheureusement pas pu être reçu par l'OFAG dans sa première version et était en attente en fin d'année.

Ces rencontres sont une excellente occasion d'échanger au sujet des projets conduits par les différents cantons et de repérer les synergies possibles.

Les échanges concernant les techniques les mieux adaptées pour les cours virtuels ont été très utiles étant donné que les cours de formation continue étaient interdits en présentiel. En effet, la campagne de formation continue 20-21 aurait dû débuter en automne, en parallèle à la deuxième vague de coronavirus.

▪ Groupe intercantonal Construction

Une rencontre du groupe a également eu lieu par visio-conférence.

3.4 Gestion d'entreprise et économie rurale (GES)

Souvent associée à l'augmentation des tâches administratives, la numérisation souffre d'une image plutôt négative dans le monde agricole. Pourtant, le fait qu'une augmentation des exigences ait été observée en parallèle ne devrait pas remettre en cause le fait que la numérisation allège effectivement la tâche des exploitants ! Cela d'autant plus que les perspectives vont bien au-delà de la saisie de données ! Dans le domaine de la mise en valeur et de l'analyse des informations, le potentiel est énorme. Il s'agit d'un enjeu important pour le conseil en gestion, avec des perspectives d'amélioration dans la gouvernance des exploitations

LES FAITS MARQUANTS

Enjeu n° 1 : rendre la gestion stratégique plus accessible

Bien qu'elle soit essentielle et que son absence soit à l'origine d'un grand nombre de difficultés rencontrées sur nos exploitations, la démarche stratégique ne suscite que très rarement de sollicitations de la part de nos clients. Ce constat, posé à de nombreuses reprises, nous a conduits l'année dernière à nous fixer l'objectif d'élaborer, dans les deux ans, un outil permettant rapidement et de manière efficace de se poser les bonnes questions qui permettront de disposer d'une vision globale, d'identifier les buts de l'entreprise et les points importants sur lesquels être attentifs pour y parvenir. Bien sûr, l'accompagnement dans ce domaine existe déjà aujourd'hui et porte ses fruits lorsqu'il est réalisé. L'arrivée de cet outil, prévu pour 2022, n'améliorera pas la prestation, mais la rendra plus simple, plus accessible et pour un plus grand nombre.

Enjeu n° 2 : améliorer l'analyse des données

En plus de connaître ses buts, il est important pour l'exploitant-e d'avoir une vision la plus précise possible de sa situation actuelle. Les informations dont les agriculteurs disposent proviennent principalement de leur comptabilité et de rapports de mises en valeur au niveau régional et national. Aujourd'hui, les progrès de la numérisation permettent non seulement d'envisager une amélioration de la mise en valeur des informations, ce qui pourrait grandement faciliter leur compréhension, mais également d'envisager une comparaison plus rapide et plus affinée avec les données des pairs, ce qui permettrait d'identifier les points forts et pistes d'amélioration. En outre, certains outils permettraient d'envisager une collecte élargie d'information, comme par exemple, au niveau du temps de travail. Le domaine gestion suit donc ces évolutions de près, afin d'améliorer ses prestations.

Enjeu n° 3 : maintenir nos acquis

Ces deux perspectives d'amélioration ne doivent pas nous faire oublier de maintenir la qualité des nombreuses autres prestations effectuées par les collègues du domaine gestion, dont la liste est présentée dans le rapport plus complet, disponible sur www.frij.ch.

LES DEFIS

Le bien-être des familles paysannes !

Quelles que soient nos actions, notre objectif principal est toujours le même : au final, ce qui compte, c'est le bien-être des familles paysannes ! Une bonne gestion d'entreprise est par conséquent une gestion qui permet à l'ensemble de la famille d'être en adéquation avec ses aspirations personnelles. Les enjeux pour notre domaine sont donc d'une part d'aider les exploitant-e-s à identifier leurs buts et d'autre part, de les accompagner au mieux pour prendre des mesures adéquates et pertinentes pour atteindre ces buts.



3.4.1 Pour les aspects du financement et de l'analyse économique

Outre l'analyse de la situation financière de l'exploitation, les collègues du domaine d'activité gestion d'entreprise et économie rurale consacrent une partie importante de leur temps à élaborer des planifications techniques, économiques et financières d'exploitations (budgets). En fonction, ces budgets sont accompagnés d'une démarche de recherche de financement.

Dans certains cas, une analyse plus approfondie des coûts de production est également effectuée.

3.4.2 Pour les aspects juridiques

La loi sur le droit foncier rural (LDFR) et la loi sur le bail à ferme agricole (LBFA) sont à l'origine des situations pour lesquelles les agriculteurs sollicitent nos prestations. Les questions en lien avec le bail à ferme occupent donc régulièrement les conseillers en gestion. Par ailleurs, ils établissent de nombreuses expertises pour estimer la valeur de rendement, le prix d'acquisition maximum non surfait, la charge maximale ou encore le fermage licite de parcelles ou de domaines agricoles. Les conseillers sont également sollicités pour accompagner la constitution de droits de superficie ou encore pour établir des expertises afin de définir la valeur du parc machines. Enfin, ils accompagnent la dissolution de régime matrimoniaux.

En plus de la LDFR et de la LBFA, les agriculteurs sont parfois confrontés à des problématiques en lien avec la loi sur l'aménagement du territoire (LAT). Le cas échéant, une expertise ad hoc pourra être effectuée.

3.4.3 Pour les autres aspects

Les questions en lien avec la collaboration entre plusieurs personnes ou entre plusieurs exploitations nécessitent souvent un accompagnement par une personne neutre et habituée à ce genre de situation. Les collègues du domaine gestion ont acquis des compétences dans ce domaine et délivrent régulièrement cette prestation. C'est également le cas pour le transfert de patrimoine.

Par ailleurs, les prestations d'accompagnement stratégique et d'optimisation de l'exploitation sur la base de l'optimisation linéaire sont également proposées.

Enfin, les prestations d'étude d'impact sur l'environnement, d'esquisses de bâtiments et d'analyse des performances énergétiques (AgriPeik) sont également proposées.

3.5 Agriculture biologique

Le comité PROJAB s'est fixé pour objectif d'atteindre 20% d'exploitations en mode biologique en 2020 dans le Jura et le Jura bernois. En 2020, les parts d'exploitations biologiques dans le Jura et le Jura bernois s'élevaient à 20%, respectivement 17%. La Fondation rurale interjurassienne s'implique pour atteindre cet objectif, tout en observant attentivement les besoins et opportunités du marché.

LES FAITS MARQUANTS

Le comité de pilotage PROJAB est composé de représentants de la profession et des cantons du Jura et de Berne. L'objectif d'atteindre 20% d'exploitations biologiques en 2020 dispose ainsi d'un large soutien. L'année 2020 aura également permis d'initier le processus pour le développement de la nouvelle stratégie bio pour la période de 2021 à 2025.

Le développement des surfaces biologiques en 2020 est positif, avec une part de la SAU cultivées en bio de 22% pour le Jura et 16% pour le Jura bernois en 2020.

LES DEFIS

Les défis en agricultures biologiques sont importants, tant au niveau des marchés que de la production. La FRI se fait fort de mettre en œuvre des actions dans les domaines de la vulgarisation, du marché, de la politique et de l'information afin de renforcer la compétitivité et la durabilité de l'agriculture dans son ensemble dans le Jura et le Jura bernois.

En 2020, la FRI a poursuivi ses activités de conseil individuel ainsi que la conduite d'essais variétaux de blé et de colza.



Deux essais en betteraves sucrières ont été conduits. Le projet « régulation des adventices on farm » compare différents systèmes de désherbage en agriculture PER et BIO, ce projet est soutenu par l'OFAG et réalisé en collaboration avec la HAFL, Agroscoop et le FiBL.

Le projet OQuaDu « sucre bio » est réalisé en collaboration avec Bio Suisse, le FiBL, SBC et Coop, projet pour lequel la FRI expérimente la plantation de betteraves sucrières.

Un certain nombre de pistes ont été explorées à la FRI en collaboration avec le FiBL, dans le cadre de plusieurs projets de recherche en milieu agricole pour trouver des alternatives aux vermifuges chimiques contre les parasites internes des bovins.

Le projet « Systèmes de Production Agricole Durables » (SPAD) est une collaboration franco-suisse. Le projet a pour but d'accompagner les exploitations bovines dans les adaptations qu'elles doivent opérer face au changement climatique ainsi que d'améliorer la durabilité des systèmes de production bovine.

En formation initiale, la nouvelle formule pour le cours « Spécialisation Bio » a débuté en 2019. Cette spécialisation se compose de 240 périodes de cours dans le domaine spécifique agriculture biologique. 50% de ces périodes sont dispensées en classe commune PER et Bio. En 3e année, 120 périodes de cours ont été dispensées en classes séparées, ce qui permet d'approfondir des sujets spécifiques à l'agriculture biologique. Pour ces 120 périodes, les apprentis sont regroupés dans une classe romande itinérante dans les différentes écoles.

3.5.1 PROJAB

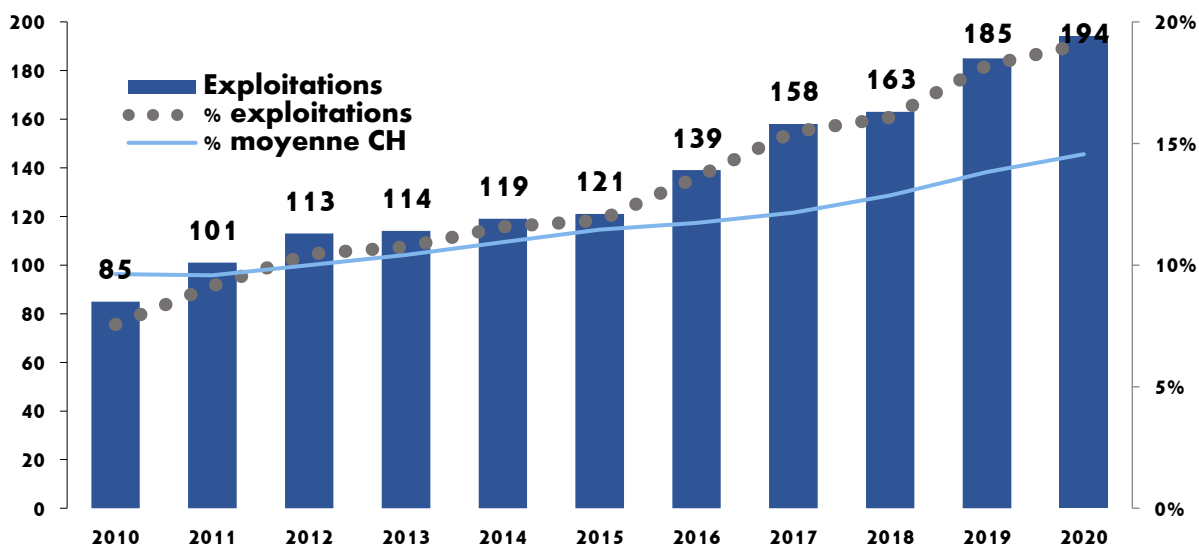
Par des efforts supplémentaires dans les domaines de la vulgarisation, du marché, de la politique et de l'information, PROJAB, en collaboration étroite avec les organisations membres. En poursuivant son implication dans la promotion de l'agriculture biologique, PROJAB compte sur une progression supérieure à la moyenne nationale dans le canton du Jura et le Jura bernois.

Composition de la commission PROJAB

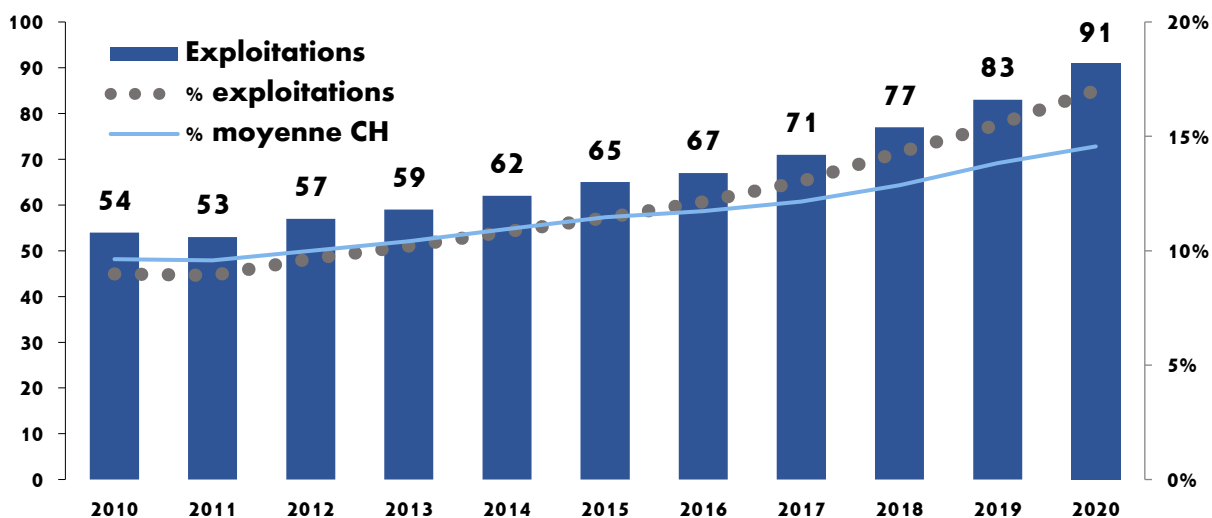
Bio Jura : Selina Droz (Présidente) ; Bärner Bio Bure : Monika Sommer ; Chambre d'agriculture du Jura bernois : Wilfred Schnegg ; Chambre jurassienne d'agriculture : Vincent Boillat ; Bio Suisse : Pascal Olivier ; Service de l'économie rurale du canton du Jura : Pierre Frund ; Office de l'agriculture et de la nature du canton de Berne : Simon Jöhr ; Fondation Rurale interjurassienne : Olivier Girardin.

Figure 8

Evolution du nombre d'exploitations agricoles Bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2010 et 2020.



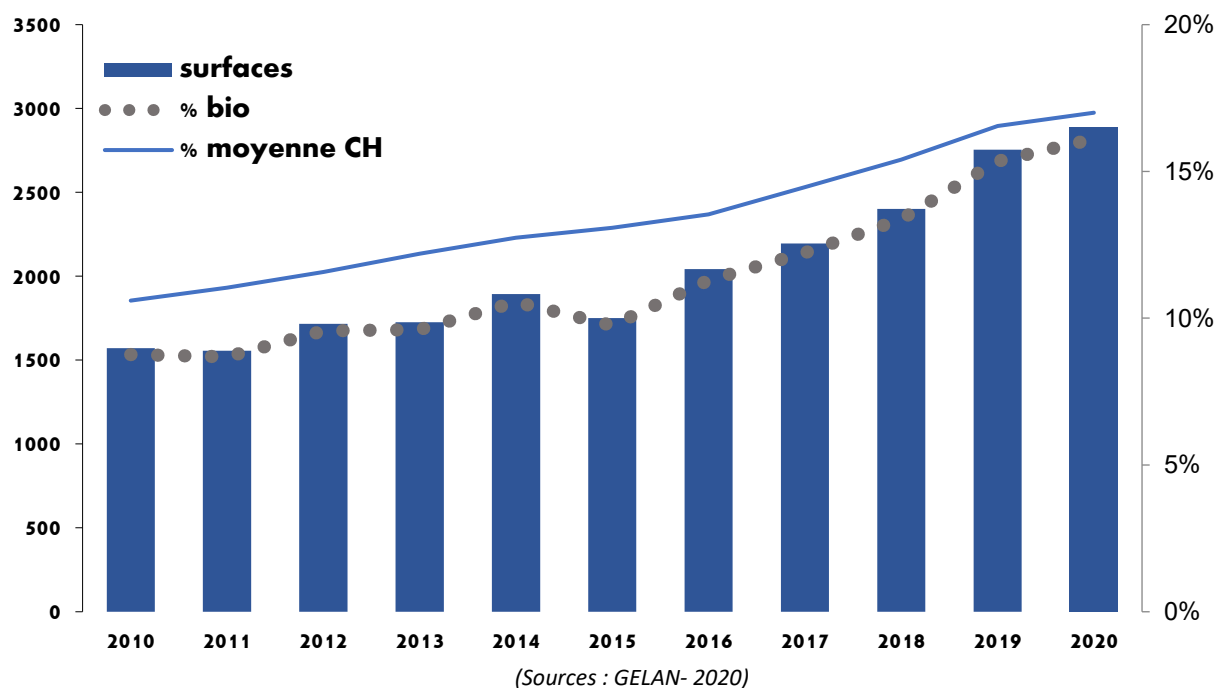
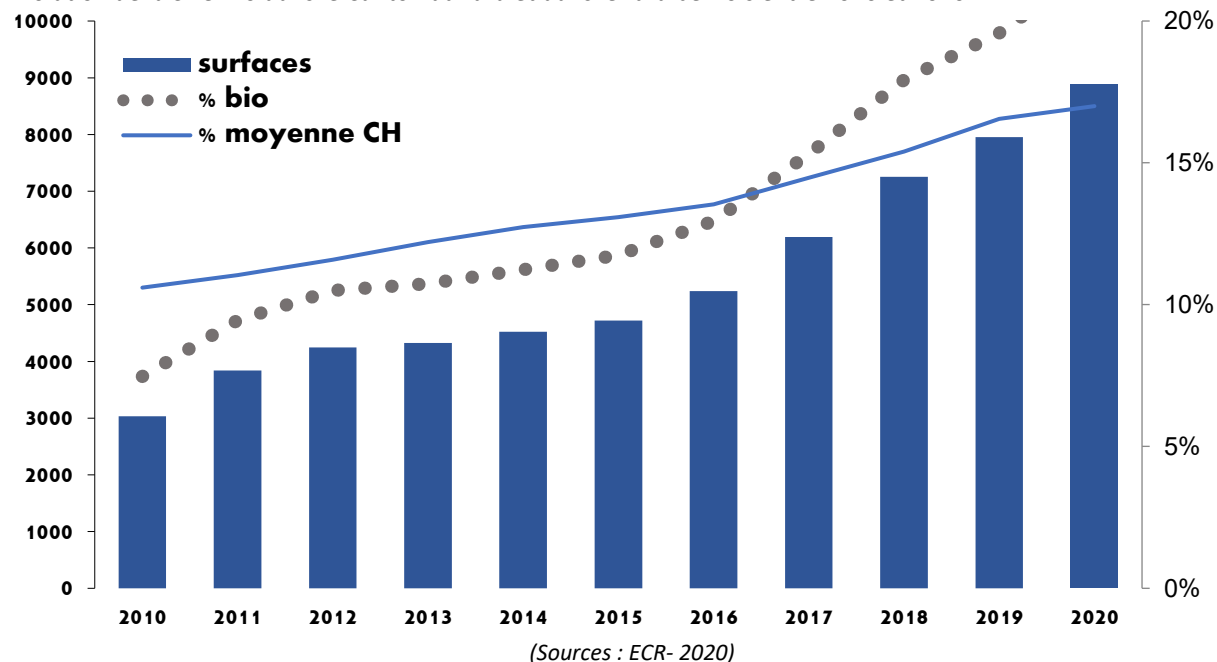
(Sources : ECR -2020)



(Sources : GELAN - 2020)

Figure 9

Evolution de la SAU Bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2010 et 2020.



3.5.2 Production végétale

Essai variétaux conduits en mode biologique

Dans le cadre de ses activités, la FRI a réalisé différents essais variétaux en collaboration avec la station de recherche en agriculture biologique (FiBL) et Agroscope ART.

Essai blé d'automne : Comparaison de 8 variétés, chez MM. Daniel et Jean-Philippe Ramseyer à Montignez.

Essai colza associé : Comparaison de 5 variétés de colza dans un couvert associé composé du mélange lentille-gesse-fenugrec, chez M. David Maillat à Courtedoux. En raison des dégâts importants dus aux insectes, cet essai n'a pas été conduit à terme.

Le rapport de l'essai blé bio est disponible sur le site Internet de la FRI.

Projet betteraves bio

La nouvelle demande du marché pour une production de betteraves sucrière bio suisse combiné avec une prime bio, redonne une nouvelle vie à cette production intéressante en terme économique et agronomique.

L'essai a pour objectif de comparer (on farm) la technique de plantation et le semis dans la culture de betteraves sucrières biologique. La plantation pourrait permettre de simplifier le désherbage de cette culture. En effet, la lutte contre les mauvaises herbes est le principal frein à la production de betteraves biologique auprès des producteurs. L'essai a été conduit en bandes de 18 lignes (9 mètres) et 200 m sur la longueur. Du point de vue de la préparation de sol, du semis et de la fumure, l'essai a été conduit comme le reste de la parcelle de l'exploitant (selon carnet des champs).

En 2020 il a été possible de tester les différentes variantes de désherbage mécanique dans la partie semée et plantée. Les outils (robots) de la firme Garford ainsi que de la firme Stekeete ont pu être évalués sur leur efficacité de travail sur la ligne de betteraves.



Plantation de betteraves Source : Thomas Alföldi / FIBL.

Dans le cadre du projet, deux journées de visites de la plateforme d'essai ont été organisées, avec la participation d'env. 60 agricultrices et agriculteurs. Le projet a permis la réalisation de deux films, l'un dédié à la technique de la plantation et l'autre à la lutte mécanique des adventices.

Figure 10 :

Images films de vulgarisation.



3.5.3 Production animale

Pâturation mixte ou alternée entre bovins et chevaux

Chez les bovins et les chevaux qui pâturent régulièrement, la problématique des parasites internes est importante. Elle l'est particulièrement en agriculture biologique, car il n'existe pratiquement pas de produits alternatifs efficaces aux vermifuges chimiques. De plus, ces dernières années, on observe une baisse d'efficacité des produits couramment utilisés à cause des résistances qui se sont développées, d'abord chez les chevaux, et maintenant aussi chez les bovins. D'autres solutions doivent donc être recherchées pour contrôler les parasites et ainsi garantir une bonne santé, le bien-être et une bonne productivité des animaux. Un certain nombre de pistes ont été explorées à la FRI en collaboration avec le FiBL, dans le cadre de plusieurs projets de recherche en milieu agricole. Ces pistes se basent surtout sur la gestion des pâtures des jeunes animaux. Les principales sont la fauche-pâturation, le mélange des âges chez les bovins, le mélange d'espèces (ex. bovins-chevaux ; bovins-moutons), la rotation et les différentes manières d'allonger le temps entre deux passages de jeunes bovins.

En 2019, nous avons pu vérifier par un essai sur exploitation que la pâturation alternée bovins – chevaux est une piste intéressante pour diminuer la pression parasitaire sur les jeunes génisses. Nous avons pu observer qu'après un passage de chevaux, les génisses présentaient une infestation réduite de parasites internes par rapport à l'autre groupe de génisses qui avaient pâture sur une parcelle sans passage de chevaux. Cet essai a fait l'objet d'une publication scientifique.

En 2020, un nouvel essai de pâturation alternée bovins – chevaux a été élaboré, toujours en collaboration avec le FiBL. Il mettra plus particulièrement l'accent sur l'effet bénéfique de cette technique sur les chevaux et pourra être conduit en 2021 grâce au soutien financier de la Fondation Sur-la-Croix.

Projet Interreg SPAD pour des élevages plus durables

SPAD signifie « Systèmes de Production Agricole Durables ». Le projet s'étend sur le canton du Jura et la région du Jura bernois en Suisse, ainsi que sur les départements du Doubs et Territoire de Belfort, de Haute-Saône et du Jura en France. Il a pour but, d'une part, d'accompagner les exploitations bovines lait et viande dans les adaptations qu'elles doivent opérer face au changement climatique. D'autre part, il vise l'objectif très ambitieux d'améliorer la durabilité des systèmes de production bovine. Le projet a débuté en 2020 et se terminera en 2023.

Pour atteindre ces objectifs, la FRI peut compter sur ses partenaires français, mais également sur la HAFL, Agridea et Agroscope, tous les trois associés au projet côté suisse.

Le territoire du projet franco-suisse a été découpé en 5 zones qui se distinguent sur leurs données météorologiques et pédologiques. En se basant sur les données météo des années 1961 à 1990, des projections climatiques sur les horizons proches (2021-2050) et lointains (2071-2100) ont été établies pour chacune de ces zones. Des essais conduits en collaboration avec Agroscope complèteront cette partie adaptation au changement climatique.

En ce qui concerne le second objectif, l'équipe a travaillé à la construction des enquêtes à mener en Suisse et en France en vue d'évaluer la durabilité des exploitations. Les aspects environnementaux, notamment gaz à effet de serre et biodiversité ont été pris en compte, mais également les aspects économiques (le viable) et sociaux (le vivable). Ces enquêtes réalisées en grande partie en fin d'année 2020 sur les exploitations bovines, se termineront début 2021.

3.6 Filière alimentaire et espace rural (FAER)

Le domaine FAER a revu le concept de promotion des produits et services au travers de la communication et plusieurs démarches pour développer le e-commerce ont été effectuées.

Un projet phare PDR pour la transformation du lait au canton du Jura a été accepté. Un autre projet PDR important est en développement pour le Jura Bernois.

FAITS MARQUANTS

- Au niveau des **ressources humaines**, Monsieur Olivier Lapaire a rejoint l'équipe en milieu d'année et deux collaboratrices ont mis au monde une petite Romane et un petit Léon.
- **PDR¹ Créalait** : ce dossier pour le développement de la filière laitière du Canton du Jura a été accepté par les autorités cantonales et par l'OFAG². Des mesures individuelles et des mesures collectives vont pouvoir être déployées dès 2021.
- **PDR Marguerite**, ce projet est significatif pour le développement agritouristique du Ju et du JB. Le développement des réseaux équestres sur le Jura Bernois a été une priorité en 2020.
- **LPR³ e-commerce**. Grâce au soutien du canton du Jura, une plateforme de commerce en ligne est en chantier et devrait aboutir en début d'année 2021.
- Un **soutien** affirmé auprès des **restaurateurs** et des acteurs de **la vente directe** par le biais des réseaux sociaux.
- **PDR « manger local, produire local »**. Une demande est en cours pour développer cette démarche sur le territoire du Jura bernois. Ce projet comprend deux axes
Axe 1 : Diversification en stimulant les produits innovants et de niche par de nouveaux équipements et ateliers de conditionnement, ainsi que, revalorisation de la filière viande.
Axe 2 : Commercialisation. Soutien aux points de vente et aux métairies.
- Un **plan de communication** FAER permet un meilleur positionnement des activités du domaine en étant plus conséquent et efficient. Pour cela, nous collaborons avec une agence de communication. Un corporal design a été ainsi initié.
- De **nombreux projets** permettent le développement territorial. Citons pour 2020 :
 - **Ecole à la ferme**
 - **OQuaDu⁴ Cheval**
 - **Interreg Savoie Mont Blanc** : Tourisme et Consommation Locale
- Au niveau **International**, en collaboration avec ONUDI⁵, nous avons développé un outil de gestion pour les concours de produits du terroir.

LES DEFIS

Organiser les Concours Suisse des produits du terroir - Mise en place des actions du projet Créalait – Maintenir les collaborations au niveau international – Développer la possibilité d'achat par internet.

Parcours équestres et Produits du terroir, quelle belle alchimie (photos Anthony Brown)



¹ PDR : Projet de Développement Régional

² OFAG : Office Fédéral de l'Agriculture

³ LPR : Loi fédérale sur la Politique Régionale

⁴ OQuaDu : Ordonnance pour la Qualité et la Durabilité

⁵ ONUDI : Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel

3.6.1 Gestion des marques pour le Jura et Jura bernois

3.6.1.1 Séances CIGM

La commission interjurassienne pour la gestion des marques (CIGM) est composée de 16 membres représentant les interprofessions de la Tête de Moine, de la Saucisse d'Ajoie IGP et de la Damassine AOP, ainsi que des Paysannes du Jura et du Jura bernois, de la Fédération romande des consommateurs, des Chambres du Jura et du Jura bernois, des Producteurs du Jura et du Jura bernois, de l'Office de l'agriculture et de la nature, du Service de l'économie rural et nouveau pour 2020 des Parcs Chasseral et du Doubs.

La Commission s'est réunie à 3 reprises soit en présentiel ou en visioconférence. Elle a validé la proposition d'une nouvelle charte graphique au sein du domaine FAER pour donner davantage de cohérence et de visibilité aux producteurs qui représentent notre région. Ce visuel sera repris dans les différentes campagnes de communications. Elle s'est également prononcée favorablement à la création d'une plaquette intitulée « La bonne adresse » que vous pourrez retrouver auprès de nombreux commerces de la région.

Dans le cadre de ces différentes séances, un projet de plateforme destinée aux producteurs a été présenté pour permettre le développement de ventes en lignes des différents produits de nos fidèles producteurs. Mise en ligne de la plateforme 2^e semestre 2021.

3.6.1.2 Certification

Nous avons la chance d'avoir 2 régions « Jura bernois » et « Jura », riches de produits et de spécialités avec des matières premières composées au minimum de 80% de la région – règle d'exigence pour obtenir une labellisation.



Labels Jura et Jura Bernois

La FRI gère le secrétariat de ces deux marques. Elle a également mandat de gestion de la certification auprès du Parc Naturel Régional Chasseral, des deux interprofessions Damassine AOP et Saucisse d'Ajoie IGP. Un Organisme Intercantonal de Certification (OIC) est mandaté, qui a pour tâche de vérifier et de contrôler la provenance, ainsi que la qualité des produits proposés par les différents artisans et agriculteurs, de la région, souhaitant une labellisation.

Si aucune non-conformité n'est constatée, un certificat est délivré par l'OIC, attestant que les exigences fixées ont été respectées pour une durée de 2 à 4 ans.

En 2020, nous avons pu labelliser pour la 1^{ère} fois différentes bières de plusieurs brasseurs de nos 2 régions, du fait que Delémont c'est agrandi d'une malterie.

Tableau 25

Etat de certification au 31.12. 2020.

Producteurs	Nombre Agriculteurs	Nombre Artisans	Total
Produits du terroir du Jura bernois	24	22	46
Spécialité du Canton du Jura	37	50	87
Total général	61	72	133

Marque / produits	Produits Agriculteurs	Produits Artisans	Total
Produits du terroir du Jura bernois	126	156	282
Spécialité du Canton du Jura	185	201	386
Total général	311	357	668

3.6.2 Les projets

3.6.2.1 OQuaDu « Viande chevaline suisse L'Originale »

Les actions de promotion de la viande chevaline suisse imaginées pour l'année 2020 n'ont pas pu se dérouler comme elles étaient prévues en raison de la crise sanitaire. Il n'a ainsi pas été possible d'en faire la promotion lors des différentes manifestations ni lors d'animations dans les boucheries participantes au label « L'Originale Viande chevaline suisse ».

Un nouveau programme d'actions a ainsi été élaboré afin de faire rayonner ce produit d'exception. Un quizz a été mis en place afin de continuer de récolter des données sur les consommateurs de viande chevaline avec pour objectif de développer une communication ciblée, une formation de jurés du Concours Suisse des produits du terroir a été mis en place afin de sensibiliser les jurés aux spécificités de la viande chevaline, des contacts ont été noués avec des acteurs d'envergure pour mettre en valeur ce produit et une plateforme a été mise en place pour faciliter l'information entre les éleveurs et les boucheries régionales. Cette plateforme sera relayée par la HAFL lors d'une formation spécifique à l'attention des cavaliers.

L'ensemble de ces actions devront permettre d'atteindre une visibilité nationale pour ce produit et contribuer aux efforts de valorisation de l'élevage chevalin. L'année 2021 sera la dernière année du projet soutenu par l'ordonnance sur la qualité et la durabilité (OQuaDu) mise en place par l'OFAG et s'annonce d'ores et déjà riche en événements.



Préparation de la dégustation des produits en situation de crise sanitaire

3.6.2.2 E-Commerce

« Il y a urgence à maintenir les petits commerces et à créer des liens entre commerçants et producteurs afin d'innover dans ce secteur d'activité. » Exprimé par le président de l'association du commerce jurassien, ce besoin nécessite une réponse coordonnée et collective. C'est le cœur du projet débuté en 2020 nommé E-commerce. La crise sanitaire a contribué à renforcer ce sentiment.

Pour apporter une solution, il est d'abord nécessaire d'évaluer les mesures existantes pour la vente en ligne, notamment des produits de l'agriculture. Différentes études ont été menées ces dernières années par le domaine FAER. Il ressort que les détaillants souhaitent se profiler sur la vente en ligne, mais qu'ils rencontrent des difficultés (logistique et financement des investissements). L'étude du comportement du consommateur révèle qu'il souhaite plutôt une solution large, avec un assortiment de produits complet, passant des produits coloniaux aux produits ménagers, comme il a l'habitude dans les grandes surfaces.

De plus, les nombreuses initiatives mises en place suivent le même scénario : un départ prometteur, puis rapidement, un brusque essoufflement. Les modèles d'affaires sont vite court-circuités. Les consommateurs commandent directement aux producteurs fraîchement rencontrés. Privés de revenus, ces plateformes se trouvent sans ressources pour investir dans la communication et la recherche de nouveaux clients.

Du côté FAER, ses différents projets numériques permettent de toucher un large public. C'est la constatation qui peut être faite suite à l'inventaire des outils de communication existants. Grâce à cette palette, il est possible de promouvoir les producteurs de produits labellisés du Jura et du Jura bernois, du Concours Suisse des produits du terroir, la viande chevaline suisse, l'école à la ferme, la vente directe et également la commercialisation de produits en grandes quantités (www.en-gros.ch).

Ce dernier site de vente en ligne permet un suivi statistique des ventes réalisées. Il ressort la pertinence de la vente en ligne et les effets positifs des efforts commerciaux. Ces succès mesurables doivent également être complétés par des effets indirects, notamment l'utilisation de la plateforme comme catalogue de l'offre.

Fort de ces connaissances, il a été facile d'établir un plan d'actions. Ce plan d'actions s'inscrit aussi, et avec pertinence, avec les projets menés par le domaine FAER, notamment avec le projet PHR Economie « Arc jurassien ». Une des conclusions de ce projet est qu'il est primordial d'apporter une réponse collective à l'offre sur internet et de contrer le tourisme d'achat.

Dans la conduite des activités, différentes synergies se mettent en place. L'association PR-PG planche sur une nouvelle base de données pour gérer les produits labellisés développé par l'agence Apcom. Cette base de données arrivera à point nommé (déploiement prévu pour l'année 2021) afin de bénéficier d'un outil moderne qui facilitera les liens avec les différentes plateformes de vente en ligne. C'est notamment le cas de la plateforme www.dansmonquartier.ch, proposée par le groupe BNJ, avec qui des tests ont été réalisés et une collaboration est discutée. Cette plateforme est déployée sur l'ensemble de l'arc jurassien et permet à tous les commerçants de proposer leur propre assortiment de produit. L'assortiment des produits labellisés pourrait être activé et ainsi plus facilement mis en avant par les commerçants.

La promotion de l'ensemble de ces initiatives est primordiale. Les réseaux sociaux seront utilisés ainsi que d'autres outils promotionnels. La plateforme www.easy2go.ch, proposée par la start-up delémontaine ASAP.SWISS, sera également utilisée et des synergies sont également en discussion. D'autres mesures de communication sont également testées.

L'ensemble de ces éléments devrait permettre de proposer les produits régionaux aux consommateurs de la région et d'être présent sur l'ensemble des canaux de distribution. D'autres collaborations ponctuelles sont également envisagées selon l'évolution du marché.

3.6.2.3 Interreg « Tourisme et Consommation locale »

Le projet interreg mené avec les partenaires français de Savoie Mont Blanc a suivi son cours durant l'année 2020.

Les différents COTECH se sont déroulés en visio-conférence. Il n'a pas été possible de se retrouver et de partager de chaleureux moments d'échange.

En partie pour cette raison, mais également sur décision des différents partenaires impliqués dans ce projet transfrontalier, le projet a été prolongé jusqu'à fin mai 2021. La fin était initialement prévue pour la fin d'année 2020. L'objectif est d'intégrer dans cette période les anniversaires des deux AOP emblématiques régionales, soit les 20 ans de l'AOP pour la Tête de Moine et les 10 ans pour la Damassine. Cette prolongation a été plutôt ambitieuse, car au moment où ces lignes sont rédigées, la tenue d'événements publics afin de célébrer ces deux anniversaires semblent toujours illusoire.

Certaines activités ont ainsi dû être reportées à des temps meilleurs, permettant le passage de la frontière et la promotion des produits régionaux à travers les activités de restauration. D'autres activités ont, bien entendu, tout de même pu se réaliser. C'est le cas notamment de quelques capsules vidéo réalisées promouvant la Tête de Moine en association avec les vins de Savoie ou encore le jus de pomme régional interjurassien.

D'autres actions ont également occupées les porteurs de projet, notamment la confection d'un livret de recettes (sortie prévue en 2021), la réalisation d'un magazine à destination des touristes savoyards,



l'organisation de petits-déjeuners vitaminés chez nos chefs étoilés (repoussé), une journée agritouristique et découvertes de saveurs prévue Ô Vergers d'Ajoie à Porrentruy (repoussé) ou encore la réalisation d'infographie présentant les marques régionales pour les consommateurs et l'intérêt de se labelliser pour les producteurs.

Le blog www.dansmonterroir.ch, en collaboration avec Lysiane Matthey, est également conduit dans le cadre de ce projet.

L'année 2021 permettra de conclure cet ambitieux projet qui visait à rapprocher les partenaires agricoles des partenaires touristiques. Mené avec les offices du tourisme, ce projet a permis de mener une étude rigoureuse sur les attentes des résidents et des touristes en termes de produits régionaux pour le Jura et le Jura bernois (idem côté France). Ce rapprochement consenti depuis quelques années s'est concrétisé à travers ce projet et continuera, à l'avenir, sous différents aspects.

Tournage Interreg Tourisme et Consommation Local.

3.6.2.4 PDR Jura bernois : « manger local, produire local »

En collaboration avec la Chambre d'agriculture du Jura bernois, le Parc Chasseral et l'Association des producteurs de produits régionaux (APPR), la FRI a obtenu le soutien de l'OFAG pour réaliser une étude préliminaire afin d'étayer le projet « manger local, produire local » dans le cadre du programme de développement régional (PDR).

Ce projet vise à développer la production de produits régionaux pour la région francophone du Canton de Berne, notamment par le développement de produits de niche répondant à une demande et permettant une innovation (ou une culture plus adaptée au changement climatique) et le développement de la filière viande.

Un deuxième volet vise à développer la commercialisation de ces produits, notamment en modernisant les points de vente du Jura bernois et en favorisant leur mise en réseau. Ce développement permettra de continuer les efforts de promotion de la région et de développer l'approvisionnement en produits locaux pour les résidents et les touristes.

L'étude préliminaire sera déposée dans le premier semestre 2021. Elle est constituée d'une trentaine de projets individuels, agriculteurs ou artisans, de manière individuelle ou regroupée en associations ainsi que d'une dizaine de mesures collectives. Cette distinction différencie les soutiens publics à fonds perdus oscillant entre environ 40 ou jusqu'à 70% des coûts éligibles.

Après étude du dossier, et d'éventuels compléments demandé par le Canton de Berne et l'Office fédérale de l'agriculture, une phase de documentation s'ouvrira. Cette phase permettra de définir précisément les projets, obtenir les devis détaillés ainsi que les permis nécessaires pour débiter les travaux et entrer en phase de réalisation. Les premiers investissements devraient pouvoir être soutenu dans le courant de l'année 2023.

3.6.2.5 Pays romand - Pays gourmand (PR-PG)

Le projet Pays Romand Pays Gourmand est un projet pérenne co-financé par l'Office Fédéral de l'Agriculture et mené à bien en collaboration avec les 5 marques régionales romandes des cantons de Neuchâtel, Valais, Vaud, Fribourg et Genève. Les activités reposent sur des actions de communication, des manifestations et tout autre outil permettant un soutien des producteurs locaux dans leurs activités quotidiennes. Une grande partie du soutien repose généralement sur la mise en valeur des producteurs et produits lors de foires et manifestations. La situation sanitaire 2020 a permis le développement de nouveaux outils suite à l'annulation des manifestations. A lire ci-dessous au paragraphe 3.6.2.7.

3.6.2.6 APPR (Association des Producteurs de Produits Régionaux)

L'« Association des producteurs de produits régionaux labélisés » APPR compte dorénavant 62 membres (53 en 2019) après le succès de son AG en septembre 2020. Elle a pour but de réunir les acteurs impliqués dans la production de produits labélisés JU ou JBE, disposer d'une plate-forme d'échanges, promouvoir et défendre les intérêts des producteurs, représenter les producteurs au niveau économique et politique, proposer des prix préférentiels lors de manifestations, encourager les échanges entre producteurs du Jura et Jura bernois, promouvoir les produits régionaux et mettre en place des publicités collectives.

Le projet Créalait (Mesure collective « Magasin de producteurs ») a pris l'essentiel des discussions avec recherche de locaux commerciaux pour des investissements prévus à hauteur de CHF 805'000.- entre 2021 et 2026 (voir PDR Créalait chapitre 3.6.2.19).

Les membres du comité APPR sont :

- **Romain Bürki**, Delémont, Nouveau président dès le 29.10.2019 ;
- **Philippe Domon**, Alle ;
- **Ronald Sommer**, Monible ;
- **Sandrine Cattin**, Alle ;
- **Stéphane Oester**, Grandval ;
- **Nicolas Lovy**, Courételle ;
- **Olivier Boillat**, Courtemelon (Secrétaire, voix consultative, FRI).

3.6.2.7 Mesures liées à la crise sanitaire

L'année 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire et les mesures initialement planifiées ont dû être remodelées. Les manifestations ayant été annulées, des actions de communication ont été développées pour soutenir les producteurs, commerces de détail et restaurants proposant des produits régionaux labellisés.

Deux actions de soutien direct aux partenaires ont pu voir le jour : la campagne « Nous sommes là » suivie par la campagne d'offre régionale.

La campagne « Nous sommes là » a été proposée et lancée directement après le premier lockdown.

OFFRE SPÉCIALE COVID-19

Nous sommes là!

La boucherie Junod SA vous offre:
Viande, légumes, produits laitiers, épicerie

Service de commande:
032 751 21 12
boucherie.junod@bluewin.ch
www.boucherie-junod-sa.ch

Point de retrait:
Boucherie Junod SA
Lu., Ma., Je., Ve. 6h30-12h15 ; 14h00-18h15
Me.: 6h30 - 12h15
Sa.: 6h30-13h00

Livraison:
Tous les jours
Région Bienne Neuchâtel

Moyen de paiement:
cash, facture, TWINT

RUE DE LA TOUR 3
2520 LA NEUVEVILLE
BOUCHERIE.JUNOD@BLUEWIN.CH
WWW.BOUCHERIE-JUNOD-SA.CH
032 751 21 12

Spécialité du Canton du Jura
Jura bernois
Produits du terroir
regio-garantie regio-garantie

Suisse. Naturellement.

L'objectif était de faciliter la commercialisation de leurs produits à des producteurs qui ont vu leur pouvoir commercial grandement impacté par la crise sanitaire, notamment par l'annulation des marchés hebdomadaires. Du matériel de publication digital a été créé en incluant une image du producteur, commerçant, restaurateur ou prestataire agritouristique proposant des produits labellisés, le détail du contact, les heures d'ouverture ou point de retrait et les moyens de paiement. Les publications ont été planifiées sur Facebook de manière hebdomadaire. Certains médias papier locaux ont repris la campagne dans leurs journaux ; ceci a été le cas du Quotidien Jurassien.

Campagne « Nous sommes-là », boucherie Junod – La Neuveville

La campagne « Offre » a vu le jour grâce au succès de la campagne « Nous sommes là ». L'objectif rejoint celui de la campagne précédente en mettant l'accent sur une offre spécifique du partenaire régional (ex. paniers cadeau). La porte a été cependant ouverte aux services et a ainsi permis de soutenir les prestataires agritouristiques BEJU, lesquels ont été grandement impactés par la limitation de leurs activités. La charte graphique développée entre temps par l'agence de communication (Annick & Yannick) a pu être exploitée dans cette seconde campagne. Suite à l'année 2020, la page Facebook « Terroir Jura Région a dépassé les 4'000 abonnés (4'135 au 12.1.2021).

CHAMBRES D'HÔTES À ÉPAUVILLERS

À QUELQUES MINUTES DE ST-URSANNE, LA FAMILLE MAÎTRE VOUS ACCUEILLE EN TOUTE TRANQUILITÉ DANS UN CADRE VERDOYANT

Le site classé 4 étoiles se compose de:

- 2 chambres doubles
- 1 chambre simple
- 1 chalet pour 2-4 personnes
- 1 écurie d'accueil pour chevaux (3 grands boxes + prairie)
- Table d'hôtes

Vous aurez le plaisir de savourer les produits du terroir cuisinés par Françoise!

A proximité immédiate de la forêt ainsi que des réseaux équestres du Clos-du-Doubs, vous jouirez d'un magnifique panorama.

www.chambres-dhotes.ch
Sur Prègne 5, 2885 Epauvillers. +41 (0)32 461 35 16
francoise-maitre@bluewin.ch

TERROIR
JURA RÉGION

Spécialité du Canton du Jura
Jura bernois
Produits du terroir
regio-garantie regio-garantie

Suisse. Naturellement.

Campagne « Offre », chambre d'hôte Maître – Epauvillers

3.6.2.8 Blog dansmonterroir.ch

Les mesures de communication développées dans l'année 2020 ont permis d'aboutir sur la création du blog [dansmonterroir.ch](https://www.dansmonterroir.ch). Ce blog a été créé par les collaborateurs-rices du domaine FAER et offert à Madame Lysiane Matthey (blogueuse) pour en alimenter le contenu. Le blog permet de faire le lien entre agritourisme et produits du terroir. Des recettes alléchantes ainsi que de magnifiques articles sur les prestataires de la région viennent ravir le public jurassien



Rencontre avec Manuel Chalverat aux jardins de Courtemelon

28 septembre 2020

Aujourd'hui, Manuel Chalverat dit « Manu » m'a accueillie dans les jardins de Courtemelon dont il est le responsable depuis quelques années. Vous aussi vous pouvez vous y rendre à tout moment et visiter le jardin de démonstration à l'extérieur, que ce soit pour vous donner des idées de disposition des fleurs ou simplement pour admirer le travail des jardiniers et sentir l'odeur de la terre. Ici tout est bio ! Manu

Blog dansmonterroir

ARTICLES RÉCENTS

La pomme dans tous ses états

André Lecomte et son Elixir

Sacrés coquins !

Chambres et table d'hôtes à

Epauvillers

3.6.2.9 Restauration

Malheureuse tributaire de la crise, la restauration a vu ses activités 2020 s'amenuiser au fur et à mesure de l'évolution sanitaire. De nombreux restaurants ont dû fermer leur porte, les loyers étant toujours présents malgré une baisse conséquente des revenus. Dans un objectif de permettre aux restauratrices et restaurateurs de commercialiser leurs mets et malgré leurs portes fermées, la FRI a élaboré une convention avec le partenaire JuraEat's.

JuraEat's est une petite entreprise jurassienne qui a développé une application permettant au consommateur de commander ses menus favoris dans son restaurant et de se les faire livrer. La collaboration avec les restaurants chartés a débuté à la mi-décembre 2020 et sera valable pour toute l'année 2021. Les restaurateurs bénéficient ainsi d'un accès facilité à l'outil JuraEat's sans majoration sur les prix de vente des plats jusqu'à fin 2021.

LE RESTAURATEUR S'INSCRIT SUR JURAEATS

Le restaurateur s'inscrit et JuraEats le référence sur l'application. Le restaurateur introduit les plats qu'il désire proposer. JuraEats forme et accompagne cette démarche. A tout moment, le restaurateur peut changer ses plats dans l'app.

LE CLIENT PASSE UNE COMMANDE SUR JURAEATS

Il choisit son plat et s'il veut être livré à domicile ou non (+ CHF 5.- / commande dans un

Application JuraEats

3.6.2.10 Manifestation

Les manifestations 2020 n'ont pas pu être organisées.

Ceci englobe pour le Jura bernois :

- Fête de la Tête de Moine ;
- Marché paysan de Champoz ;
- Marché paysan de Loveresse ;
- Foire de Châindon ;
- Tour de Romandie ;
- Wake Up and Run.

Et pour le Jura :

- Foire du Jura ;
- Marché Concours de Saignelégier ;
- Festival du Goût ;
- Wake Up and Run.

Goût et Terroir à Bulle a été annulé. Les organisateurs de la manifestation ont proposé une plateforme commerciale sur laquelle les participants initialement inscrits au marché ont pu proposer des bons cadeaux dans leur point de vente. Une offre de paniers du terroir interjurassiens a été proposée par l'épicerie Dumora dont les produits des deux régions sont représentés de manière équitable.

3.6.2.11 Communication

Le projet PRPG permet de développer des actions de communication reconduites d'année en année dont certaines peuvent être listées ci-dessous :

- Site Internet www.terroir-juraregion.ch (en cours de re-engineering) ;
- Site Internet www.en-gros.ch ;
- Page facebook Terroir juraregion ;
- Compte Instagram Terroir juraregion ;
- Panneau lumineux au centre de loisirs de Saignelégier ;
- Collaboration avec Lysiane Matthey, ambassadrice des produits du terroir ;
- Newsletter destinée aux producteurs ;

Durant l'année 2020, ces actions ont été poursuivies avec les nouveautés suivantes :

Des travaux sont en cours pour refaire totalement le site Internet www.terroir-juraregion.ch. Une collaboration a été mise en place avec une entreprise informatique dans l'objectif d'avoir un nouveau site Internet dès l'été 2020.

La communication au sein du domaine FAER doit se développer. Un appel d'offres à plusieurs agences de communication de la région a été effectuée afin de mettre en place une collaboration sur du long terme avec un partenaire/Expert.

Des vidéos de promotion des produits du terroir ont été réalisées en collaboration avec Lysiane Matthey et diffusées sur les réseaux sociaux, notamment sur la thématique du jus de pomme intercantonale ou la notoriété des marques Spécialité du canton du Jura et Jura bernois produit du terroir.

3.6.2.12 Saucisse d'Ajoie IGP

Le comté de l'interprofession Saucisse d'Ajoie IGP s'est retrouvé à trois reprises durant cette année. Les thématiques de promotion, commercialisation et développement d'une filière Porc jurassien ont été abordées.

De plus, la certification de la filière a été validée par l'Organisme Intercantonal de Certification (OIC) en effectuant une dégustation de saucisses d'Ajoie IGP sèche et à cuire.



Affiche de la bière Black Pig.

Le lien avec « La Baguette ajoulote » est sa mise en valeur.



« La Baguette Ajoulote » a été développée par les bouchers réunis en interprofession

La journée de la saucisse d'Ajoie IGP n'a malheureusement pas pu avoir lieu en mai et sera reconduite en 2021.

Il a été décidé de mener une campagne promotionnelle pour 2021 en lien avec la quinzaine des restaurations IGP. Il sera également effectué une promotion spécifique saucisse d'Ajoie IGP pour un public plus jeune en y intégrant « la baguette ajoulote » et la bière Black Pig.

3.6.2.13 Taxation de la Tête de Moine AOP

La taxation 2020 a dû se plier aux exigences sanitaires suisses en matière de gestion de la crise. Une visite a été effectuée par la collaboratrice FAER Nadège Koller durant l'année 2020. Les visites mensuelles ont été effectuées par une seule personne au lieu de trois. L'année 2021 se pliera à ce modèle avant assouplissements des conditions.



Tête de Moine, Anthony Brown

3.6.2.14 La Minute des terroirs



Cette émission radiophonique de 1min 30 est diffusée 3 fois par semaine, durant toute l'année, sur les radios RFJ et RJB. L'accent a été donné à la promotion des produits labélisés et aux agriculteurs actifs dans ce domaine. Ce sont 16 producteurs interviewés pour 52 semaines de radio en 2020.

Emission radio « La Minute des terroirs » chez Dominique Scheurer le 22 octobre 2020, aviculteur avec 14'000 poules à Develier

3.6.2.15 Das Beste der Region (DBR)

La communication, en allemand, au sujet des produits labélisés est réalisée via „Das Beste der Region“. Cette plateforme a également intégré cette année le visuel “ regio. garantie”, de sorte que tous les produits des terroirs de Suisse sont dorénavant aisément reconnaissables, avec le même visuel coordonné.



Logo « Das Beste der Region ».

3.6.2.16 Projet pilote PHR Economie : Territoire d'action Bâle

L'année 2020 a vu se terminer avec succès le projet pilote PHR Economie Bâle.

Les objectifs du projet étaient les suivants :

Volet 1 Analyser les liens avec le territoire d'action

Réaliser une analyse spatiale, définir des indicateurs, développer des solutions à long terme et arriver à des conclusions et des recommandations concernant le territoire d'action

Volet 2 Stimuler l'innovation dans les PME non-high tech (amont = B2B)

Améliorer la mise en réseau virtuelle, mobiliser la communauté présentielle et déployer des mesures de coaching

Volet 3 Attirer les « citoyens » bâlois et les touristes à consommer local (aval = B2C)

Valoriser et promouvoir la communauté et ses innovations, développer la visibilité des PME et mettre en place une offre commerciale commune.

Les études effectuées dans les prémices du projet ont permis de focaliser les actions sur la promotion des produits régionaux labellisés par l'intermédiaire de la restauration.

La dernière année de projet a permis de développer les outils suivants en lien avec les volets prémentionnés :

Volet 1 Etude des flux inter frontaliers et des restrictions douanières sur l'espace trinational.

Développement d'une offre de produits jurassiens et du Jura bernois pour le magasin de la ferme du Château à Pfastatt (France).

Volet 2 Développement d'une offre de coaching destinée au restaurant.

Développement de la plaquette Bonne Adresse.

Volet 3 Finalisation des offres ludique Moment Terroir (www.moment-terroir.ch).

Organisation de la présence d'un village jurassien au marché d'Allschwil (BL) ; repoussé à 2021.

Le projet PHR Bâle a permis le développement de nombreux outils dont l'utilisation sera continuée chez les différents partenaires.

La présence au marché d'Allschwil n'ayant pu être honorée en 2020 pour cause d'annulation de la manifestation sera reconduite à l'année 2021.

Le travail commun avec la chambre d'agriculture d'Alsace et Ebenrain ayant été couronné de succès, l'engagement d'une stagiaire permettant de concrétiser le travail de recherche établi par Monsieur Noam Schmidt est prévu pour la seconde partie de l'année 2021.

3.6.2.17 Ecole à la ferme

Le projet l'Ecole à la Ferme a tout de même rencontré du succès en 2020, malgré les conditions sanitaires.

Prestataires

13 prestataires proposent les activités l'Ecole à la Ferme en 2020, 5 dans le Jura bernois et 8 dans le Jura.

Les journées HEP ont été annulées en 2020. Ce qui n'a pas permis aux nouveaux prestataires (7 prestataires intéressés à intégrer le programme) de faire les journées de formation et d'intégrer le programme. Un système de formation pour les nouveaux prestataires est en réflexion pour 2021.

Fréquentation en quelques chiffres 2020

932 élèves ont participé à des ateliers l'Ecole à la Ferme en 2020. Ce sont actuellement 9'428 élèves qui ont profité du programme depuis 2008. L'objectif fixé en début 2020 d'atteindre les 10'000 élèves a donc été atteint.

54 classes se sont rendues chez les prestataires du Jura et du Jura bernois. 50 classes jurassiennes et 3 classes du Jura bernois et une de Neuchâtel.

Offre combinée avec le Parc Chasseral

Une offre combinée avec l'Ecole à la Ferme et le Parc Chasseral a été développée en 2020. Seul une classe est venue participer à l'activité avec un animateur du parc dans une ferme du Jura bernois. Cette offre est reprise pour 2021, les processus de réservations seront améliorés ainsi que la communication.

48	Classes JU dans fermes JU
3	Classes JB dans fermes JB
2	Classes JB dans fermes JU
0	Classes JU dans fermes JB
1	Classes NE dans fermes JB
54	Total

Finances

Le projet est financé par des sponsors privés et des communes. Nous les remercions vivement pour leur soutien.

8 communes jurassiennes et 13 communes du Jura bernois ont fait un don pour le projet pour l'année écoulée.

Une démarche a été entreprise en décembre pour obtenir des moyens supplémentaires auprès du Service de l'enseignement du canton du Jura. Une promesse de subvention a été faite et une démarche similaire doit être faite auprès du canton de Berne en 2021.

3.6.2.18 Marguerite

Ce projet de développement régional (PDR 2016-2021), prévoit des investissements à hauteur d'environ 7 millions de francs. Soutenu par la Confédération, le Canton du Jura et le Canton de Berne, il a pour but d'insuffler un essor et une dynamique au tourisme et notamment à l'agritourisme, à la promotion des produits du terroir et à la mise en valeur du cheval Franches-Montagnes.

Pour rappel, Marguerite s'articule autour des axes et mesures suivantes :

Mesures individuelles

- Les familles Cuenin, Lachat et Bühler ont terminé leurs réalisations au printemps 2017.
- La famille Protti et le site Musée suisse des fruits et de la distillation ont été inaugurés en septembre 2018.
- La fin de chantier du dernier investisseur privé (famille Sommer Monible) est repoussé pour fin 2021.

Mesures collectives

Axe parcours équestres

- Le parcours équestre du Clos du Doubs « Au pas du cheval » a été inauguré en avril 2018.
- Le parcours équestre Ajoie-Ouest a été inauguré le dimanche 30 juin 2019.
- Le tracé du parcours Ajoie-Est a été finalisé en 2020, le parcours « Triage des Chênes » de la société Escale Bonfol a été intégré à ce réseau. L'inauguration n'a pas pu être organisée en raison de la pandémie COVID 19.
- Le tracé du parcours Haut-Plateau / Haute-Sorne est en cours. Le tracé est finalisé et les contacts avec les propriétaires sont en train d'être réalisés.
- Le développement des parcours dans le Jura bernois reste compliqué et n'a pas encore abouti mais les travaux avancent :
 - Les nombreuses oppositions et réserves émises par certains propriétaires pour le réseau équestre Chasseral ont été pratiquement toutes levées durant l'année. Nous espérons recevoir toutes les autorisations pour le printemps 2021.
 - La plupart des propriétaires et exploitants des réseaux équestre Moutier, Bas Vallon et Tavannes ont été visités. La signature des conventions est pratiquement terminée. Nous espérons un dépôt commun à la Préfecture de Courtelary d'ici le printemps 2021.
- Le visage de la future association qui portera les réseaux équestres se trace. L'association existante reconnue et expérimentée AREF (Association Réseau Equestre des Franches-Montagnes) devrait pouvoir évoluer en une association plus large AREJ (Association réseaux Equestre Jura). Des discussions doivent encore être menées pour la gestion des réseaux équestres sur le Jura bernois après le projet Marguerite. Les membres de l'association espèrent trouver des synergies avec l'AREC (Association Réseau Equestre Chasseral).

Axe communication

Les activités et supports suivants ont été déployés :

- Communiqué de presse pour l'ouverture du réseau équestre Ajoie-Est ;
- Réalisation de la carte équestre Ajoie-Est ;
- Shooting photos : Bas-Vallon et Haut-Plateau Haute-Sorne ;
- Publipostage dans l'édition spéciale « Agritourisme » du magazine Terre et Nature ;
- Mise en valeur des investisseurs à travers un concours Facebook ;
- Articles sur le projet sur le blog www.dansmonterroir.ch ;
- Mise en valeur des investisseurs à travers la campagne de communication « Nous sommes là » poste COVID 19 mise en place par la FRI ;
- Mise en valeur du projet à travers des publications « Fun facts » sur les réseaux sociaux ;
- Réalisation de flyer BeJu Tourisme rural pour les réseaux équestres Ajoie-Est et Ajoie-Ouest ;
- Newsletter ;
- Mise à jour et entretien du site Internet www.re-beju.ch ;
- Réalisation d'un roll-up de promotion des réseaux équestres en collaboration avec Jura Tourisme ;
- Réalisation de 4 vidéos de promotion des réseaux équestres ;

A noter que certaines actions annuelles n'ont pas pu être reconduite en raison de la pandémie COVID 19.

Axe qualité

- Durant cette année, la fédération suisse du Tourisme a annoncé que le label Q sera terminé d'ici fin 2022. Les investisseurs qui ont déjà obtenu le label continuent la procédure. Ronald Sommer n'ayant pas terminé ces travaux devra certainement débiter une nouvelle démarche différente.

- Un axe « petit déjeuner » a été ajouté à la charte « restauration » existante pour inciter les prestataires à proposer des produits labellisés. Cette charte a été étendue à l'ensemble des prestataires BeJu Tourisme rural ;
- Les offices de tourisme ont effectué des coachings individuels chez les investisseurs Marguerite ;
- Un concept de développement d'un meuble pour la vente de produits du terroir chez les investisseurs et Marguerite est en cours de mise en place ;

Axe centre de services

- Le groupe de travail « Centre de services » comprenant les associations BeJu Tourisme rural, les chemins du bio et Marguerite s'est retrouvé régulièrement et s'est consolidé. Des synergies entre les associations ont pu être mise en place et de nombreuses actions communes ont été développées ;
- Un espace de promotion de l'agritourisme a été aménagé chez Ô Vergers d'Ajoie ;
- De fructueux échanges avec Agritourisme suisse ont été menés afin de rendre l'agritourisme du Jura et du Jura bernois plus visible sur leur plateforme ;
- Une offre en collaboration avec la métairie du Bois-Raiguel a été développée sur le Jura bernois ;
- Une formation a été dispensée au personnel du site agritouristique Ô Vergers d'Ajoie ;
- Malgré le fait qu'elles n'ont pas pu avoir lieu en raison de la pandémie, les concepts des manifestations suivantes ont été mis en place :
 - Journée des entreprises et des autocaristes ;
 - Inauguration du réseau équestre Ajoie-Est ;
 - Marché d'automne agritourisme et terroir sur le site de OVA.

Axe coordination

- Le rapport intermédiaire demandé par l'OFAG chaque 2 ans a été réalisé. Celui-ci a permis de valider les nouvelles orientations suivantes pour le projet Marguerite :
 - Prolongation d'une année du délai de fin de mise en œuvre du projet ;
 - Réajustement du budget global à travers le transfert de fonds entre les différents axes.

3.6.2.19 PDR Créalait

Le projet a été accepté par OFAG et ECR et sa convention signée le 4 décembre 2020. Cela déclenche le début du projet Créalait en 2021, pour sa « Phase de réalisation

Approvisionner la population avec des produits locaux et mieux rémunérer les agriculteurs en intégrant et en développant le savoir-faire de toute la filière : voici la philosophie de Créalait, un projet que le gouvernement JU et l'OFAG ont décidé de soutenir, le 4 décembre 2020, avec des investissements totaux de 11,2 millions de francs. Ce projet s'étalera sur 6 ans et sur le canton du Jura.

Le projet de développement régional (PDR) « Créalait » va débiter sa phase de réalisation, suite à l'aval donné par l'Office fédéral de l'agriculture, le Gouvernement jurassien et l'Association Créalait. Cette dernière regroupe 62 producteurs régionaux, 5 fromageries et 11 acteurs de la filière alimentaire du canton du Jura. Les investissements concernent la production agricole, la transformation, la logistique et les points de vente autour de la ville de Delémont. Ils complètent ainsi les structures de Porrentruy (Ô Vergers d'Ajoie) et Le Noirmont (Fromagerie des Franches-Montagnes). Le projet verra la réalisation de 16 mesures individuelles (Nouvelle Fromagerie de Develier / Logistique Fromajoie / Construction de 3 fromageries fermières / Investissements chez 10 producteurs de lait) et de 5 mesures collectives (Identité visuelle & communication produits / Offres touristiques sur sites / Coordination PDR & vie de l'association Créalait / Magasin de producteurs / Commercial multicartes). La première tâche est de développer les synergies entre les domaines de compétence. Nous axerons l'effort sur l'augmentation de la notoriété, la disponibilité et la compétitivité de nos produits.

Un autre effort doit être rapidement fourni dans le domaine de la vente. Actuellement nous nous concentrons sur la mise en place d'un magasin ou halle de producteurs, qui ne doit pas concurrencer les structures déjà en place mais plutôt les compléter. Suivra logiquement une phase de développement du marché, avec son corollaire d'augmentation des quantités transformées. Une fois cette étape franchie, un impact positif au niveau du nombre de producteurs concernés se fera sentir.

Nous sommes à disposition pour tout renseignement ou question. Ce projet est basé sur le long terme et devra se mettre en place, se consolider pour ensuite donner sa pleine mesure. Nous nous y attelons.

Les mesures suivantes sont prévues, dans le but de transformer 2,344 millions de kilos de lait supplémentaires par an d'ici la fin du projet en 2026:

Mesures individuelles :

IND A : Fromagerie de Develier, Gruyère AOP & Pâtes molles

- Société coopérative de fromagerie (17 livreurs de lait) ;

IND B : Locaux logistique Fromajoie SA

- Fromajoie SA (130 producteurs labélisés) ;

IND C : Fromageries fermières

- 3 entreprises agricoles à Soubey, Movelier et Montmelon ;

IND D : Conversion de fermes laitières (lait de fromagerie & BIO)

- 10 producteurs de lait pour conversions non-ensilage ;

Mesures collectives :

COL 1 : Identité visuelle – Communication – Promotion (produits)

- Mesure collective financée par l'Association Créalait / FRI ;

COL2 : Offres touristiques sur sites (services)

- Mesure collective financée par l'Association Créalait / FRI ;

COL 3 : Coordination PDR

- Mesure collective financée par l'Association Créalait / FRI ;

COL 4 : Magasin de producteurs « Cœur de paysan – La ferme jurassienne »

- Mesure collective financée par les producteurs APPR ;

COL 5 : Commercial multicarte

- Mesure collective financée par MIBA.



Logo administratif du projet Créalait

Premier projet d'illustration.

« Le canton du Jura ne transforme que 28% de son lait, alors que le Jura bernois est champion avec 55%. Or les marchés sont demandeurs et la consommation de produits laitiers transformés est croissante ». **Lionel Gilliotte, responsable domaine FAER, FRI.**

« En créant l'association Créalait, nous avons uni les efforts des personnes intéressées à mieux vendre les produits laitiers et de terroir. Cette association doit se développer et offrir des opportunités à de nouveaux acteurs potentiels de la filière laitière à l'avenir ». **Christophe Eggenschwiler, Président association Créalait.**

Sous l'emblème Terroir Jura Région, vous retrouverez une famille de produits laitiers et des lieux où faire l'ensemble de ses courses à prix attractifs, car en circuit court. Avec les 62 producteurs engagés dans l'APPR (Association des producteurs de produits régionaux labélisés) et tous les producteurs labélisés JU et JBE intéressés, nous aurons ainsi de quoi achalander les magasins en produits de proximité ». **Olivier Boillat, secrétaire association Créalait.**

3.6.3 Les projets en discussions

3.6.3.1 Les Jubénales, saveurs et savoir-faire du Jura bernois

Ce projet a été initié en 2020 par la Fondation Rurale Interjurassienne et la société Savorissima, agence événementielle spécialisée dans les événements ayant trait au terroir. Le but de ce projet est de mettre en place, en 2021, la première édition d'une manifestation promouvant, l'espace d'un week-end, les saveurs et le savoir-faire du Jura bernois. Cependant, la situation sanitaire a eu raison de cette première édition qui est repoussée au week-end du 25 et 26 juin 2022

La manifestation s'articule autour des thématiques suivantes : Fromageries d'alpages ; Exploitations agricoles ; Métairies, restaurants et caves ; Sites touristiques ; Artisans, Patrimoine culturel & Industriel ; Circuits et promenades.

Le comité de pilotage de ce projet est composé de La Fondation Rurale Interjurassienne, La Chambre d'agriculture du Jura bernois, Le Parc Naturel Régional Chasseral et Jura bernois Tourisme avec la collaboration de l'agence Savorissima.



Logo les Jubénales



Carte des parcours



3.6.3.2 PMO Atelier cheval

Le cheval Franches-Montagnes est l'emblème de la région. Ce fait ressort du plan de mise en œuvre pour la filière alimentaire et espace rural, validé par les différentes instances. Afin de plancher sur cette thématique et renforcer les collaborations entre les institutions, l'organisation d'un atelier de réflexion sur le cheval Franches-Montagnes a été accepté par le Conseil de Fondation.

Cette réflexion aura lieu en 2021 et en présentiel, dès que la situation sanitaire le permettra. Elle réunira les différents acteurs en lien avec cette thématique : institutions régionales et syndicats d'élevages. Cette première journée d'envergure s'inscrit également dans l'actualité avec les changements de présidence et de gérance des deux principales organisations d'élevage chevalin.

L'objectif sera de partager les défis auxquels l'élevage est confronté et d'esquisser un plan d'actions au niveau interjurassien pour continuer dans les efforts de préservation de l'unique race indigène.

3.6.3.3 Transformation des produits du terroir à Porrentruy

La ville de Porrentruy s'est approchée de la FRI pour collaborer à la mise en place d'une démarche collective de transformation des produits du terroir. L'idée est d'aider les producteurs intéressés à transformer et ensuite vendre leurs produits grâce à la mise à disposition d'un lieu de transformation. Le centre St Germain pourrait être le site permettant de développer cette activité.

Pour cela, un projet d'aide financière sera établi en identifiant les partenaires potentiels. Les premières rencontres devraient avoir lieu en début 2021.

3.6.4 9^e Concours Suisse des produits du terroir

Suite au succès du 8^e Marché & Concours Suisse des produits du terroir qui s'est déroulé durant le mois de septembre 2019 à Delémont-Courtemelon, nous avons préparé l'édition 2021, qui aura lieu les 25 et 26 septembre 2021.

Le concours 2019 avait décerné 347 médailles. Sur les 1'113 produits inscrits (1'258 en 2017, 1'036 en 2015), 1'050 produits (1221 en 2017, 972 en 2015) ont été dégustés suite au travail de la Commission d'homologation.

La remise des médailles a eu lieu pour la première fois le vendredi soir 27 septembre 2019, permettant une communication des gagnants dans les médias le samedi ; et les médailles ont pu être apposées directement sur les stands de marché.

Le Marché des terroirs suisses a accueilli environ 15'000 visiteurs sur les deux jours des 28 et 29 septembre.

La communication qui précède et suit l'événement s'est étendue sur toute la Suisse avec quelques 120 articles ou interventions radiophoniques et télévisuelles. 260'000 médailles (450'000 en 2017, 340'000 en 2015) autocollantes de médailles ont été imprimées et sont placées sur les produits médaillés. 5 Prix d'Excellence et 5 Prix de Meilleurs producteurs suisses 2019 ont été décernés.

L'organisateur, la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) collabore avec les projets supra-régionaux de

toute la Suisse, «Alpinavera», «Culinarium», «Das Beste der Region» et «Pays romand - Pays gourmand», pour contacter les producteurs suisses. Les produits

AOP et IGP suisses ont été mis en valeur aussi bien au Concours Suisse qu'au Marché des terroirs suisses. Les produits « Bio Suisse » et « Parcs suisses » ont été recensés séparément.

Le but commun est la promotion de la qualité, de l'authenticité, des savoir-faire artisanaux et de l'innovation des productions régionales. Les journées à Courtemelon ont montré que les producteurs régionaux remplissent des critères d'excellence. Le Jury a constaté une grande diversité, avec parfois des produits d'exception.

	2019	2017	2015	2013	2011
Nombre de producteurs en Concours	461	408	332	240	312
Cantons présents au Concours	22	25	23	21	23
Produits inscrits	1'113	1'258	1'036	922	1'021
Produits évalués	1'051	1'221	972	812	902
Nombre de jurés	164	192	113	101	86
Nombre de médailles	347	417	352	240	274

3.6.5 International

3.6.5.1 E-CMT international

La collaboration avec l'ONUDI étant fructueuse et en vue de la reconduite du projet PAMPAT (projet d'accès aux marchés de produits agroalimentaire et de terroir) en Tunisie, il a été proposé de développer l'outil informatique e-CMT suisse à l'international. L'outil e-CMT offrant une gestion facilitée de l'organisation du Concours Suisse des produits du terroir, il s'est avéré intéressant de l'offrir au pays proposant le Concours comme un outil de développement des filières alimentaires efficace.

Sur cette base, e-CMT international a été développé et livré par l'entreprise Uditis en fin d'année 2020. La première version a été créée pour la Tunisie, laquelle organise son 3ème Concours Tunisien des produits du terroir à la seconde moitié 2021. Des tests et corrections sont prévus pour le début d'année 2021. La version finale sera livrée en mars pour utilisation par la Tunisie.

La création de l'e-CMT international a permis de développer des fonctionnalités dont peut bénéficier l'e-CMT suisse.

Des tutoriels ont été initiés par le domaine FAER afin d'expliquer les différentes étapes de préparations des dégustations dans le système (inscription des producteurs, jurés et produit, homologation des produits, création des lots, gestion des tables de dégustation, notation, etc.). Une procédure résumant les différentes étapes de gestion du concours et faisant référence aux tutoriels a été fournie

3.6.5.2 Réseau des Concours Nationaux

Le réseau des Concours Nationaux a été développé en collaboration avec l'ONUDI. L'objectif est une communication entre les pays organisateur d'un concours national et les pays désirant développer l'outil dans le but de faciliter l'accès au marché aux produits locaux, dans un but de cohésion entre les concours et d'harmonisation de la méthodologie Concours.

Le prochain réseau est prévu en marge du 24 mars 2021.

4. Fiduciaire FRI

Après un exercice 2019 réussi, l'année 2020 devait être l'année de la confirmation du renouveau. Tout en assurant cet objectif, la Fiduciaire FRI a dû composer avec la crise que nous connaissons. Malgré les perturbations, le département fiduciaire a su répondre aux défis imposés par cette situation et a su remplir sa mission. Notamment grâce à son excellente capacité d'adaptation et à des moyens techniques de pointe et de haut niveau.

LES FAITS MARQUANTS

L'un des faits marquants a sans nul doute été l'avènement du télétravail. Bien que cette pratique fût déjà possible au sein de la FRI avant la crise sanitaire, le télétravail s'est imposé comme la solution idéale pour faire face à la situation vécue et assurer la bonne tenue des mandats. De plus, la migration informatique opérée par la FRI a permis d'accéder à des outils informatiques à la pointe du progrès facilitant ainsi le travail de tous les collaborateurs.

La demande pour l'utilisation des logiciels comptables a continué de croître durant l'année écoulée et nous continuons de promouvoir ces outils de travail. Les clients utilisant Agro-Cloud ont augmenté de 60% durant l'exercice 2020.

A noter également les travaux de rénovation des bureaux intervenus en décembre 2020. Bien que cet événement ait engendré quelques désagréments, le télétravail a, là aussi, facilité le fonctionnement du département.

LES DEFIS

Au vu des éléments décrits précédemment, tout le monde a pris conscience que des événements inattendus peuvent fortement impacter notre fonctionnement. La Fiduciaire FRI sera prête à relever ces défis grâce à des éléments clés comme une grande faculté d'adaptation et des outils performants. D'autre part, le département fiduciaire sera amené à parfaire son organisation dans un but d'optimisation des processus, afin de consolider sa situation économique. Bien entendu, l'un des principaux défis est de répondre aux besoins de nos clients afin de leur apporter les meilleurs conseils dans le but d'assurer la pérennité de leurs exploitations et d'optimiser leur situation personnelle sous plusieurs aspects (finances, fiscalité, prévoyance, etc...).

Dans ce but, nous cherchons également à faciliter le travail de nos clients en mettant à disposition des outils professionnels leur permettant d'optimiser leurs tâches administratives et comptables.

Nous recherchons également à valoriser les résultats comptables et l'aide à la prise de décision, notamment grâce à la réalisation de comptabilités analytiques.



Fiduciaire



COURTEMELON

Fondation
Rurale
Interjurassienne

La Fiduciaire FRI accompagne et conseille les agriculteurs afin de dissiper les nuages planant sur les finances des exploitations.

4.1 Mission

La Fiduciaire FRI réalise en toute indépendance et confidentialité des bouclements comptables et toutes prestations de fiduciaire. Elle bénéficie du statut de département et d'un statut particulier en étant imposée fiscalement et assujettie à la TVA. Elle ne bénéficie d'aucune subvention et doit donc s'autofinancer, notamment afin de respecter les contraintes du marché dans lequel elle est active.

Bien entendu, des synergies sont maintenues avec le domaine d'activité « Gestion d'entreprise et économie rurale » et les liens sont étroitement développés afin de proposer les meilleurs conseils possibles et de fournir des solutions adaptées à chaque client.

Orienté vers la gestion d'entreprise, le département « Fiduciaire FRI » facilite la lecture des résultats comptables par des mises en valeur tenant compte des références d'exploitations du même type. Ces éléments permettent une meilleure compréhension de la situation financière et ils aident l'entrepreneur dans ses prises de décisions. Les outils et informations mis à disposition doivent améliorer la confiance des exploitants dans le pilotage de leur entreprise.



La pérennité des entreprises est au centre des attentions et l'optimisation de la situation monétaire, de même que l'optimisation de la charge fiscale, est réalisée en tenant compte des besoins financiers des exploitations pendant toute la durée d'activité et même au-delà, avec la remise d'exploitation. Les aspects liés à la prévoyance sont donc également traités.

La Fiduciaire FRI recherche également à faciliter les tâches de ses clients. Elle les conseille afin d'optimiser les tâches administratives et les travaux de comptabilité. Elle propose des logiciels de comptabilité adaptés aux besoins des clients et elle dispense, en collaboration avec la Fiduciaire SEGECA, des cours de formation continue relatifs à l'utilisation des programmes comptables.



En résumé, le but de la Fiduciaire FRI est d'être une institution reconnue pour la qualité de ses prestations et de fournir des documents et conseils qui facilitent le pilotage des entreprises de ses clients. Ces derniers peuvent ainsi être sereins dans la gestion de leur exploitation et en assurent la pérennité. Ainsi, leur qualité de vie s'en trouve également améliorée.

4.2 Collaborateurs

L'équipe de la Fiduciaire FRI est constituée de 9 personnes qualifiées et expérimentées représentant 5.20 emplois plein temps (EPT). La bonne qualité du lieu de travail et l'excellente ambiance qui règne au sein du département lui permet de faire face à toutes situations. Les collaborateurs se montrent également toujours disponibles entre eux afin de fournir les meilleures prestations dans l'intérêt du client. L'échange et le partage du savoir entre les collaborateurs sont des éléments importants auxquels la fiduciaire voue une attention particulière afin de permettre aux collaborateurs d'évoluer au mieux dans l'environnement de la comptabilité et de la fiscalité.

La composition de l'équipe au 31.12.2020 est la suivante :

- 4 comptables (3.4 EPT) ;
- 2 ingénieurs agronomes (0.3 EPT) ;
- 2 secrétaires comptables (y.c en formation HEG) (1.3 EPT) ;
- 1 opératrice de saisie (0.2 EPT).

Les travaux effectués par l'ensemble des collaborateurs du département totalisent 10'633 heures (11'516 en 2019). Une tendance à la baisse s'explique par l'année spéciale qui s'est écoulée et par la disparition quasi complète des rencontres, visites et entretiens en présentiel avec les clients. Moins d'heures ont été effectuées mais aux dépens de prestations qui apportent une plus-value essentielle pour le client. Les moyens technologiques ont permis, en partie, d'assurer la continuité des échanges entre clients et comptables.

Le 81.6% de l'imputation des heures, soit 8'674 heures, est attribué au projet n°4000 propre à l'activité fiduciaire. Le solde est imputé à divers éléments (formation continue, vacances, etc.).

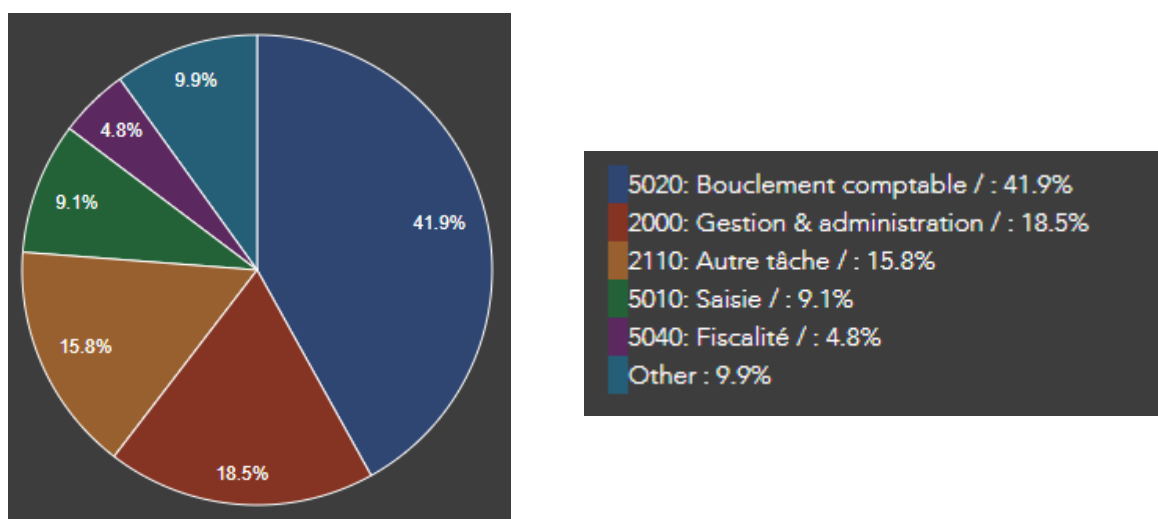
Tableau 26

La répartition des heures 2020 du projet 4000 est principalement réalisée comme suit :

5020	Boucllement comptable	3'638 heures / 41.9 %
2000	Gestion & administration	1'602 heures / 18.5 %
2110	Autres tâches	1'369 heures / 15.8 %
5010	Saisie comptabilisé	786 heures / 9.1 %
5040	Fiscalité	416 heures / 4.8 %
	Reste des heures imputées	863 heures / 9.9 %

Figure 11

Diagramme représentatif issu du programme de gestion du temps « Timelead » :



4.3 Tenue de comptabilités

Comme indiqué dans le chapitre sur la mission de la Fiduciaire FRI, cette dernière est en mesure de réaliser tous types de mandats fiduciaires (comptabilité, fiscalité, conseil, etc.).

Les mandats fiduciaires traités en 2020 sont au nombre de 340 (342 en 2019). Les mandats actifs dans l'agriculture représentent le 94% des dossiers, soit 319. Selon le RA 2019, le nombre des exploitations agricoles jurassiennes était de 926. Ainsi, cela représente environ 34.4% de parts de marché en matière de comptabilité agricole (34.5% en 2019).

Les mandats 2020 de la Fiduciaire FRI sont répartis comme suit :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
• Comptabilités financières, saisies par le client :	72	96
• Comptabilités financières, saisies par la fiduciaire :	89	86
• Comptabilités analytiques, saisies par le client :	110	87
• Comptabilités analytiques, saisies par la fiduciaire :	23	29
• Aides au boucllement et/ou fiscalité uniquement :	46	44
Totaux :	<u>340</u>	<u>342</u>

Nous constatons une augmentation des mandats de comptabilité analytique saisis par les clients. Cette modification est liée à la stratégie de la fiduciaire qui vise à augmenter le nombre des boucllements analytiques. L'utilisation des logiciels par les clients reste stable. Cela découle de la politique pratiquée pour inciter à l'utilisation des logiciels comptables adaptés afin d'optimiser les tâches des entrepreneurs, ainsi que les coûts du boucllement. Actuellement environ 62% des comptabilités sont saisies par le client lui-même.

Les mises en valeur des documents d'enquête de satisfaction mettent également en évidence que les clients sont très satisfaits des prestations proposées avec une note globale de 3.85 points sur un maximum de 4 points possibles. Ces résultats donnent du crédit à la stratégie menée par le département fiduciaire et incite notre organisation à poursuivre sur cette voie.

4.4 Outils informatiques

La Fiduciaire FRI étant membre et actionnaire d'Agro-Twin AG, elle utilise le logiciel Winbiz.Agro pour la réalisation des boucllements comptables.

La Fiduciaire propose également à ses clients de travailler avec les outils de la gamme Atwin.Cash. Ces outils sont pratiques et, par leur facilité d'utilisation, sont également adaptés aux personnes qui n'ont que peu de connaissances en comptabilité.

En outre, Atwin.Landi donne la possibilité d'importer et de comptabiliser directement les factures Landi. Par conséquent, cette automatisation facilite grandement le travail de saisie et de ventilation des factures qui peut parfois être fastidieux. Il en ressort un gain de temps et donc un avantage financier pour le client.

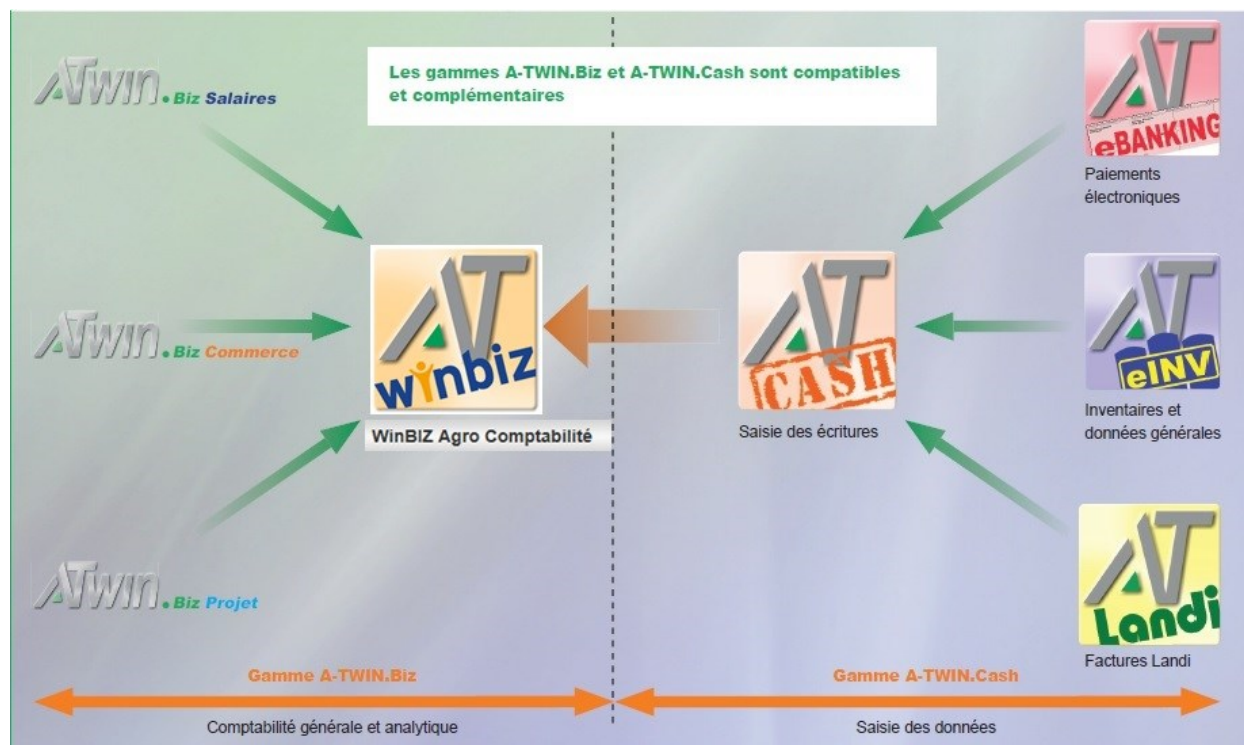
Atwin e-banking est, lui, un module qui permet de réaliser les paiements par e-banking et de les comptabiliser directement. Ce procédé permet d'optimiser les processus. En effet, par le biais de ce module, le client prépare l'ordre de paiement et la comptabilisation en même temps. Ensuite, il ne reste plus qu'à valider l'ordre de paiement et confirmer la comptabilisation des écritures.

Ces outils permettent donc d'optimiser les tâches de saisie des données comptables, ce qui représente un gain de temps considérable et donc un avantage financier pour le client.

De plus, dans le but d'apporter les meilleures solutions, notre environnement informatique permet de travailler avec un Terminal Server spécifique nommé « Agro-Cloud ». Cette plateforme nous permet de travailler de manière optimale et confidentielle avec des outils informatiques modernes.

Par ailleurs, tous nos clients qui saisissent leur comptabilité sur un logiciel informatique ont également la possibilité de travailler avec cette plateforme aux avantages multiples :

- Suppression des difficultés liées à l'envoi ou la recharge des données ;
- Stockage sécurisé. Plus de risque de perte de données ;
- Dernière version des logiciels à disposition. Plus besoin de faire de mise à jour ;
- L'accès est disponible en tout temps, 24h/24h et 7/7 jours.



Au 31.12.2020, la Fiduciaire compte 77 clients utilisateurs de l'Agro-Cloud. Soit 42% des clients comptabilisant eux-mêmes les données comptables. Ces chiffres sont en constante augmentation et reflètent l'engouement pour cet outil facilitant le travail aussi bien du client que du comptable.

4.5 Statistiques

Dans l'optique de maintenir un observatoire de la situation financière de l'agriculture régionale, le département « Fiduciaire FRI » participe à la récolte de données statistiques en fournissant des données comptables de manière anonyme.

Plusieurs établissements réalisent la récolte et la mise en valeur des données. L'institut LINK est mandaté par Agroscope pour la récolte des données et l'établissement de statistiques. Notre fiduciaire contribue donc à fournir les éléments nécessaires. En 2020, nous avons pu transmettre les données de 25 dossiers.

Agroscope établit également des monitorings et récolte des données par le biais de livraison ART ou DC-IAE. A la suite de l'évolution des outils informatiques, le département « Fiduciaire FRI » n'était plus en mesure de fournir ce genre de données car les logiciels comptables n'étaient plus adaptés. Le déroulement de l'exercice 2020 ne nous a pas permis de nous remettre à jour sur ce point. Toutefois, au vu des évolutions, nous espérons pouvoir à nouveau contribuer à ses recherches en 2021 ou 2022. Grâce à ses travaux, Agroscope fournit des rapports et informations précieuses pour les agriculteurs de notre région.

En outre, la FRI peut également établir des statistiques régionales sur la base des comptabilités établies et livrées au « Datapool » d'Agro-Twin. De plus, ce centre de données permet l'établissement des comptabilités analytiques et fournit des éléments de comparaison entre exploitations, apportant ainsi des informations essentielles aux agriculteurs pour un pilotage optimal de leur entreprise.

5. Secteurs de production et gestion des sites

5.1 Exploitation de formation en cultures spéciales

L'exploitation de formation en cultures spéciales a poursuivi ses efforts de développement dans les deux différents domaines de l'exploitation, à savoir : la culture maraîchère et l'arboriculture. La floriculture a été supprimée des activités de l'entreprise avec le passage au Bio qui restreint fortement l'usage des produits phytos, malheureusement très utiles pour la production de fleurs !

En culture maraîchère

La vente du mois de mai s'est très bien déroulée (effet d'engouement pour le jardin de la population, lié certainement au COVID 19). Cette dernière prend la direction du jardinage bio. Nous produisons les aromatiques, les fleurs qui ont une utilité dans le jardin, les plantons de légumes d'été et certaines vivaces. Le reste est commandé et revendu !

Le marché de légumes (fin avril à début décembre) a ouvert ses portes le jeudi après-midi à la satisfaction de la clientèle. Les clients actuels soutiennent le fonctionnement de ce marché (produits BIO, locaux et de saison) ils en sont très satisfaits. De plus, une clientèle « jeune » commence à s'intéresser à ce principe de vente de proximité.

Une apprentie, Marie Schindelhoz a débuté son apprentissage en 2^e année, en seconde voie de formation. Deux apprentis maraîchers, Noah Fedi et Florian Quentin ont commencé leur 3^e année.

En arboriculture

La saison 2020 a été assez bonne pour les pommes avec lesquelles nous avons fait près de 600 litres de jus et vendu les beaux fruits en vente directe au marché du jeudi.

Le verger situé à côté du parc de la villa commence sa 2^e année et semble pousser correctement.

Le verger situé au-dessus du bâtiment de l'EMI nous a fourni ses premières poires qui ont fait le bonheur de notre clientèle.

Aucun apprenti n'a été engagé en raison de la jeunesse des vergers qui ne permettent pas encore de fournir suffisamment de travail pour un apprenti.

Autres activités

Comme à l'accoutumée, l'entretien des alentours de Courtemelon et de Loveresse, ainsi que les diverses tâches en collaboration avec la station d'arboriculture et la conciergerie ont été menées pour le mieux.

Enseignement

La volée 2019-2021 du Brevet de concierge se déroule bien et touche bientôt à sa fin.

Le cours de formation continue dédié au jardinage bio a été repoussé en raison des mesures sanitaires COVID et de l'interdiction de donner le cours en présentielle. Finalement, ce cours a été dispensé entre juin et octobre au grand soulagement des participants.

Les autres cours de formation continue prévus ont été également supprimés en raison de la pandémie !

Comme chaque année, le cours sur les fruits et légumes destiné aux premières années de l'EMI a été dispensé à la mi-août et à fin juin.

Divers

L'exploitation a reçu son panneau BIO Bourgeon en décembre pour le plus grand des plaisirs !

5.2 Secteur hôtelier

Une patente pour l'hôtel a été délivrée le 4 janvier 2021 par le Service cantonal des arts et métiers et du travail à Alain Adatte, pour l'exploitation de l'hôtellerie de la Fondation Rurale Interjurassienne à Courtemelon. Julien Meier nous a quitté fin de l'année pour reprendre la direction du Village Reka de Montfaucon.

Julien Meier n'est pas remplacé, il sera fait appel, à l'avenir au corps enseignant et élèves de l'EMI pour participer aux travaux pratiques en cuisine du Restaurant.

Notre restauration doit faire l'objet d'un consensus total, tout en remplissant également une fonction éducative : l'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire de nos jeunes adultes.

Avec la promotion du bio, des labels et du terroir, la qualité est tirée vers le haut. C'est pourquoi nous adhérons également au label « Fourchette verte » et au label de l'alimentation équilibrée.

Envie de manger mieux avec des produits de proximité tout en se faisant plaisir.

Outre cette fonction essentielle de restauration, notre secteur hôtelier participe activement à la formation de nos apprenti-e-s gestionnaires en intendance, par des mises en situation sous forme de problèmes ou tâches pratiques, tout en accueillant la clientèle en direct.

Nous ouvrons également notre secteur hôtelier à la promotion des produits du terroir, dans le cadre d'apéritifs, pour de grands groupes ou à la réception d'hôtes qui séjournent plusieurs jours sur le site pour des cours en tous genres.

Ce sont env. 12'800 repas qui ont été servis sur l'année, soit près de la moitié moins qu'une année normale, dont 4'809 repas servis aux élèves.

Bien entendu, le Chiffre d'affaires a suivi cette baisse importante due à la pandémie pour 50 % également.



Nouveau logo « Restaurant de Courtemelon ».

5.3 Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse

5.3.1 Courtemelon

La République et Canton du Jura est propriétaire des locaux et met en location 6'339 m² de locaux à la FRI, surface qui lui est nécessaire pour mener à bien les mandats confiés par les Cantons et nos clients. Une convention régit les modalités de mise à disposition des locaux.

Les locaux et les installations sont mis gratuitement à disposition des utilisateurs de la RCJU pour les manifestations et autres activités. Il s'agit en particulier des cours organisés par les services de l'Etat jurassien.

La FRI met également les locaux à disposition, gratuitement, aux organisations agricoles qui en font la demande.

5.3.2 Loveresse

Les locaux de Loveresse ne sont pas tous loués par la FRI. Un contrat de mandat a été signé avec le canton de Berne pour la gérance des autres locaux. Notre mandat consiste essentiellement à la promotion et

l'administration des locaux mis à la disposition par l'Office cantonal des immeubles et des constructions (OIC).

5.4 Agriviva

L'Association suisse Agriviva dont le siège est à Winterthur, fête cette année son 75^e anniversaire. Agriviva collabore avec 15 antennes de placement réparties sur l'ensemble de la Suisse. Les antennes de placement sont rattachées aux organisations agricoles ou aux administrations cantonales. Cette organisation décentralisée permet d'être proche des familles paysannes.

Son but est d'envoyer des jeunes gens, en âge de scolarité ou en études (de 14 à 25 ans), travailler volontairement un certain laps de temps dans les fermes pour découvrir la vie agricole. Chaque année, des milliers de jeunes ont un contact avec le sol, les plantes, les animaux et expérimentent l'agriculture de tout près.

Durant l'année 2020, 1363 jeunes ont été placés au total dans toute la Suisse. Pour le Jura et Jura bernois, il s'agit de 50 placements.

Agriviva dispose de son propre site internet, www.agriviva.ch par lequel les jeunes stagiaires peuvent s'inscrire dans la famille de leur choix afin d'effectuer un stage de 2 à 8 semaines. Sur ce même site les familles d'accueil peuvent s'inscrire pour offrir un stage à la ferme aux jeunes. Agriviva est toujours à la recherche de nouvelles familles. Il existe également un profil Facebook, où il est possible de trouver des informations sur l'organisation et des reportages de stagiaires Agriviva.



5.5 Médiathèque – Centre de documentation

Mise en réseau RERO (Réseau romand des bibliothèques) en 2010, le Centre de documentation FRI met à disposition des collaborateurs, ainsi que des élèves près de 2'000 ouvrages qui sont régulièrement mis à jour. Fin 2020, nous avons résilié notre centre de document de Loveresse pour ne garder que celui de Courtemelon.

6. Finances

Il s'agit d'un extrait des états financiers. Le rapport détaillé est disponible sur demande.

6.1 Etats financiers (en CHF)

Actif (en CHF)	31.12.2020	31.12.2019
Trésorerie	350'795	842'623
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	1'347'522	1'387'290
Autres créances à court terme	341'104	426'160
Stocks et prestations de services non facturées	409'570	310'400
Actifs de régularisation	175'859	259'474
Total de l'actif circulant	2'624'850	3'225'947
Immobilisations financières	2	2
Immobilisations corporelles	296'713	40'900
Total de l'actif Immobilisé	296'715	40'902
Total ACTIF	2'921'565	3'266'849
Passif (en CHF)	31.12.2020	31.12.2019
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	379'190	691'417
Dettes à court terme portant intérêt	8'826	6'495
Autres dettes à court terme	333'461	465'389
Passif de régularisation	988'573	762'943
Total des capitaux étrangers à court terme	1'710'050	1'926'245
Provisions	0	74'852
Total des capitaux étrangers à long terme	0	74'852
Total des capitaux étrangers	1'710'050	2'001'097
Capital de dotation	370'000	370'000
Réserves facultatives issues du bénéfice	895'751	735'916
Résultat de l'exercice	-54'237	159'835
Total capitaux propres	1'211'514	1'265'751
Total du passif	2'921'565	3'266'849

Compte de résultat (en CHF)	2020	2019
Produits nets des prestations de services	3'058'122	3'690'480
Autres produits d'exploitation	6'934'581	7'606'968
Variation des stocks de produits finis et semis finis et variation des prestations de services non facturées	97'770	-39'000
Total des produits d'exploitation	10'090'474	11'258'448
Charges de matériel, marchandises et prestations	-1'134'590	-1'390'257
Charges de personnel	-6'857'367	-7'149'571
Autres charges d'exploitation	-2'048'667	-2'381'944
Total des charges d'exploitation	-10'040'623	-10'921'771
Résultat d'exploitation brut (EBITDA)	49'851	336'677
Corrections de valeurs sur actif mobilisé	50'000	-116'575
Amortissements et corrections de valeurs sur actif immobilisé	-147'065	-133'161
Variation de provisions à long terme	0	11'006
Total des amortissements et corrections de valeurs	-97'065	-238'730
Résultat d'exploitation net (EBIT)	-47'214	97'947
Résultat financier	173	3'180
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	-1'808	63'365
Résultat avant impôts	-48'849	164'493
Impôts directs	-5'388	-4'658
Résultat de l'exercice	-54'237	159'835

7. Annexes

Tableau 27

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements, trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein-temps correspond à 1'800 h de travail).

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		FAER	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
1000	Dpt Formation - Gestion Développement			740		34	774
1010	AQ-Formation			112		17	129
1100	CFC agricole	51		4'689	1'645	710	7'096
1110	CFC Agr spéc agr bio			40	13	19	71
1120	CIE CFC agricole			127		22	148
1150	AFP agropraticien			347	82	26	455
1160	CIE AFP agropraticien			0		1	1
1200	CFC GEF-GEI	34		6'537		254	6'825
1210	CIE CFC GEI			193		2	194
1250	AFP EEI			2'594		19	2'613
1260	CIE AFP EEI			38			38
1300	AFP ASA			86			86
1400	Commission formation professionnelle			278	2	226	506
1410	Examens CFC agricole			384	55	64	503
1420	Examens AFP agropraticiens			41		14	56
1430	Examens CFC GEI			224		22	246
1440	Examens AFP EEI			55		9	65
1500	Brevet et maîtrise agricoles	2		693	508	548	1'751
1510	Commission de maîtrise agricole			130			130
1550	Brevet et diplôme supérieur de paysanne	63		751	20	66	900
1560	Commission Formation paysanne			97			97
1600	Brevet fédéral de concierge			2	10	71	83
1700	Formation continue prestée	30	3	1'468	1'002	521	3'023
1710	Formation continue prestée - formateurs			45			45
1711	Formation continue prestée - Mandat IFFP			543			543
1712	Accompagnement stagiaires externes			6			6
1721	Agro-FRI				5		5
1731	Formation continue prestée - Apiculture					6	6
1741	Formation continue prestée FAS_Spitex			35			35
1750	Conférence internationale	1					1
1770	Formation continue prestée - Mandat CABI			35	40		74
1771	Formation continue prestée - Echange IAO			31			31
1772	GASL 2020				124	114	239
1950	Exploitation cultures spéciales			5	52	5'433	5'489
2000	Conseil				861		861
2100	Conseils en production animale				1'757	2	1'758
2110	Parasites des bovins				104		104
2135	Apiculture	7			841	546	1'394
2140	Production laitière durable					7	7

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		Fiduciaire	FAER	Formation	Conseil	Admin	Total
2151	Interreg SPAD				599		599
2160	Mesure de protection des troupeaux				25		25
2200	Coordination DA PVE			391			391
2205	Conseils en production végétale			37	3'077	39	3'153
2210	Aménagement pâturages				545		545
2220	Essais grandes cultures			9	371		380
2230	Erosion des sols				12		12
2240	Réseaux écologiques JU				624		624
2242	Réseaux et qualité du paysage JB				16	3	19
2244	Projets qualité du paysage JU				1		1
2250	SolAirEau				82		82
2251	Terres Vivantes				2'145		2'145
2252	Agroforesterie			54	291		345
2270	Lutte campagnols				1		1
2280	Protection des sols sur chantier (A16)				90		90
2285	Expertises en production végétale				288		288
2289	Désherbage avec robotique				401	13	413
2290	Herb'ficine				63		63
2292	Conseils en environnement				505		505
2300	Conseils, essais et développement arboricoles				788		788
2310	VERGERS +				66	1	67
2330	Interreg Pérenniser les vergers HT			32	299	4	334
2400	Station phytosanitaire			32	3'216		3'249
2600	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale			32	9'583	8	9'623
2610	Mise en valeur des données comptable				39		39
2630	Développement régional				128		128
2640	Conseil énergétique				38		38
2700	Conseils et coordination en agriculture biologique				550		550
3300	Concours suisse : Concours	166				181	347
3310	Concours suisse : Marché			9	31	3	43
3320	Concours suisse : Communication	79				197	276
3330	Soirée de Gala - Concours	2				8	10
3410	Certifications	28				312	339
3430	Conseils en produits du terroir et tourisme rural	1'150				19	1'168
3440	OVergers d'Ajoie	40				3	43
3441	Saucisse d'Ajoie IGP	4					4
3455	PDR Jura bernois	148			56		204
3456	Les JuBénales	41			9		50
3463	PHR Bâle	400				14	414
3464	PHR ArcJura	3					3
3480	Viande de cheval du Jura	696			65		761
3481	e-Commerce	219					219
3490	Fillière Laitière- CREALAIT	291				288	579
3525	Communication globale JU	1'005				51	1'057
3530	Foires et manifestations Supra JU	27				4	31
3545	Projets régionaux JU	470				254	724

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		Fiduciaire	FAER	Formation	Conseil	Admin	Total
3630	Foires et manifestations Supra JB	135				15	149
3640	Projet régionaux JB	512				9	521
3700	Agritourisme - Tourisme rural	1'096				13	1'109
3710	Ecole à la Ferme	90		2		2	94
3800	DBR					64	64
3910	Projet Interreg Terroir et innovations II	2					2
3911	Interreg : Tourisme & Consommer local	394				11	405
3920	Concours Internationaux	164			2	22	187
4000	Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion		8'674		300	22	8'997
7000	Gestion administration FRI		8			9'712	9'720
7020	Formation continue collaborateurs	29	71	351	312	65	828
7021	Formation initiale					2'267	2'267
7050	Agriviva					162	162
7060	Informatique					590	590
7100	Relations publiques - médias - communication	7		12	29	386	434
7110	Terrien interjurassien					151	151
7120	Centre de documentation					4	4
7200	Secteur hôtelier			25		5'260	5'285
8000	Courtemelon: entretien , aménagement, gestion			6		3'274	3'280
8010	Entretien, aménagement, par expl hort					2'010	2'010
8100	Loveresse: entretien , aménagement, gestion			5		787	791
8110	Loveresse: Contrat de gérance					1'205	1'205
Total		8'234	8'757	21'320	31'776	36'191	106'278

Tableau 28

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail).

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		Fiduciaire	FAER	Formation	Conseil	Admin	Total
7000	Gestion administration FRI		8			9'712	9'720
2600	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale			32	9'583	8	9'623
4000	Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion		8'674		300	22	8'997
1100	CFC agricole	51		4'689	1'645	710	7'096
1200	CFC GEF-GEI	34		6'537		254	6'825
1950	Exploitation cultures spéciales			5	52	5'433	5'489
7200	Secteur hôtelier			25		5'260	5'285
8000	Courtemelon: entretien , aménagement, gestion			6		3'274	3'280
2400	Station phytosanitaire			32	3'216		3'249
2205	Conseils en production végétale			37	3 077	39	3'153
1700	Formation continue prestée	30	3	1'468	1'002	521	3'023
1250	AFP EEI			2'594		19	2'613
7021	Formation initiale					2'267	2'267
2251	Terres Vivantes				2'145		2'145
8010	Entretien , aménagement, par expl hort					2'010	2'010
2100	Conseils en production animale				1'757	2	1'758
1500	Brevet et maîtrise agricoles	2		693	508	548	1'751
2135	Apiculture	7			841	546	1'394
8110	Loveresse: Contrat de gérance					1'205	1'205
3430	Conseils en produits du terroir et tourisme rural	1'150				19	1'168
3700	Agritourisme - Tourisme rural	1'096				13	1'109
3525	Communication globale JU	1'005				51	1'057
1550	Brevet et diplôme supérieur de paysanne	63		751	20	66	900
3620	Communication globale JB	853				12	864
2000	Conseil				861		861
7020	Formation continue collaborateurs	29	71	351	312	65	828
8100	Loveresse: entretien , aménagement, gestion			5		787	791
2300	Conseils, essais et développement arboricoles				788		788
1000	Dpt Formation - Gestion Développement			740		34	774
3480	Viande de cheval du Jura	696			65		761
3545	Projets régionaux JU	470				254	724
2240	Réseaux écologiques JU				624		624
2151	Interreg SPAD				599		599
7060	Informatique					590	590
3490	Fillière Laitière- CREALAIT	291				288	579
2700	Conseils et coordination en agriculture biologique				550		550
2210	Aménagement pâturages				545		545
1711	Formation continue prestée - Mandat IFFP			543			543
3640	Projet régionaux JB	512				9	521

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		Fiduciaire	FAER	Formation	Conseil	Admin	Total
1400	Commission formation professionnelle			278	2	226	506
2292	Conseils en environnement				505		505
1410	Examens CFC agricole			384	55	64	503
1150	AFP agropraticien			347	82	26	455
7100	Relations publiques - médias - communication	7		12	29	386	434
3463	PHR Bâle	400				14	414
2289	Désherbage avec robotique				401	13	413
3911	Interreg: Tourisme & Consommer local	394				11	405
2200	Coordination DA PVE			391			391
2220	Essais grandes cultures			9	371		380
3300	Concours suisse : Concours	166				181	347
2252	Agroforesterie			54	291		345
3410	Certifications	28				312	339
2330	Interreg Pérenniser les vergers HT			32	299	4	334
2285	Expertises en production végétale				288		288
3320	Concours suisse : Communication	79				197	276
1430	Examens CFC GEI			224		22	246
1772	GASL 2020				124	114	239
3481	e-Commerce	219					219
3455	PDR Jura bernois	148			56		204
1210	CIE CFC GEI			193		2	194
3920	Concours Internationaux	164			2	22	187
7050	Agriviva					162	162
7110	Terrien interjurassien					151	151
3630	Foires et manifestations Supra JB	135				15	149
1120	CIE CFC agricole			127		22	148
1510	Commission de maîtrise agricole			130			130
1010	AQ-Formation			112		17	129
2630	Développement régional				128		128
2110	Parasites des bovins				104		104
1560	Commission Formation paysanne			97			97
3710	Ecole à la Ferme	90		2		2	94
2280	Protection des sols sur chantier (A16)				90		90
1300	AFP ASA			86			86
1600	Brevet fédéral de concierge			2	10	71	83
2250	SolAirEau				82		82
1770	Formation continue prestée - Mandat CABI			35	40		74
1110	CFC Agr spéc agr bio			40	13	19	71
2310	VERGERS +				66	1	67
1440	Examens AFP EEI			55		9	65
3800	DBR					64	64
2290	Herb'ficiency				63		63
1420	Examens AFP agropraticiens			41		14	56
3456	Les JuBénales	41			9		50
1710	Formation continue prestée - formateurs			45			45
3440	OVergers d'Ajoie	40				3	43
3310	Concours suisse : Marché			9	31	3	43
2610	Mis en valeur des données comptable				39		39

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		Fiduciaire	FAER	Formation	Conseil	Admin	Total
1260	CIE AFP EEI			38			38
2640	Conseil énergétique				38		38
1741	Formation continue prestée FAS_Spitex			35			35
3530	Foires et manifestations Supra JU	27				4	31
1771	Formation continue prestée - Echange IAO			31			31
2160	Mesure de protection des troupeaux				25		25
2242	Réseaux et qualité du paysage JB				16	3	19
2230	Erosion des sols				12		12
2150	Interreg Production laitière efficiente				11		11
3330	Soirée de Gala - Concours	2				8	10
2140	Production laitière durable					7	7
1731	Formation continue prestée - Apiculture					6	6
1712	Accompagnement stagiaires externes			6			6
1721	Agro-FRI				5		5
7120	Centre de documentation					4	4
3441	Saucisse d'Ajoie IGP	4					4
3464	PHR ArcJura	3					3
3910	Projet Interreg Terroir et innovations II	2					2
1160	CIE AFP agropraticien			0,25		1	1,25
1750	Conférence internationale	1					1
2270	Lutte campagnols				1		1
2244	Projets qualité du paysage JU				0,5		0,5
Total		8'234	8'757	21'320	31'776	36'191	106'278

Figure 11

Analyse des activités de la FRI en 2020 en heures par Département pour les 40 projets nécessitant le plus de travail.

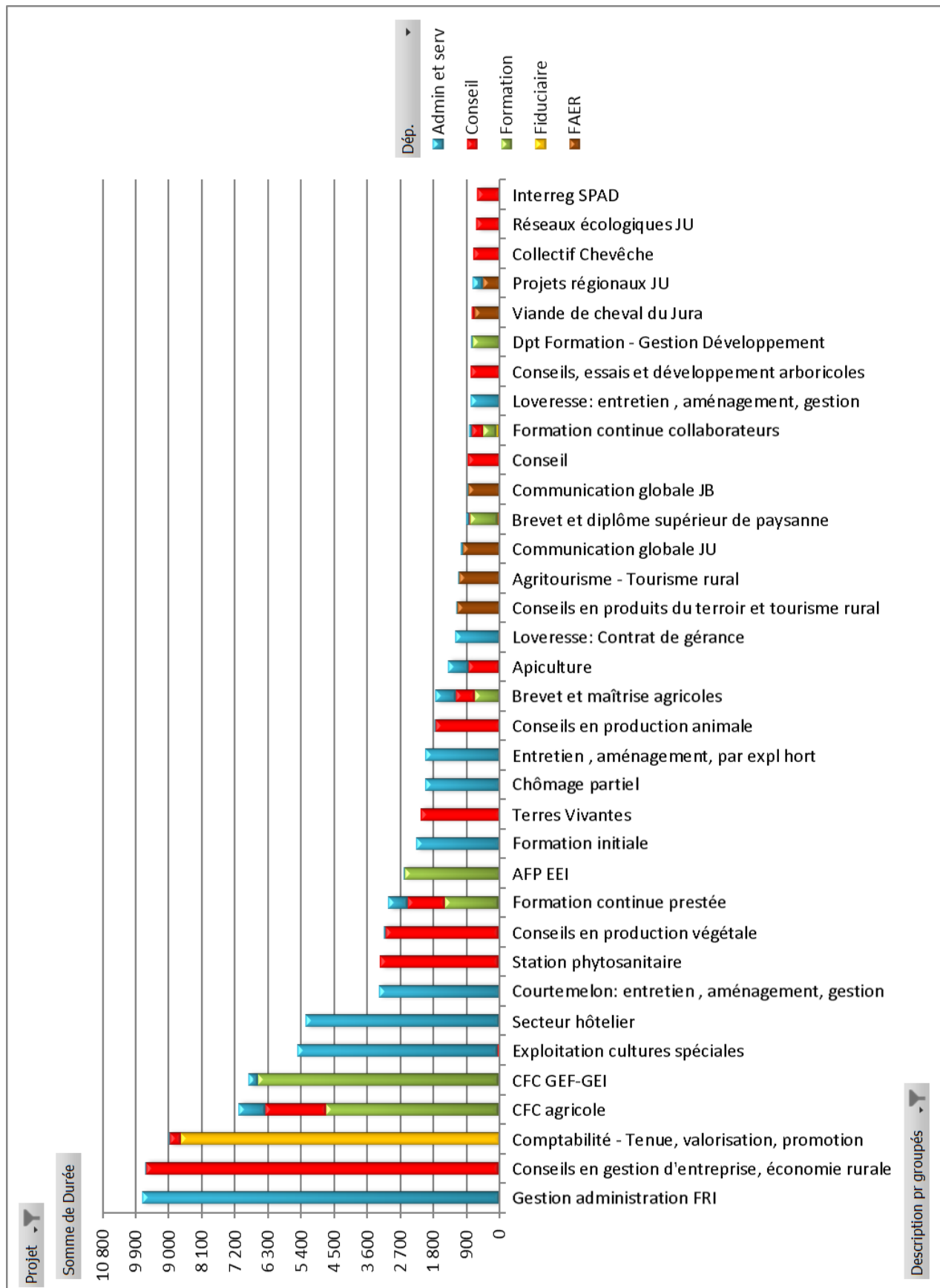


Tableau 29*Conseil de Fondation au 31 décembre 2020.*

Titre	Nom	Prénom	Localité	Fonction	Représentation
Monsieur	Monin	François	Delémont JU		CJA - JU profession
Monsieur	Habegger	Walter	Crémigne BE		Canton BE
Madame	Riesen	Maurane	Sonceboz BE		Canton BE
Monsieur	Pape	Nicolas	Pleigne JU		CJA - JU profession
Monsieur	Kohli	Martin	Perrefitte BE		CAJB - JB profession
Madame	Lachat	Sabine	Roche-d'Or JU		Canton JU
Monsieur	Leuenberger	Bernard	Court BE	Vice-président	CAJB - JB profession
Monsieur	Balmer	Daniel	Nods BE		Canton BE
Monsieur	Saucy	Noël	Develier JU	Président	CJA - JU profession
Monsieur	Erard	Didier	St-Brais JU		Canton JU
Monsieur	Schlüchter	Claude	Delémont JU		Canton JU
Monsieur	Tschanz	Christian	La Cibourg BE		Canton BE
Monsieur	Lachat	Jean-Paul	Courtételle JU		JU Canton (voix consultative)
Monsieur	Hofer	Christian	Berne BE		BE Canton (voix consultative)
Madame	Boillat-Beuret	Emilie	Glovelier	Secr. générale	CAJB (voix consultative)
Monsieur	Girardin	Olivier	Courtételle JU	Directeur	Direction FRI (voix consultative)
Madame	Bourquin	Sylvie	Courtételle JU	Secrétaire	

Tableau 30*Lauréat-e-s AFP Employé-e en intendance 2020.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Bianchi	Marie-Emilie	2732 Reconvilier
Madame	Brand	Léonie	2738 Court
Madame	Fürnkaes	Francesca	2830 Courrendlin
Monsieur	Schneider	Martin	2904 Bressaucourt
Madame	Schneider	Zoé	2903 Villars-sur-Fontenais

Tableau 31*Lauréat-e-s CFC Gestionnaire en intendance (GEI) 2020.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Ackermann	Thomas	2720 Tramelan
Madame	Amacher	Melvina	2907 Rocourt
Madame	Baume	Emilie	2336 Les Bois
Madame	Bento Furtado	Ariana	2740 Moutier
Madame	Bouquet	Myriam	2732 Reconvilier
Madame	Chapuis	Jessy	2923 Courtemaîche
Madame	Dorvil	Lynda	2740 Moutier
Madame	Dubois	Esther	2516 Lamboing
Madame	El Hajjaji	Jamila	2950 Courgenay
Madame	Gagnebin	Sujana	2336 Les Bois
Madame	Gelin	Pénélope	2854 Bassecourt
Madame	Gygax	Angélique	2605 Sonceboz
Madame	Houlmann	Coline	2882 St-Ursanne
Madame	Jacot	Myriam	2058 Le Pâquier NE
Madame	Madureira Oliveira	Debora	2824 Vicques
Monsieur	Mahon	Joey	2905 Courtedoux
Madame	Pelletier	Anaïs	2714 Les Genevez
Madame	Reber	Elise	2923 Courtemaîche
Madame	Robert	Sophie	2710 Tavannes

Tableau 32*Lauréats AFP Agropaticien 2020.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Ackermann	Damien	2350 Saignelégier
Monsieur	Boder	Dylan	2534 Orvin
Monsieur	Queloz	Mathieu	2950 Courgenay
Madame	Ouvray	Félicien	2906 Chevenez
Madame	Wenger	Sacha	2829 Vermes

Tableau 33*Lauréats Diplôme de paysanne 2020.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Pas de candidat en 2020			

Tableau 34*Lauréats CFC Agriculteur 2020.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Allemand	Audrey	2502 Bienne
Monsieur	Allenbach	Gaëtan	2883 Montmelon
Monsieur	Amstutz	Stève	2800 Delémont
Monsieur	Augsburger	Dylan	2608 Courtelary
Monsieur	Boegli	Yannick	2748 Les Ecorcheresses
Monsieur	Charmillot	Donat	2883 Montmelon
Monsieur	Choffat	David	2887 Soubey
Madame	Erard	Valérie	2823 Courcelon
Monsieur	Favre	Lucas	2952 Cornol
Monsieur	Fleury	Benjamin	2823 Courcelon
Monsieur	Gigon	Landry	2362 Montfaucon
Monsieur	Gogniat	Arnaud	2718 Lajoux
Monsieur	Gogniat	Basil	2953 Pleujouse
Madame	Jobin	Elodie	2336 Les Bois
Monsieur	Jobin	Eric	2336 Les Bois
Monsieur	Jolidon	Kim	2714 Les Genevez
Monsieur	Jolidon	Dylan	2718 Lajoux
Monsieur	Karrer	Nico	4244 Röschenz BL
Monsieur	Kottelat	Colin	2827 Mervelier
Monsieur	Lachat	Jonathan	2826 Corban
Monsieur	Maître	Damien	2362 Montfaucon
Monsieur	Quiquerez	Joé	2908 Grandfontaine
Monsieur	Saucy	Thibaud	2802 Develier
Madame	Schaller	Marine	2608 Courtelary
Monsieur	Schnegg	Christian	2333 La Ferrière
Monsieur	Schnegg	Yannick	2333 La Ferrière
Monsieur	Sommer	Christoph	2715 Monible
Madame	Turberg	Céline	2935 Beurnevésin
Madame	Varrin	Océane	2360 Le Bémont
Madame	Veya	Laura	2350 Saignelégier
Monsieur	Von Felten	Florian	2900 Porrentruy

Madame	Wenger	Rachel	2829 Vermes
Madame	Winkler	Pauline	2902 Fontenais

Tableau 35

Lauréat Maîtrise fédérale agricole 2020.

Titre	Nom	Prénom	Localité
Pas de candidat en 2020			

Tableau 36

Lauréats Brevet fédéral agricole 2020.

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Gyger	Stéphanie	2762 Roches
Madame	Oppliger	Diane	2720 Tramelan
Monsieur	Brahier	Fabien	2718 Lajoux
Monsieur	Flückiger	Gaëtan	2914 Damvant
Monsieur	Moser	René	2943 Vendlincourt
Monsieur	Botteron	Meryl	2314 La Sagne NE
Monsieur	Gerber	Lucas	2073 Enges NE

Tableau 40

Lauréats Brevet fédéral de paysanne 2020.

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Allemann	Daniela	2608 Courtelary
Madame	Guillet	Nadine	2744 Belprahon
Madame	Bailat	Caroline	2855 Glovelier
Madame	Chaignat	Bénédicte	2947 Charmoille
Madame	Chèvre	Aurélie	2806 Mettembert
Madame	Faivre	Séverine	2923 Courtemaîche
Madame	Guenat	Martine	2807 Pleigne
Madame	Montavon	Laura	2354 Goumois
Madame	Zuber	Mélanie	2800 Delémont

8. Remerciements à nos fidèles partenaires

Classés par ordre alphabétique

AGORA

Agri

AgriAliForm

AgriAliMedia

Agridea

Agrilogie

Agrisano suisse

Agroscope

Aide suisse aux montagnards

Association des fabricants de Tête de Moine AOP

Association Stratégie Qualité Suisse

Association Suisse des AOP-IGP

Avenir formation

BIO Jura

BIO Suisse

Canal Alpha

Canton de Vaud par le SAVI

Car Postal Suisse SA

Centre de formation professionnelle Berne francophone (CEFF)

Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF)

Chambre d'agriculture d'Alsace

Chambre d'agriculture du Jura bernois

Chambre jurassienne d'agriculture (AgriJura)

Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV)

Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs - Territoire de Belfort

Club Propser Montagné - Académie suisse des gastronomes

Concours romand des apprentis bouchers charcutiers

Conférence de formation des agricultrices

Conférence des Ecoles d'agriculture

Conférence des Présidents des Organes de répartition des bénéfices de la Loterie romande

Conseil du Jura bernois. Swisslos, Fond de loterie du canton de Berne

Coop Schweiz

Das Beste der Region

Délégation jurassienne à la Loterie Romande

Délégué à la Coopération du Canton du Jura

Ecole d'agriculture de Châteauneuf
Ecole des métiers de la terre et de la nature - Cernier (EMTN)
Electrolux - Liebherr
Fédération jurassienne d'apiculture
FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)
Fondation Binding
Fondation suisse pour une alimentation durable
Fondation Sur La Croix
Fonds suisse pour le paysage
FRC Fédération romande des consommateurs
Gastro Jura
Groupe consultatif romand (intendance)
HAFL (Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires), Zollikofen
Innotour
Institut agricole de l'Etat de Fribourg (IAG)
Interreg France-Suisse
IP Suisse
Jura bernois Tourisme
Jura Tourisme
Landi Arc Jura SA
Le Quotidien jurassien
L'Illustré
Marchés Paysans
Ministère tunisien de l'agriculture
Mooh: Lait suisse
Neuchâtel Vins & Terroir
Office de l'enseignement secondaire du 2e degré et de la formation professionnelle, Section francophone (BE)
Office de l'agriculture et la nature (OAN)
Office fédéral de l'agriculture
OIC Organisme intercantonal de certification
ONU, Organisation des Nations-Unies pour le développement industriel
OrTra Intendance interjurassienne
OrTra Intendance suisse
OrTra Santé-Social Jura
Parc naturel régional Chasseral
Parc naturel régional du Doubs
Patrimoine culinaire suisse
Pays Romand - Pays gourmand
Prométerre - ProConseil

Raiffeisen

Réseau latin des centres de formation professionnelle

RFJ & RJB

Royaume du Maroc, Ministère de l'agriculture

RTS

Schweizer Bauer

Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

Semaine suisse du goût

Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire (SFO, JU)

Service de l'économie et de l'emploi (SEE)

Service de l'économie rurale du canton du Jura (ECR)

Services industriels de Delémont (SID)

Société romande d'apiculture (SAR)

SWICA Organisation de santé

SWIZA, Delémont

Swissbaker.ch Association Suisse des patrons boulangers-pâtisseries

Swissmilk Fédération des producteurs suisses de Lait

Terre & Nature

Tourisme Neuchâtelois

Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USFP)

Victorinox

Ville de Delémont

Ville de Porrentruy



Loveresse



Courtemelon

Impressum :

Editeur : Fondation Rurale Interjurassienne, Courtemelon / Loveresse.

Responsables : Olivier Girardin - Directeur, Sylvie Bourquin - Assistante de direction, Olivier Boillat – Communication.

Photos : Georges Henz, Olivier Boillat

Mise en page : Bruce Rennes, Stractis, St-Imier.

Impression : Pressor SA, Centre d'impression et d'arts graphiques, Delémont.



Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 545 56 00
info@friij.ch
www.friij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON, LOVERESSE

